

SOCIÉTÉ



La fausse île d'Expo 67 devient un vrai parc

« Revampée » au coût de plus de 24 millions, l'île de l'Expo sera de nouveau accessible dès ce week-end aux Montréalais. Surprise! La fausse île est devenue un vrai parc. Et pour fêter l'événement, on y donnera un spectacle monstre, Montréal, ville francophone, toute la journée samedi.

Page 11

Le cabinet Mulroney menacé d'éclatement

Chantal Hébert

de notre bureau d'Ottawa

UNE semaine après l'entente constitutionnelle négociée par le ministre fédéral Joe Clark avec les neufs autres provinces, le gouvernement Mulroney a une mutinerie sans précédent sur les bras et un siège en règle à sa porte.

De l'extérieur, les premiers ministres des provinces anglophones et les chefs autochtones l'accusent de se traîner les pieds avec l'intention de saborder les acquis de plusieurs mois de négociations.

Dans ses propres rangs, sénateurs, députés et ministres québécois mènent une guerre de tranchée sans répit contre l'accord Clark, un conflit qui pourrait même mener le gouvernement Mulroney à l'éclatement, a confié hier au DEVOIR une source

fédérale haut placée au terme d'une rencontre particulièrement houleuse du conseil des ministres.

Hier, quand le cabinet fédéral s'est réuni pour faire le point, tous les symptômes d'un grand affolement étaient en effet au rendez-vous.

Avant même de franchir la porte de la salle de réunion, plusieurs ministres tiraient dans toutes les directions. Des ministres comme Benoît Bouchard et Marcel Masse affirmaient ainsi que l'entente actuelle, avec son Sénat égal, n'est pas vendable au Québec. Leur collègue Joe Clark rétorquait pour sa part qu'il ne lui manque que quelques améliorations pour être complète. « Je ne

crois pas que les bases de l'entente sur le Sénat vont être changées », précisait-il. « Je ne crois pas qu'aucun élément fondamental soit appelé à être modifié. »

À l'intérieur, où les discussions se sont prolongées pendant près de six heures, le bal a repris de plus belle, révèle-t-on. Tout le monde, exception faite du sénateur Lowell Murray, raconte Joe Clark qui s'est retrouvé sur la sellette, y a mis son grain de sel. Au terme de la rencontre, rien n'était vraiment réglé et le cabinet fédéral était toujours profondément divisé.

En public, le ministre Clark a annoncé qu'au cours des prochains

jours, Ottawa tentera de régler une série de « détails » susceptibles de rétablir la substance de l'Accord du lac Meech réclamée par Québec comme condition de son retour à la table. Il évoquait alors l'hypothèse d'une rencontre informelle des premiers ministres et des chefs autochtones dès la semaine prochaine pour entériner son projet d'entente.

Trente minutes plus tard, Brian Mulroney venait nuancer encore davantage l'appui de son gouvernement au projet négocié par son ministre. Il ne saurait s'agir, selon le premier ministre d'un projet canadien définitif tant que le Québec n'en

Voir page 4 : Cabinet

Clinton remporte haut la main l'investiture du Parti démocrate

NEW YORK (AFP) — Le gouverneur de l'Arkansas Bill Clinton, 45 ans, a été élu hier soir candidat démocrate aux élections présidentielles de novembre prochain par la convention du parti réunie à New York. La majorité requise de 2145 voix a été atteinte lors du vote de la délégation de l'Ohio.

M. Clinton, qui a choisi le sénateur du Tennessee Al Gore comme candidat à la vice-présidence, doit prononcer ce soir son discours d'acceptation.

Bill Clinton a ainsi reçu hier soit la récompense de six mois de campagne difficile, couronnement qui lui permettra de porter les couleurs du parti dans la course à la Maison-Blanche.

Un seul tour devait suffire au gouverneur de l'Arkansas pour recueillir la majorité des voix et, d'entrée de séance, le ton était donné quand les délégués ont hué copieusement les représentants du courant minoritaire venus à la tribune de l'amphithéâtre du Madison Square Garden

réclamer le droit à la parole pour Jerry Brown, et plaider sans succès en faveur de la plate-forme pour le progrès de l'ex-gouverneur de Californie.

Jerry Brown, rival malheureux de Bill Clinton qui ne dispose que de l'appui de quelque 600 délégués, aura laissé planer jusqu'au dernier moment — son discours de début de soirée — le mystère sur son éventuel ralliement au ticket Bill Clinton-Al Gore, un suspense relatif qui ne

Voir page 4 : Clinton

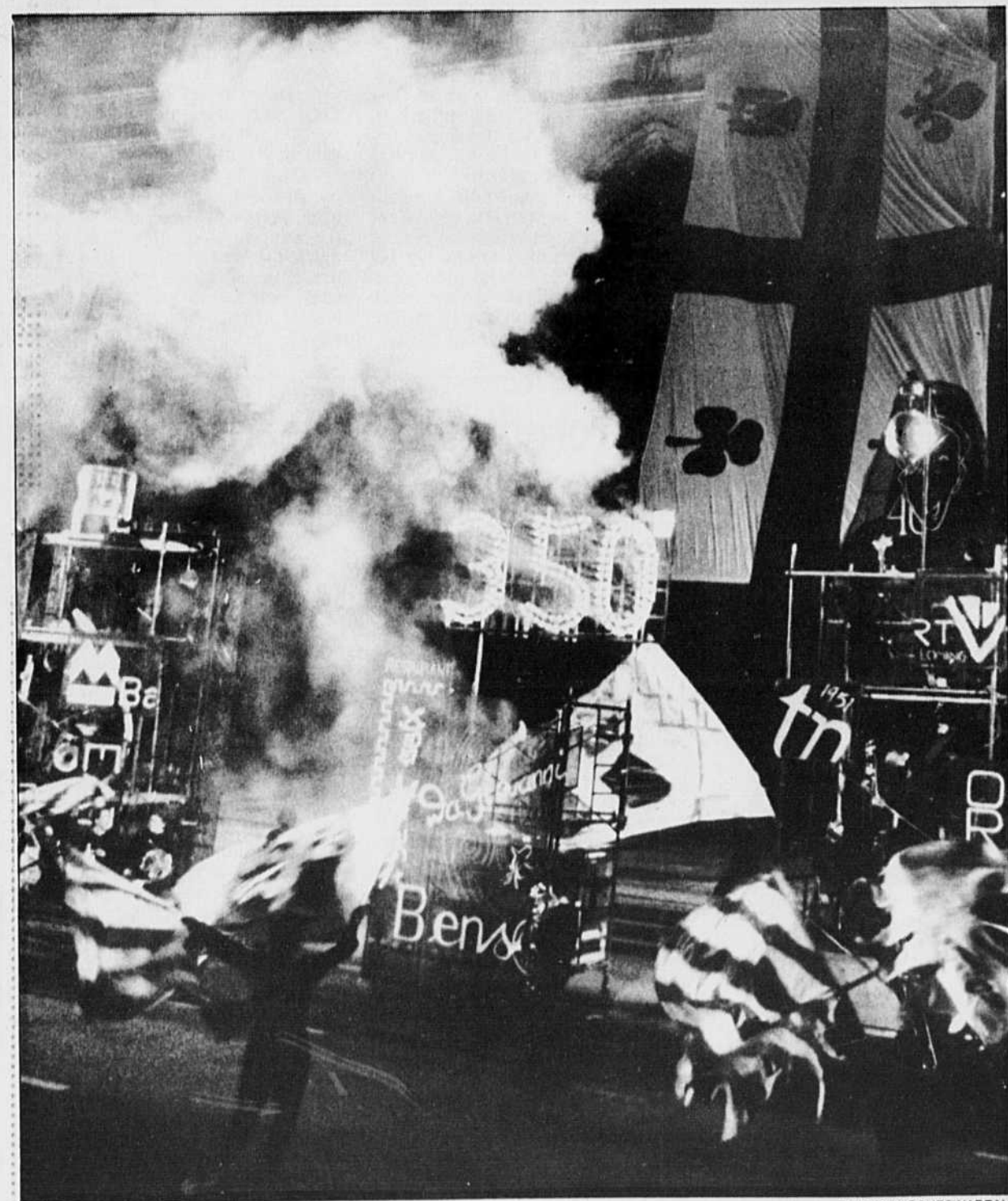


PHOTO JACQUES NADEAU

Un audacieux jeu de nuit

Le Théâtre Sans Fil inaugure cette semaine, sur le parvis de la basilique Notre-Dame, son grand spectacle nocturne intitulé « Le grand jeu de nuit ». Notre collaborateur Michel Vaïs a assisté au spectacle et nous livre ses commentaires en page 4.

Du balcon à l'obélisque



Montréal n'a pas jeté l'éponge dans l'affaire de l'Hôtel-Dieu

Caroline Montpetit

MALGRÉ la décision du gouvernement du Québec d'octroyer les contrats de construction pour l'érection de l'Hôtel-Dieu à Rivière-des-Prairies, la Ville de Montréal espère toujours avoir gain de cause dans ce dossier et obtenir le maintien de l'hôpital dans le centre-ville de Montréal.

Manifestement agacé de la décision du ministre de la Santé et des Services sociaux, Marc-Yvan Côté, le maire de Montréal, Jean Doré, a déclaré hier qu'il était urgent « que M. Bourassa, lui-même député de l'île de Montréal, fasse passer le message clairement à ces ministres que certaines décisions peuvent mettre en péril l'avenir de la métropole ».

« Tant que la bâtisse ne sera pas construite, d'ajouter Daniel Buisson, responsable des communications à l'Hôtel de ville de Montréal, nous gardons l'espoir de faire changer la décision. L'un de nos premiers

Voir page 4 : Montréal

Bombardier dans un projet immobilier de 1,5 milliard

Serge Truffaut

RÉPUTÉE pour les multiples activités qu'elle poursuit dans le domaine des transports, voilà que la compagnie Bombardier se lance dans l'immobilier en donnant le coup d'envoi à un projet résidentiel si vaste, qu'il nécessitera des investissements de... 1,5 milliard \$.

En attendant que les gouvernements du Canada, du Québec et de l'Ontario arrêtent une décision sur le TGV Québec-Windsor, Bombardier et la ville de Saint-Laurent ont signé une entente qui prévoit la construction d'environ 15 000 unités résidentielles sur les 24 millions de pieds carrés que le transporteur possède, par le biais de sa filiale Canadair, dans le territoire administré par cette municipalité.

Selon les informations fournies hier par M. René Dussault, président de la Commission de l'habitation de Ville Saint-Laurent, Bombardier agira en tant que maître d'oeuvre de ce projet qui comprendra cinq phases s'étalant sur une douzaine d'années. Plus précisément, Bombardier « vendra graduellement les terrains à des constructeurs qui devront se conformer aux normes incluses dans

Voir page 4 : Bombardier

CAHIER
SPÉCIAL

ÉDUCATION — Formation des maîtres

RÉSERVATIONS PUBLICITAIRES

842-9645

Date de tombée: le 7 août 1992

D'ici l'an 2001, le quart des professeurs actuels des niveaux primaire et secondaire auront pris leur retraite. La situation est semblable dans les cégeps.

Quels changements provoquera ce rajeunissement du corps professionnel? Quels standards doit-on exiger de ces nouveaux maîtres? Les futurs professeurs possèdent-ils une formation suffisante pour enseigner à nos enfants?

Comment s'y prendra-t-on, dans les universités, pour accueillir cette nouvelle clientèle?

Dans son édition du 15 août, LE DEVOIR se penchera sur l'éducation de demain au Québec.

PARUTION
le 15 août
DANS
LE DEVOIR

La tumeur du pape était bénigne

Jean-Paul II restera à l'hôpital une dizaine de jours

ROME (Reuter) — Le pape Jean-Paul II a été opéré hier matin d'une tumeur bénigne au côlon. Le souverain pontife, dont l'état a été jugé satisfaisant, devrait rester à l'hôpital pendant une dizaine de jours.

« L'opération a été radicale et curative parce que la lésion était de nature bénigne », indique un communiqué commun diffusé par le Vatican et la clinique Gemelli, où s'est déroulée l'intervention.

« Nous avons retiré une tumeur de la taille d'une orange », a déclaré le médecin anesthésiste Corrado Manni.

Le pape a réagi à l'opération « non pas comme un homme de 72 ans, mais comme un homme de 20 ans », a-t-il ajouté.

Les chirurgiens ont également procédé à l'ablation de la vésicule biliaire — une des interventions chirurgicales les plus courantes — parce qu'ils y avaient détecté des calculs.

Les résultats d'une biopsie de la tumeur, effectuée avant et pendant l'opération, ont montré qu'elle était bénigne, a indiqué le porte-parole du

Vatican Joaquin Navarro-Valls. D'autres examens seront pratiqués pour confirmer ce résultat.

Le souverain pontife a bien supporté l'opération et il a rapidement repris conscience, précise le communiqué. Il devrait rester à l'hôpital pendant une dizaine de jours.

Depuis son hospitalisation dimanche dernier, Jean-Paul II a reçu des vœux de bon rétablissement de nombreux dirigeants, notamment du président George Bush et de la reine d'Angleterre Elizabeth II.

Il a également reçu un message du Turc Mehmet Ali Agca, qui avait tenté de l'assassiner place Saint Pierre en 1981.

Joaquin Navarro-Valls a précisé que cette blessure n'avait aucun lien avec son opération intestinale.

Pendant l'intervention, quelque 4000 Polonais qui avaient obtenu une audience avec le pape à cette date ont prié dans la basilique Saint Pierre de Rome.

« L'ensemble du monde chrétien et catholique a poussé un soupir de soulagement », a déclaré pour sa part le

chef du protocole du Vatican, Mgr Domenico De Luca.

Le cardiologue Attilio Maseri avait déclaré après l'opération que la tumeur semblait être « bénigne à 99 % », ce qui pouvait laisser croire à un début de croissance de cellules cancéreuses.

Mais prié de dire si la tumeur était complètement bénigne, Joaquin Navarro-Valls a répondu : « Oui, c'est confirmé à 100 % ». Le professeur Francesco Crucitti, qui a dirigé l'équipe médicale pendant l'intervention, a également dit que la tumeur était « totalement bénigne ».

Le souverain pontife devrait pouvoir se rétablir complètement sans modifier son emploi du temps, a-t-il ajouté. Il pourrait même marcher à nouveau dès aujourd'hui.

Le pape, voyageur infatigable, a effectué 55 visites dans plus de 100 pays depuis son élection en 1978.

Il doit se rendre en République dominicaine en octobre prochain à l'occasion du 500e anniversaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb.

Bacon s'offusque des vantardises crieuses pour les Québécois

Robert Lefebvre
de la Presse canadienne

QUÉBEC — La ministre de l'Énergie, Lise Bacon, trouve « osé » et « déplacé » pour les Crieux de se vanter d'avoir dénigré le Québec au point de lui avoir fait perdre 17 milliards \$ en bloquant le contrat de vente d'électricité à l'État de New-York.

« Et quand je dis 'osé', je ne vais pas très loin », a déclaré Mme Bacon aux journalistes à son arrivée hier matin à la réunion hebdomadaire du conseil des ministres, à Québec.

Elle commentait alors la stratégie annoncée la veille par le Grand Conseil des Crieux consistant à « sensibiliser » les Québécois contre le projet Grande-Baleine. Le vice-président du groupe autochtone, Roméo Saganash, a profité de la première Conférence mondiale des jeunes indigènes, qui se tient à Québec, pour annoncer la tenue prochaine d'une vigoureuse campagne de sensibilisa-

tion adressée cette fois aux Québécois. Cette campagne serait du même genre que celle qui leur a valu du succès auprès des Américains et qui s'est soldée par la perte, pour le Québec, du fameux contrat de 17 milliards \$.

« Je trouve 'déplacé' qu'ils (les chefs Crieux) choisissent un moment où ils réunissent leur jeunesse pour continuer la même campagne de dénigrement sur le Québec. J'espère que ce n'est pas cela qu'ils veulent léguer à leur jeunesse », a commenté la ministre en affirmant vigoureusement que le gouvernement « va s'occuper » de contrer cette prochaine campagne de dénigrement.

Pour Mme Bacon, il est évident que les Crieux et les autochtones du Québec en général veulent avoir des

rencontres avec le gouvernement du Québec dans les présentes négociations constitutionnelles. Elle comprend donc qu'ils fassent des pressions sur la place publique pour les obtenir.

Au chapitre plus large de l'autonomie autochtone et des revendications territoriales, Mme Bacon a refusé de commenter les propositions qui ont fait l'objet d'une entente constitutionnelle la semaine dernière.

Elle a simplement déclaré qu'en ce qui a trait à une éventuelle modification des frontières québécoises, il faudrait que les provinces acceptent de morceler leurs terres. « Quant à nous, a-t-elle dit, nous n'avons pas encore accepté de faire cela. »

Les Crieux de Grande-Baleine boudent l'étude du projet

Catherine Leconte

LA COMMUNAUTÉ CRIE du village de Grande-Baleine a fait savoir hier qu'elle suspend toute participation ultérieure au processus d'évaluation environnementale du projet hydro-électrique d'Hydro-Québec, « d'ici à ce que des questions d'importance concernant le processus soient réglées ».

Le communiqué, qui porte le nom du chef de Whapmagoostui (le nom crie de Grande-Baleine), Matthew Mukash, justifie cette initiative par « l'abandon du projet original de la rivière Grande-Baleine et son remplacement par Hydro-Québec, à mi-chemin au cours de l'exercice d'évaluation, par un projet différent ».

On se souvient qu'à la suite de l'annulation du contrat de vente de 1000 mégawatts à l'État de New York, en mars dernier, Hydro-Québec a fait savoir que la réalisation totale du complexe serait vraisemblablement plus étalée dans le temps : la mise en service de la centrale GB 1 reste prévue pour l'an 2000, mais on repousserait de quelques années celle des centrales GB 2 et GB 3, respectivement fixée à 3 et 5 ans après celle de GB 1 dans la version initiale du projet.

Les Crieux de Whapmagoostui semblent considérer que cet allongement du calendrier des travaux de Grande-Baleine est une modification substantielle du projet, nécessitant l'ouverture d'un nouveau processus d'évaluation. Hydro-Québec et les cinq comités d'évaluation qui examinent conjointement le projet (aux termes d'un protocole d'entente intervenu en janvier dernier entre Québec, Ottawa, les Inuits et les Crieux) soutiennent le contraire.

La question avait déjà été soulevée lors de la première série d'audiences publiques tenues par ces comités au printemps dernier sur les directives qu'ils doivent prochainement donner à Hydro-Québec quant aux études d'impact que la société d'État devra effectuer. Paul La-

coste, président du comité fédéral d'évaluation, nous a d'ailleurs signalé hier que l'administrateur fédéral de la Convention de la Baie James, M. Dorais, avait écrit aux Crieux en juin dernier pour leur signifier officiellement que la modification de l'échéancier ne changeait pas le projet, lui-même.

M. Lacoste ne s'étonne pas outre mesure de voir la question ressurgir, car « certains voudraient rouvrir les négociations qui ont mené si laborieusement au protocole de janvier », dit-il. Le chef Mukash réclame d'ailleurs, dans son communiqué, une réunion des signataires du protocole.

M. Lacoste se dit toutefois perplexé quant au fait que l'initiative ait été prise par les Crieux de Whapmagoostui, alors que le protocole d'entente de janvier n'a pas été signé par les communautés locales mais par le Grand conseil de Crieux du Québec. (Il n'a pas été possible hier de joindre des responsables du Grand conseil pour savoir s'ils entérinaient cette initiative locale.)

En tout état de cause, précise-t-il, aucune participation active des Crieux n'est requise au stade actuel du processus d'évaluation. Les comités régissent en ce moment la version finale de leur directive d'étude d'impact, qui devrait être prête vers la fin août. Il se peut qu'Hydro-Québec souhaite la collaboration des Crieux pour mener ensuite ces études, mais « s'ils s'abstiennent, cela n'invalidera pas le processus et n'ouvrira pas à contestation juridique », assure M. Lacoste. « Nous aimerions beaucoup avoir un concours actif des populations locales, notamment sur les aspects sociaux et culturels, mais on ne peut forcer personne. »

« J'aime à croire qu'ils apporteront leur concours et que ceci n'est qu'un accident de parcours, comme il y en a eu beaucoup d'autres », ajoute-t-il. Mais au pire, leur abstention ne serait guère qu'un appauvrissement pour le rapport d'évaluation, et une occasion manquée pour eux. »

Mercredi demande à Bourassa de dévoiler ses exigences

Les femmes autochtones dénoncent leur chef

Maurice Girard
de la Presse canadienne

OTTAWA — Le Grand chef de l'Assemblée des premières nations a demandé hier au premier ministre du Québec de mettre un terme aux négociations bilatérales avec le gouvernement fédéral et de faire connaître au public canadien ses réserves sur la mise en oeuvre de gouvernements autochtones au pays.

Au cours d'un rallye sur la Colline parlementaire, M. Ovide Mercredi a pointé du doigt la Tour de la paix au moment où le carillon était actionné et il a exhorté les ministres et députés conservateurs participant à la rencontre du cabinet de mettre un terme à leurs objections sur l'entente de principe conclue la semaine dernière entre les premiers ministres des neuf provinces anglophones et le ministre des Affaires constitutionnelles, M. Joe Clark.

« Pour le Québec, la prochaine étape, c'est de négocier de façon bilatérale avec le gouvernement fédéral et nous ne sommes pas d'accord. Dans l'intérêt de la province de Québec, il (M. Robert Bourassa) devrait faire connaître publiquement les exigences du Québec sur le projet de réforme et retourner à la table multilatérale de négociations », a déclaré M. Mercredi, longuement ovationné.

Un peu plus de cent personnes ont participé tout au long de la journée à cette manifestation autochtone pour sensibiliser le public canadien au danger que l'entente de principe se désagrége et qu'elle emporte dans sa chute la reconnaissance du droit autochtone et la création future d'un troisième niveau de gouvernement contrôlé par les premières nations.

Depuis l'annonce surprise du 7 juillet, le projet fait l'objet de nombreuses critiques, plusieurs au sein même du gouvernement comme les ministres québécois Benoît Bouchard et Marcel Masse estiment qu'il s'agit d'un point de départ pour la négociation plutôt qu'une offre à prendre ou à laisser pour le Québec.

Mais, à l'exemple du cabinet du premier ministre Brian Mulroney, les autochtones ne font pas non plus preuve d'unanimité. Hier, dans un communiqué, l'Association des femmes autochtones du Canada a dénoncé à son tour le projet de réforme, qui brimerait les droits des femmes autochtones, et dénoncé personnellement leur principal porte-parole, M. Mercredi.

« Nous sommes déçues mais peu surprises que le chef national Ovide Mercredi ait décidé de ne rien faire pour l'égalité des genres dans cette ronde de négociations. Depuis le début, il n'a jamais donné son appui à l'égalité des femmes, même s'il a pu récupérer son statut personnel d'autochtone grâce à la lutte qu'ont menée les femmes autochtones ces 20 dernières années », a déclaré Mme Sharon McIvor, au cours d'une conférence de presse donnée en compagnie de Mme Judy Rebick, présidente du Comité d'action nationale.

« Le droit inhérent aux gouvernements autochtones, c'est un permis (qu'on accorde aux hommes) pour faire de la discrimination contre les femmes. Aujourd'hui même, on le constate à travers le pays. Des Amérindiennes se retrouvent partout devant les tribunaux pour tenter de se protéger contre des gouvernements autochtones dominés par les hommes », a ajouté Mme McIvor.

Depuis 1985, les femmes autochtones qui ont conquis en justes noces en prenant mari à l'extérieur des réserves ont perdu leur statut officiel. Ce qui se traduit pour elles par un fardeau financier additionnel, font valoir les Amérindiennes.

« L'engagement de négocier ne veut rien dire pour les femmes amérindiennes. On ne leur garantit pas une seule place à la table de négociations. On ne leur promet pas d'écouter leur voix dans le type de gouvernement autochtone qui sera implanté et qui génère des budgets de plus de deux milliards de dollars. Il n'y a rien pour les femmes autochtones dans cette entente », a conclu Mme McIvor.

350 ANS



Billets en vente à la Place d'Armes de 12h à 22h
Prix spéciaux pour groupes (25 personnes et plus)
872-7292

La Corporation des célébrations du 350^e anniversaire de Montréal et la Banque de Montréal présentent



LE GRAND JEU DE NUIT

Une réalisation du Théâtre Sans Fil, producteur du Seigneur des anneaux.

Un fabuleux spectacle son et lumière. Une expérience unique.

À LA PLACE D'ARMES
Devant la Basilique Notre-Dame

Tous les jours, sauf les lundis, à compter du 14 juillet, à 21 h 30.

Billets 15\$ (taxes incluses). En vente au Réseau Admission, (514) 522-1245 (appels locaux) ou 1 800 361-4595 (extérieur de Montréal), ou en personne au Marché Bonsecours. Pour plus de renseignements, composez le (514) 872-7292.

Une présentation de



Grands partenaires



Ville de Montréal



Avec la participation de

Côté: «Le Québec et le reste du Canada vivent dans deux mondes différents»

Deux ministres libéraux critiquent l'entente dont Bourassa attend toujours les textes légaux

Robert Lefebvre
de la Presse canadienne

QUÉBEC — Tandis que le premier ministre Robert Bourassa attend toujours les textes «légaux» de l'entente constitutionnelle du Canada anglais, deux de ses ministres se sont montrés insatisfaits hier des termes de cet accord intervenu la semaine dernière.

Le ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du Revenu, André Bourbeau, a vivement déploré l'incapacité des deux communautés, francophone et anglophone, à s'entendre sur une vision commune du Canada.

L'entente négociée la semaine dernière démontre clairement, selon lui, que «le Québec et le reste du Canada vivent dans deux mondes différents».

«Il semble bien que nous ne voyons pas la réalité canadienne de la même façon», a déclaré le minis-

tre Bourbeau en arrivant à la réunion du conseil des ministres, à Québec. «Le Québec a toujours dit que le Canada avait été construit sur le concept de deux nations, deux peuples fondateurs, sur le bilinguisme. Maintenant, il semble que nous avons 10 provinces et que tout le reste (ces concepts) s'est échappé par la fenêtre», a-t-il dit en anglais.

Sa collègue Lise Bacon, ministre de l'Énergie et des Ressources, après avoir repoussé plusieurs questions des journalistes sous prétexte qu'elle voulait s'abstenir de livrer ses états d'âme personnels, a fini par déclarer que la proposition pour une représentation égale au sénat devra être reconsidérée parce qu'elle n'est pas acceptable au Québec.

Mme Bacon a ajouté que les provinces qui réclament une telle représentation à la Chambre haute devront faire des compromis.

Les quelques autres ministres qui ont défilé devant les journalistes à l'entrée de la réunion du cabinet ont

refusé de se prononcer. Ce fut notamment le cas du ministre Claude Ryan qui a dit garder ses commentaires pour le moment opportun.

Le ministre des Affaires intergouvernementales et responsable du dossier constitutionnel, Gil Rémillard, a assisté à la réunion, mais il n'a pas voulu rencontrer la presse. Comme la plupart de ses collègues, il est entré par le sous-sol du «bunker» qui est inaccessible aux journalistes.

Entre temps, le premier ministre Bourassa et ses conseillers attendent toujours la rédaction en termes juridiques de l'entente du 7 juillet.

Selon l'attachée de presse du premier ministre, Mme Sylvie Godin, M. Bourassa cherche à faire clarifier certains détails de l'entente, notamment ceux portant sur la société distincte et sur le droit de veto pour la création de nouvelles provinces.

Des rencontres ont été tenues lundi entre fonctionnaires fédéraux et québécois et c'est sur ces points échangés que se penchent présen-

tement M. Bourassa et ses conseillers.

«Mais pour l'instant, rien n'est changé en ce qui a trait à une présence éventuelle de M. Bourassa à la table de négociation. Les conditions pour un retour, soit la substance de Meech, ne sont toujours pas remplies», a ajouté Mme Godin.

LE DEVOIR écrivait hier que le premier ministre Bourassa posait trois conditions à son retour aux négociations constitutionnelles: un sénat équitable (et non égal), le concept de société distincte inclus dans la clause Canada, et des pouvoirs accrus dans certains secteurs.

Par ailleurs, la menace du premier ministre ontarien de ne plus se présenter à une réunion constitutionnelle tant que M. Bourassa boycottera ces rencontres n'a aucun effet pour l'instant, observe encore Mme Godin. «Ça ne veut rien dire tant qu'il n'y a pas de réunion convoquée par Ottawa.»

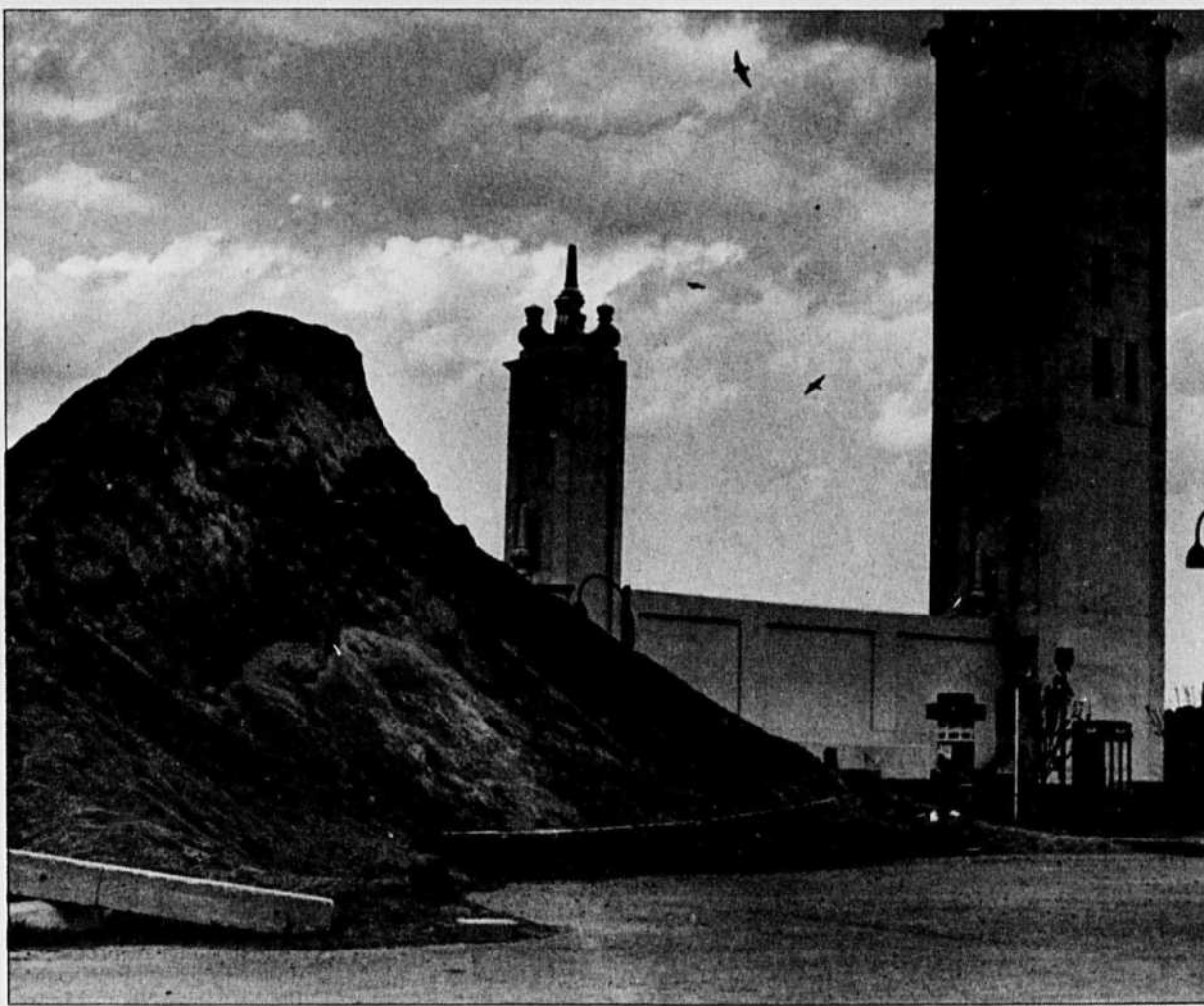


PHOTO JACQUES NADEAU

À Côté de la Tour de l'Horloge, dans la montagne de poussière de granit destinée à paver les allées du quai Jacques-Cartier, des hirondelles à front blanc ont aussi creusé leur nid cet été. Pour ne pas déranger leur couvée, le Vieux-Port a dû interrompre ses travaux trois semaines durant. Heureusement, les oiseaux s'envolaient cette semaine pour d'autres lieux en laissant le champ libre aux ouvriers.

Les amours perturbatrices des hirondelles

Danny Vear

DEPUIS un mois, 125 hirondelles des sables perturbent une partie des travaux de construction de la nouvelle centrale à turbines à gaz d'Hydro-Québec, à Bécancour.

En pleine saison des amours, les hirondelles des sables, comme leur nom l'indique, aiment bien bâtir leurs nids dans un terrain sablonneux. Pour elles, le chantier de construction d'Hydro-Québec était un endroit rêvé, note Serge Dupuis, responsable de l'environnement sur le chantier.

Sans peur, les hirondelles ont amené leurs nids sur le versant d'une tranchée qu'Hydro-Québec devait

creuser pour enterrer ses câbles d'alimentation de 230 KV, lesquels relient la centrale à turbines à gaz au poste d'alimentation de la centrale Gentilly 2. (La centrale à turbine à gaz servira à alimenter les services auxiliaires de Gentilly en cas de pannes de réseau).

«Dès que j'ai vu les oiseaux dans la tranchée, je me suis dit que je devais les protéger», a noté cet ancien ornithologue. Loin d'être démunis, il a pu utiliser la réglementation fédérale sur les oiseaux migrateurs pour convaincre les ingénieurs du chantier. En effet, en vertu de la Convention sur les oiseaux migrateurs, nul ne peut déranger la nidification de ces oiseaux, a confirmé le biologiste Jean Gauthier du Service canadien

de la faune.

Aujourd'hui, les hirondelles ont eu leurs petits. «En tout, on a sauvé de cinq à 600 oiseaux», lance fièrement Serge Dupuis.

En dépit des vacances de la construction, la section où nichent les oiseaux a été balisée pour protéger les hirondelles des impulsions d'un entrepreneur trop pressé. Une partie de la tranchée a tout de même été remblayée. Mais le trou qui reste ne sera comblé qu'à la fin août.

Cependant, le calendrier des travaux de la nouvelle centrale ne s'en trouvera pas affecté (la centrale doit entrer en fonction en décembre 1992) et la sauvegarde des oiseaux ne coûtera pas un sou aux Québécois, a tenu à préciser Serge Dupuis.

La chute d'un pont n'alarme pas Middlemiss

d'après PC

LE MINISTRE délégué aux Transports, Robert Middlemiss, affirme qu'il ne faut pas faire de lien entre la chute tragique d'un pont sur l'autoroute Jean-Lesage la semaine dernière et l'état général des ponts au Québec.

«Il ne faut pas déduire du fait qu'un pont en voie de démolition s'est écroulé que tous les ponts au Québec sont dans un mauvais état», a assuré hier le ministre en entrant à la réunion hebdomadaire du conseil des ministres.

Reconnaissant que certains ponts étaient ou sont dans un état «pitoyable», le ministre Middlemiss a rappelé que le gouvernement faisait actuellement du «rattrapage» en consacrant, depuis deux ans, quelque 30 millions \$ additionnels par année à la réparation de ces ponts.

Il a rappelé que son ministère a acquis il y a deux ans des équipements capables de mesurer la capacité de l'ensemble des ponts et qu'un programme de réparation avait alors été élaboré suivant certaines priorités. Son ministère consacre donc maintenant 60 millions \$ annuellement à la réfection des ponts.

Il affirme que l'ensemble des ponts qui ne sont pas identifiés comme ayant une «capacité moindre» sont en bonnes conditions. Mais

il n'en a nommé aucun.

La chute du pont de l'autoroute 20, survenue vendredi dernier à la hauteur de Notre-Dame-Du-Bon-Conseil a entraîné la mort d'un travailleur de la construction. La Commission de santé et sécurité au travail a fait enquête pour connaître les causes de l'effondrement mais n'a pas encore annoncé ses conclusions. Les travaux sur le pont, qui devaient initialement durer 13 semaines, seront vraisemblablement prolongés, indique-t-on au ministère.

En mai dernier, la Société canadienne du génie civil avait affirmé que plus de 1200 ponts étaient en si mauvais état qu'ils devraient être renforcés ou remplacés.

Près de 40 % des ponts du Québec ont été construits voilà plus de quarante ans en fonction d'une circulation beaucoup moins dense que l'achalandage actuel. Même les ponts plus récents n'ont pas été prévus pour une circulation aussi grande. Sur le pont Champlain, par exemple, l'achalandage depuis l'ouverture en 1962 est passé de 7300 à 120 000 véhicules par jour.

La pire situation se retrouve sur les routes secondaires, où neuf ponts sur dix sont jugés trop faibles. Plusieurs sont fermés à toute circulation lourde et à tous les printemps, on craint que plusieurs soient emportés par la crue des eaux.

Les guerres politiques de libération sous l'angle du microcosme culturel

Jean Chartier

LES GUERRES de libération politique sont maintenant abordées sous l'angle du microcosme culturel. C'est ce qu'on appelle la *reculturation de soi, de la femme, de l'autre*. L'approche idéologique des années 60 et 70 a été complètement mise de côté.

C'est du moins ce qui ressort des propos de M. Roger Dufour, auteur d'un *Dictionnaire du crime et de la violence*, qui faisait hier la synthèse du 2e Congrès mondial sur la violence et la coexistence, à la mi-temps du congrès. Le premier congrès s'était tenu à Jérusalem voici deux ans.

«Toute structure, toute idéologie, toute société, toute religion, toute famille, toute structure biologique peut être cause de violence», affirme M. Dufour. On ne cherche plus la cause magique, l'exploitation, la religion, l'oppression de la femme. Car, on sait que toute structure, toute relation doit être la base de quelque chose qui va dériver vers la violence et l'oppression.

L'approche à la violence se fait donc principalement dans l'examen de la relation à deux, en vertu de ce qui est examiné à ce congrès. M. Dufour se réjouit d'ailleurs que l'expérience des travailleurs du terrain, à savoir les travailleurs sociaux, les psychologues et les éducateurs de tous niveaux soient pris en compte dans ce congrès, tout comme le travail de recherche universitaire et celui des définisseurs de société.

M. Louis-Edmond Pettiti, le président de l'Association internationale d'échanges scientifiques sur la violence, explique que l'organisme est en quelque sorte allié à l'aventure. «En 1992, les violences diverses se sont manifestement accrues de façon importante. Nous voulons que ce type de rencontres soit le révélateur clinique des causes de nos échecs».

M. Pettiti est juge à la Cour européenne des droits de l'homme à

Strasbourg. Il rappelle qu'il y a 40 ans on n'aurait jamais cru qu'il y aurait des problèmes de respect de droit de la personne dans des démocraties nordiques. Et, pourtant cela se produit. Voici 20 ans, Ce genre de colloque aurait entraîné des condamnations à priori, ajoute-t-il. «Nous avons évité les procès politiques à priori. Nous adoptons une approche plus approfondie, plus psychologique des interactions de ceux qui participent à la violence comme auteurs, et de ceux qui y participent comme victimes».

Les ateliers faisaient relâche hier après-midi et les congressistes étaient invités à rencontrer les artistes.

Ainsi, le vernissage d'une exposition d'œuvres d'art sur la violence avait lieu à la Galerie Christiane Chassay. Cette exposition intitulée *Violence, Pièges du regard*, et en anglais *La séduction mortelle*, est organisée par la Société d'esthétique du Québec. M. Jacques-Bernard Roumanes, de l'Université du Québec, a exposé en conférence de presse la vision à l'origine de cette exposition.

Selon lui, «le superhéros des temps modernes n'est plus James Bond, c'est l'artiste performant qui nous montre une image, qui engage tout le corps dans l'art, car l'art est devenu performant». Cette vision bien exclusive de l'art est fortement représentée à Montréal. Un catalogue avec de nombreux textes d'analyse a ainsi été lancé lors du vernissage des artistes Dominique Blain, Peter Gnass, Michel Goulet et Éric Simon à la galerie de sculptures de Mme Chassay.

Une autre exposition s'ouvre aujourd'hui à la Galerie Graff avec des œuvres de Luc Béland, Louis-Pierre Bougie et Massimo Guerrera. Demain, un troisième vernissage aura lieu à la Galerie Trois-Points avec des œuvres de Michelle Héon, Peter Krausz, Denis Langlois et Marion Wagschal.

Un seul marine accusé d'agression sexuelle sera jugé pour le moment

QUÉBEC (PC) — L'enquête préliminaire de trois des quatre marines américains accusés d'agression sexuelle sur une adolescente de 12 ans, a été reportée, hier, au 30 septembre prochain.

Quant au sergent Leonard Perrelli, 26 ans, il est le seul qui se retrouvera aujourd'hui devant un juge de la Cour de Québec pour demander des modifications aux conditions de son cautionnement afin de pouvoir retourner aux États-Unis en attendant la reprise de l'enquête.

Les trois autres, les caporaux Cla-

rence Morris, 24 ans, Mark Cunningham, 22 ans, et Terry Cobb, 21 ans, passeront l'été sur une base américaine située à Terre-Neuve, où ils sont confinés depuis leur arrestation, en juillet 1991, à bord du porte-hélicoptère USS-Guam, alors en visite de courtoisie à Québec.

Les accusés ont dû remettre leur passeport et s'engager à verser un cautionnement de 5000 \$.

Les actes reprochés aux marines se seraient produits sur les Plaines d'Abraham.

Les grandes villes francophones en congrès

Jean Dion

PRÈS DE 120 délégués représentant une soixantaine des plus grandes villes francophones du monde se réuniront à Montréal, aujourd'hui et demain, à l'occasion de la XIIe assemblée générale de l'Association des maires et responsables des capitales et métropoles partiellement ou entièrement francophones (AIMF).

Sous le thème «Ressources humaines et formation dans un contexte municipal», les délégués discuteront notamment du développement et des transports, de la gestion informatique, de l'économie, des fi-

nances et de l'organisation administrative. Toutes les délibérations en commissions se dérouleront à huis clos, ont fait savoir les organisateurs. Une conférence de presse clôturera l'événement, demain après-midi.

Entre-temps, les participants auront assisté aux cérémonies entourant l'inauguration de la place Charles-de-Gaulle, cet après-midi au parc Lafontaine. Samedi, une réception sera donnée à l'Hôtel de Ville, à la suite de laquelle les délégués assisteront au spectacle francophone présenté dans le nouveau parc des Îles.

C'est l'Afrique qui a envoyé le plus

important contingent de délégués à cette assemblée avec la représentation d'une trentaine de villes, parmi lesquelles Abidjan, Antananarivo, Brazzaville, Casablanca, Dakar, Kinshasa, Libreville, Lomé, Marrakech, Nouakchott, Ouagadougou, Tunis et Yaoundé.

Du côté européen, le participant vedette sera certainement le maire de Paris et ex-premier ministre de la France, M. Jacques Chirac, qui est arrivé à Montréal hier. Bordeaux, Genève, Liège, Lille, Luxembourg, Marseille et Bucarest prendront également part aux discussions.

Venant d'ailleurs dans le monde,

Port-au-Prince, Beyrouth et Phnom Penh ont aussi confirmé leur présence.

Pour sa part, le Québec sera représenté, outre la ville hôte, par Québec et Hull. Si l'Association des municipalités du Nouveau-Brunswick sera des débats, il faut cependant remarquer qu'aucune ville canadienne hors Québec n'est spécifiquement représentée.

L'an dernier, l'Assemblée générale de l'AIMF s'était déroulée à Bordeaux, en France. Le site de la rencontre de 1993 devrait être dévoilé au cours de cette XIIe assemblée.

Delta
vers
Boston

Delta vous offre le premier et le dernier vols pour Boston,
et d'autres départs pratiques tous les jours.

Départs pour Boston

6 h 45 9 h 45 13 h 05 15 h 10 18 h 50
(Premier vol) (Dernier vol)
Consultez votre agent de voyages ou appelez Delta à Montréal au 337-5520.



DELTA AIR LINES
L'Amour Du Métier Nous Donne Des Ailes.™

Lavoie-Roux et Rizzuto sont opposés au projet d'entente

Maurice Girard

de la Presse Canadienne

OTTAWA — À l'exemple des Claude Castonguay, Gerald Beaudoin, Solange Chaput-Rolland et Roch Bolduc, les sénateurs québécois Thérèse Lavoie-Roux et Pietro Rizzuto n'acceptent pas le projet de réforme du Sénat proposé par le gouvernement fédéral et les provinces anglophones.

Un des principaux organisateurs du Parti libéral du Canada, le sénateur Rizzuto affirme que, s'il faut isoler certaines provinces dans cette ronde Canada, ce devrait être la tour cette fois-ci de Terre-Neuve et de

l'Alberta.

« Il ne faudrait pas que ce soit le Québec qui soit mis de côté. D'après moi, si Terre-Neuve et l'Alberta insistent sur un Sénat égal, le gouvernement fédéral et les autres provinces pourraient en arriver à une autre solution et essayer de les convaincre. Il faudrait à un moment donné qu'ils (l'Alberta et Terre-Neuve) fassent leur part », a déclaré M. Rizzuto au cours d'une interview à la Presse Canadienne.

Appuyé par le Québec et sept ou huit provinces, le gouvernement fédéral pourrait alors présenter à la Chambre des communes une proposition constitutionnelle, qu'on pour-

rait par la suite soumettre à la population par voie de référendum, suggère-t-il.

« Je ne suis pas partisan d'un Sénat égal et je l'ai jamais été », rappelle M. Rizzuto, qui insiste pour que le Québec conserve ses 24 sièges, quitte par la suite à bonifier la représentation des Maritimes et de l'Ouest.

« Le Québec devrait garder son nombre de sénateurs, 24, peut-être descendre jusqu'à 20. Les Maritimes ne peuvent exiger d'en avoir plus que 20. Dans l'Ouest, on pourrait aller jusqu'à 30 ou 40. Mais il est important que le Québec garde au moins son 20 pour cent de sénateurs », dit-il.

Dans l'ensemble, Pietro Rizzuto n'est « pas très optimiste » sur les chances de succès de la réforme enclenchée le 7 juillet par l'entente de principe conclue entre le fédéral et le Canada anglais. « Il ne semble pas qu'il y a de l'enthousiasme pour trouver un accord, surtout si on regarde les déclarations de l'Alberta et de l'Ouest. Ils ne semblent pas prêts à faire des changements. »

Ancienne ministre libérale dans le cabinet Bourassa, la sénatrice Thérèse Lavoie-Roux trouve non seulement la proposition sur le sénat inacceptable pour le Québec mais aussi « irréaliste ». Quant au mode proportionnel d'élections, « c'est in-

tilement compliqué », souligne-t-elle.

Le projet de réforme du ministre Clark est si mal enclenché que, « sans devoir tout recommencer à zéro, il faudra en refaire une bonne partie ». Elle rappelle que la mise en oeuvre de gouvernements autochtones crée également des difficultés pour le Québec, qui ne compte pourtant que 60 000 Amérindiens, soit un dixième de la population autochtone du pays.

« Est-ce qu'on se retrouve avec 12 ou 15 gouvernements au Québec? Je ne le sais pas. Que certains droits soient donnés aux autochtones, c'est bien. Sur la question du territoire, on ne sait pas mais on a déjà parlé du

Québec (comme territoire amérindien) moins le Saint-Laurent. Est-ce que dans le fond on se crée des problèmes pour dans cinq ans quand les tribunaux vont décider », ajoute la sénatrice, nommée par le premier ministre Mulroney.

Quant au Sénat, elle y voit des problèmes pratiques : « On va demander aux sénateurs de représenter au-delà d'un million d'électeurs, mais avec moins de pouvoirs qu'ils en ont présentement. Devoir répondre à un million d'électeurs, ça veut dire que potentiellement il y a un million de personnes capables d'aller frapper à votre porte ».

Le Théâtre Sans Fil propose un audacieux *Jeu de nuit*

Michel Vaïs

NOVATEUR et risqué, le spectacle à grand déploiement du 350^e anniversaire de Montréal l'est à plus d'un titre. D'abord par l'ampleur du cadre, par les moyens mis en oeuvre, par le nombre de participants, mais aussi par le propos (l'histoire de Montréal) qui a forcé les concepteurs à faire une sélection sévère, de la fondation de la ville à des événements tout récents.

Hier soir, 3300 spectateurs installés sur des gradins face à la basilique Notre-Dame, de part et d'autre de la statue de Maisonneuve, sur la Place d'Armes, ont assisté à cette fête audiovisuelle orchestrée par André Viens, metteur en scène et directeur artistique du Théâtre Sans Fil. Afin d'élaborer son premier spectacle entièrement conçu pour le plein-air, Viens s'est entouré de l'auteur Pierre Voyer (avec qui il avait déjà travaillé dans le *Seigneur des anneaux*) et du scénographe Michel Demers qui a conçu les marionnettes géantes (il avait fait celles du *Seigneur*, du *Hobbit* et de *Rabelais*). La musique est signée Jean-François Léger, les éclairages, Claude Accolas, tandis que Paul Saint-Jean, de la compagnie L'Écran humain, a conçu les projections.

En fait, la basilique Notre-Dame constitue à la fois le décor du spectacle, l'écran des projections de films et de formes fixes, mais aussi un acteur de l'épopée grandiose qui nous est racontée. Un premier mouvement du spectacle se concentre sur

le Régime français, de l'arrivée des grands voiliers à la capitulation de Montréal. Ensuite, le Régime anglais nous fait revivre l'occupation, la crise des Patriotes et l'union du Haut et du Bas-Canada. Enfin, un troisième mouvement s'attache à l'époque moderne, c'est-à-dire, aux dernières 125 années.

Nombreux furent les clins d'oeil à l'Histoire, parfaitement reçus par un public détendu. Parmi les plus réussis, il faut citer le surgissement du visage de Lord Durham, sous un gigantesque chapeau (quoique sa crotte de nez, que l'on s'est amusé à agiter, a détourné le public de ses propos); ou encore, la composition inopinée du visage caractéristique de Jean Drapeau, à même les anneaux olympiques; j'ajouterais aussi la déroute des armées française et anglaise, après la bataille des Plaines d'Abraham, alors que les soldats ennemis sortent en se soutenant mutuellement, clopin-clopat. Le public a bien apprécié la reconstitution du match de hockey au cours duquel Maurice Richard a été expulsé, causant l'éclat que l'on sait, de même que l'arrivée dramatique de l'armée, au moment de la Loi des mesures de guerre. À ce sujet, des frissons ont parcouru les spectateurs en écoutant le commentaire : « Les réactions des autorités politiques surprennent la population et seront par la suite sévèrement critiquées. » S'ensuit l'explosion d'une boîte aux lettres installée depuis le début au coin gauche de la basilique!

Bref, un spectacle grandiose, amusant, plein de surprises, à voir.



PHOTO JACQUES NADEAU

« Le grand jeu de nuit » évoque les grands événements des 350 ans d'histoire de Montréal. Ci-dessus, un épisode qui a marqué l'histoire de Montréal et de tout le Québec : la bataille des Plaines d'Abraham.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Cabinet

sera pas partie prenante et jusque-là, rien n'y serait donc à prendre ou à laisser.

Selon plusieurs sources, les paroles de Joe Clark ne reflètent pas fidèlement l'état d'esprit du gouvernement fédéral. Depuis la semaine dernière, plusieurs ministres, députés et sénateurs québécois ont en effet opposé une fin de non-recevoir sans appel à son entente. Encore hier, le mouvement d'opposition au sein des troupes du Québec à Ottawa s'est encore amplifié, les sénateurs Thérèse Lavoie-Roux et Pietro Rizzuto y ajoutant leurs voix.

À la table ministérielle entre temps, la rencontre d'hier aurait cristallisé ces positions. Alors qu'à Ottawa, plusieurs stratégies du gouvernement auraient voulu que les témoins fédéraux québécois exercent des pressions sur Robert Bourassa, ces derniers auraient clairement signifié qu'ils continueraient à se dresser en obstacles sur la voie de l'acceptation du projet actuel au Québec. Dans l'ensemble, les délibérations d'hier n'auraient pas amené les ministres québécois à rentrer dans le rang. À la place, les déclarations à Québec de la ministre Lise Bacon les auraient encore aiguillonnés sur la voie de la dissension.

Tout cela place le gouvernement fédéral dans une situation critique. À partir de maintenant, rien n'est certain, conviennent ainsi les stratégies fédérales. Selon plusieurs proches du gouvernement, toutes les hypothèses, d'un référendum fédéral jusqu'à une élection générale sont en effet envisageables. À tout coup, convient-on cependant, le gouvernement Mulroney friserait l'éclatement.

■ Le projet Clark : sous sa forme actuelle, l'entente négociée par le ministre Clark n'a pas trouvé preneur au Québec. À tous les niveaux, les membres québécois du gouvernement Mulroney ont indiqué qu'elle devrait être renégociée, en particulier en ce qui a trait au Sénat. Par contre, neuf provinces l'appuient publiquement, ce qui rend improbables des modifications importantes. Mais si, au bout du compte, Robert Bourassa ne juge pas le projet acceptable, Brian Mulroney devra choisir entre son aile québécoise ou le fruit des travaux du ministre Clark.

■ Un projet unilatéral fédéral : à Ottawa comme à Québec, plusieurs souhaitent en privé que le gouvernement fédéral réécrive l'entente de la semaine dernière pour la rendre plus conforme au rapport Beaudoin-Dobbie et aux revendications du Québec. S'il le fait, Brian Mulroney s'expose à se mettre à dos la plupart des premiers ministres provinciaux, dont certainement les Getty, Romanow, Filmon et Wells, partisans d'un sénat Triple-E. Il ne pourrait pas non plus compter à coup sûr sur l'appui des partis d'opposition à Ottawa, appui jugé essentiel à une victoire référendaire dans le camp fédéral.

■ Une élection fédérale : à entendre les échos des députés conservateurs qui viennent de passer un mois dans leurs comtés, la solution d'une élection s'apparenterait à un suicide pour le gouvernement Mulroney. Si des élections avaient lieu d'ici la fin de l'année, peu de députés du gouvernement ont confiance d'être réélus. Le premier ministre a en plus toujours exclu l'hypothèse de faire de la question constitutionnelle la base d'une campagne électorale.

Hier, avec peu de sorties de secours à sa portée, le cabinet fédéral s'en est tenu à envisager l'hypothèse à court terme d'un retour de Robert Bourassa à la table fédérale-provinciale. Si Québec a des objections à faire valoir sur la notion d'un sénat Triple-E, il devra revenir le dire à la

table à onze, a ainsi stipulé le ministre fédéral Joe Clark.

D'ici la semaine prochaine, Ottawa tentera donc de régler trois des cinq anciennes rubriques de l'accord du lac Meech qui posent encore problème, c'est-à-dire, des ajustements décrits comme techniques à l'entente sur l'immigration, l'exigence de Québec d'avoir un veto sur l'admission de nouvelles provinces et une formulation plus musclée de la clause de société distincte. Il inviterait alors Robert Bourassa à revenir à la table et c'est seulement au terme de cette démarche qu'Ottawa avisera.

◆ Montréal

but dans ce dossier était que le débat public se fasse, et le débat public va continuer de se faire. Nous attendons avec impatience le rapport de Me Michel Yergeau, président du comité consultatif sur l'avenir de l'Hôtel-Dieu, qui doit être présenté à l'autonomie.

Par ailleurs, dans les coulisses de l'Hôtel de ville, on affirmait hier toujours compter sur l'appui de quelques membres du Conseil des ministres de Québec, notamment Claude Ryan et Daniel Johnson, prudemment peu enthousiastes face aux conséquences du projet du ministre Marc-Yvan Côté.

Selon une source de la ville de Montréal qui refuse d'être identifiée, les débats autour du projet du ministre Côté auraient en effet été « animés » au Conseil des ministres, et le consensus autour de cette décision demeurerait fragile à Québec.

Pour sa part, Jocelyn Dumas, attaché de presse de M. Johnson, lui-même président du comité ministériel de Montréal, a affirmé qu'il y avait effectivement eu des recommandations du comité ministériel de Montréal quant au projet de M. Côté, mais que la décision d'entériner la décision était gouvernementale et relevait de l'ensemble du conseil des ministres.

« Il y a eu des rencontres de M. Johnson avec des représentants de plusieurs organismes dans ce dos-

sier, et notamment du comité présidé par la Chambre de commerce de Montréal. M. Johnson a tenu compte des avis qu'il avait ainsi reçus. Mais à ce jour, le gouvernement a rendu sa décision, et il serait étonnant qu'il revienne sur cette décision, à moins d'une très bonne raison », a dit M. Dumas.

De son côté, le ministre de la Sécurité publique, M. Ryan, a refusé hier de commenter le dossier, ce dernier relevant bien de la juridiction de M. Côté.

Selon Daniel Bussièrès, la Ville pourrait par ailleurs également se montrer difficile dans la négociation concernant la cession de la partie du terrain de Rivière-des-Prairies appartenant à la ville de Montréal au gouvernement du Québec.

« Je vous laisse déduire qu'on ne vendra pas notre terrain tout de suite, les yeux fermés », a souligné M. Bussièrès. Le 23 juin, nous avons nommé un interlocuteur pour discuter de la vente du terrain en question. Cela dit, en dernier recours, le gouvernement du Québec a tous les moyens légaux pour nous exproprier ».

Une partie seulement du terrain prévu pour l'emplacement du nouvel Hôtel-Dieu à Rivière-des-Prairies, appartient présentement à la ville de Montréal, le reste étant présentement en voie d'expropriation.

Pour sa part, Me Michel Yergeau, a confirmé hier qu'il était clair dès le début de la tenue des audiences publiques du comité qu'il travaillait « sur un dossier dans lequel la décision gouvernementale avait déjà été prise ».

« Les contrats de construction du nouvel Hôtel-Dieu sont accompagnés de clauses résolutoires, a-t-il cependant précisé, advenant que le gouvernement décide de ne pas aller de l'avant avec son projet. La décision gouvernementale n'est pas absolument irréversible ».

Me Yergeau a par ailleurs précisé que « si son comité pourrait arriver à la conclusion que l'Hôtel-Dieu devrait démembrer à Rivière-des-Prairies, il est évident que de telles décisions ne devraient pas être prises selon le processus que l'on connaît actuellement ».

Me Yergeau a ajouté que bien que les organismes de consultation n'aient pas d'autre poids que le poids moral d'un rapport, « un travail honnête dont les conclusions sont franchement et nécessairement une influence ».

◆ Bombardier

l'entente signée par la Ville et la compagnie ».

Préside par M. Laurent Beaudoin, cette compagnie assumera tous les coûts afférents à la mise en place des infrastructures inhérentes à ce type de projet comme, par exemple, la construction des rues et des égouts.

En effet, selon les précisions apportées par M. Dussault les acteurs en présence ont élaboré ce projet en

fonction, notamment, du principe suivant : que les citoyens actuels de Saint-Laurent n'assument pas les coûts d'installation des services qui se financent normalement par les taxes d'améliorations locales.

Dans ce contexte, Bombardier va « céder graduellement 18 % des terrains à la ville. De notre côté, pour dispenser certains services, et dans le but d'économiser au niveau des coûts d'entretien, on va procéder, par exemple, par bassin de rétention ».

À la faveur des négociations qui se sont poursuivies sur plusieurs mois, il a également été décidé de mettre en marché un produit résidentiel s'adressant presque exclusivement à ces premiers acheteurs qui, faute de trouver à Montréal un produit s'accordant au volume de leur bourse respective, s'exilent en banlieue.

De fait, on s'attend à ce que les unifamiliales, les semi-détachées ou les condominiums attirent d'abord et avant tout les jeunes couples. C'est en tout cas en fonction de ce type de clientèle qu'un concept architectural particulier a été dessiné.

Dès aujourd'hui on va donner le coup d'envoi aux premiers travaux, plus précisément la démolition des pistes de Canadair, pour vendre ensuite des terrains à des promoteurs qui construiront entre 1100 et 1200 unités dans le cadre de la première phase. Les premières maisons ou copropriétés seront livrées à la fin de 1993 ou au début de 1994.

Incidentement, les promoteurs qui de concert par Bombardier et Ville Saint-Laurent devront se conformer aux normes ou règles qui ont été fixées. « Le développement architectural, par exemple, se fera selon les normes que nous avons établies ».

Dans l'ensemble le projet prévoit que 85 % des constructions seront résidentielles, 6 % pour les commerces ou services, et le reste pour les besoins divers.

◆ Clinton

changeait rien au succès garanti de son rival.

« Nous devons nous préparer à nous battre pour Bill Clinton. Chaque voix comptera le 3 novembre prochain », a insisté le maire noir d'Atlanta, Maynard Jackson, sous les applaudissements de la salle.

Le discours de nomination prononcé par le gouverneur de New York, Mario Cuomo, devait constituer le morceau de choix.

En début de soirée, quelques extraits du texte circulaient déjà, notamment un passage où le gouverneur, l'un des meilleurs orateurs du parti, enjoignait le président George Bush de « laisser la place au gain... ».

« Le temps du changement est arrivé, quel qu'un d'assez intelligent pour savoir, assez solide pour agir et assez sûr pour diriger », lançait encore le gouverneur de New-York qui devait aussi souligner comment son collègue de l'Arkansas avait présenté onze ans durant un budget en équilibre, compliment de poids pour cet homme politique moins chanceux avec les finances new-yorkaises.

Avant le traditionnel « roll call », un cérémonial durant lequel chaque État annonce son vote, les délégués devaient connaître un moment émouvant avec la diffusion d'un film sur Robert Kennedy, assassiné en

1968 alors qu'il faisait campagne pour la Maison-Blanche qu'avait occupé son frère John, lui aussi assassiné, en 1963.

Quant à la vedette de la soirée, Bill Clinton, c'est sans doute de sa chambre d'hôtel, devant le téléviseur entouré par ses proches, qu'il entendait suivre son intronisation.

Depuis le début de la Convention, lundi, le gouverneur de l'Arkansas, peaufine son discours d'acceptation, ne s'accordant que quelques pauses pour faire son jogging quotidien, ou pour s'entretenir avec des personnalités étrangères comme hier matin, avec le président du Congrès national africain (ANC), Nelson Mandela.

Cette convention a d'ores et déjà prouvé l'emprise de Clinton sur le parti : sa plate-forme électorale a été adoptée sans heurt et il a reçu le soutien de l'ensemble des témoins du parti, surtout celui du pasteur noir Jesse Jackson, qui s'était pourtant rallié du bout des lèvres.

Aujourd'hui, dernière journée de la Convention, les quelque 4000 délégués venus des 56 États et territoires de l'Union, devaient accorder l'investiture au candidat à la vice-présidence, le sénateur Al Gore, avant le discours final de Bill Clinton, qui montera enfin à la tribune.

Hier après-midi, les démocrates discutaient ferme de la démission surprise d'Ed Rollins, co-directeur de la campagne de Ross Perot. « Je souhaite à M. Perot tout le bien possible », déclarait M. Gore, laissant clairement entendre que pour les démocrates, cette candidature indépendante aux présidentielles — toujours pas officialisée par l'homme d'affaires texan — vole d'abord des voix au républicain George Bush.

Enfin, selon un sondage ABC-Washington Post publié hier soir Bill Clinton fait un bond de 12 points dans la faveur du public américain.

Selon cette enquête, M. Clinton est crédité de 42 % des intentions de vote, contre 30 % au président George Bush, pour les Républicains, et 20 % au milliardaire texan Ross Perot, qui doit se présenter comme candidat indépendant.

L'avance du gouverneur de l'Arkansas est encore plus nette auprès des personnes qui se déclarent certaines de voter le 3 novembre. Elle est de 17 points sur M. Bush, comparée à un retard de 5 % la semaine dernière.

Selon un autre sondage diffusé hier par la chaîne CBS, 41 % des personnes interrogées voient en M. Clinton le candidat le plus susceptible de leur apporter les changements qu'ils souhaiteraient, contre 30 % pour M. Perot et 15 % pour M. Bush.

Les candidats bénéficient traditionnellement dans les sondages de la publicité qui leur est accordée au moment de la convention de leur parti.

16 juillet
par la PC et l'AP

1990 : plus de 2000 personnes assistent, à l'église de l'Ancienne-Loirette, aux funérailles du caporal Pierre Lemay, mort devant les barricades d'Oké; un violent tremblement de terre fait plus de 240 morts dans le nord des Philippines. 1986 : le chef de la police de Jean-Claude Duvalier est condamné à mort, en Haïti.

LE DEVOIR

Renseignements..... (514) 844-3361

Administration..... (514) 844-3361

Rédaction..... (514) 842-9628

Annonces classées..... (514) 286-1200

Publicité..... (514) 842-9645

numéro sans frais..... 1-800-363-0305

LES BUREAUX DU
DEVOIR SONT
OUVERTS DU LUNDI
AU VENDREDI
DE 9H00 À 16H30

Abonnements

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot et pour les abonnements postaux.

Montréal..... (514) 844-5738
Extérieur (sans frais)..... 1-800-463-7559

Service à la clientèle
LE DEVOIR
211, St-Sacrament,
Montréal QC H2Y 1X1

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC
AGENTS DE BREVETS ET MARQUES
PROTECTION DES DROITS
DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
55 St-Jacques, Montréal, Québec, H2Y 3X2
Fax: (514) 845-7874 Tél.: (514) 98 R-0-B-1-C

PHOTOCOPIES URGENTES?

En noir? En couleurs? De qualité? À bas prix? Vite faites?

Toutes grandeurs? Alors, adressez-vous à :

SCRIBEC 385-9400, 45, RUE JARRY EST

Provigo se défait de ses intérêts dans l'Ouest canadien pour 120 millions \$

d'après la Presse Canadienne

LE GROUPE Provigo se retire de l'Ouest canadien, cédant pour 120 millions \$ sa filiale Horne & Pitfield, basée à Edmonton, ainsi que ses droits de bannière IGA en Ontario.

Waldman ferme samedi

Danny Vear

N'AYANT PAS réussi à s'entendre avec ses 23 travailleurs syndiqués en grève depuis six mois, la poissonnerie Waldman fermera ses portes samedi. Le Groupe La Mer, propriétaire de Waldman, a invoqué les salaires trop élevés de ses 23 travailleurs et la conjoncture économique actuelle pour expliquer sa décision.

« À moins d'un miracle, on ferme les portes. Nous perdions tout simplement trop d'argent », a expliqué Jeffrey Coleman, vice-président aux finances du Groupe La Mer. En fait, le Groupe La Mer compte se retirer de plus en plus du commerce de détail du poisson, a indiqué M. Coleman. « Nous avions six commerces de détail. Il nous en reste deux. Nous allons nous concentrer sur nos activités de grossiste et de courtier international de poissons », a-t-il noté.

L'entreprise met ainsi fin brutalement au conflit de travail qui l'oppose au Syndicat des Travailleurs unis de l'alimentation (FTQ) depuis le 23 janvier. Elle demandait aux syndiqués des concessions salariales. De leur côté, les syndiqués exigeaient un gel des salaires et des avantages que Provigo leur avait consentis. C'est à la fin de 1988 que La Mer achetait la poissonnerie de la rue Roy de Provigo.

Le nouveau propriétaire, Kosta Katsoulis, a toujours prétendu qu'il ne pouvait accorder les mêmes avantages salariaux que le géant Provigo.

Pour Michel Larose, président des Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce, local 501, l'employeur a simplement voulu se débarrasser de ses travailleurs syndiqués. « Nous étions prêts à faire des concessions. C'est clair et net qu'il ne veut plus des syndiqués », a noté Michel Larose. Frustré de la tournure des événements, M. Larose a soutenu que l'employeur ouvrirait « sous peu » un libre-service de poissons « sous un autre nom ».

Le Groupe La Mer ne nie pas qu'il aimerait ouvrir un comptoir libre-service de poissons. Celui-ci ne remplacera pas nécessairement la légendaire poissonnerie de la rue Roy. En fait, le Marché central serait envisagé. « Personne ne nous a cependant encore approché », a précisé Monsieur Coleman.

Selon Jeffrey Coleman, Waldman a enregistré des profits uniquement lors de la première année d'opération suivant l'acquisition. Depuis, l'entreprise aurait accumulé des pertes de l'ordre de 300 000 \$. Pour Waldman, la vente par la famille Waldman aurait signifié la fin de la rentabilité, note-t-il.

L'acquéreur est le Oshawa Group, de Toronto, dont la principale activité est déjà la chaîne IGA, dont elle regroupera maintenant les marques de commerce dans presque tout le Canada; la transaction a été annoncée conjointement hier par les deux parties.

La transaction concerne avant tout l'actif de Horne & Pitfield Foods, formé d'entrepôts et de 259 magasins, franchisés et affiliés, soit des épiceries IGA, Garden Market, TripleS ainsi que des dépanneurs Reddi Mart et Mayfair; outre l'Alberta, ce réseau s'étend en Saskatchewan, dans les Territoires du Nord-Ouest et le nord de la Colombie-Britannique.

Oshawa Group, déjà propriétaire des IGA du Québec, obtient maintenant d'une autre filiale de Provigo,

Loeb, les franchises et marques de commerce IGA en Ontario surtout, de même que dans l'Ontario québécois et en Abitibi.

Selon Germain Lecours, vice-président d'Univa, nouvelle appellation de Provigo en bourse, la vente a pour avantages de « concentrer nos énergies dans des marchés près de chez nous, où nous avons une position de leadership et qui ont plus de potentiel ». Provigo avait investi en Alberta du temps où Pierre Lortie était président.

L'argent de la vente servira à appuyer les activités de Provigo Distribution au Québec, de la filiale Loeb en Ontario et dans le Nord-Ouest québécois, de C Corp au Québec, en Ontario et en Alberta et de Provigo Corp. en Californie.

Provigo réalise un chiffre annuel de 4 milliards \$ au Québec, rappelle

M. Lecours, et de près de 2 milliards \$ en Ontario avec 120 épiceries Loeb.

À Toronto, Sam Crystal, vice-président d'Oshawa, a souligné que la société pourra maintenant se développer « à partir de notre base, IGA, comme chez Univa où la marque de commerce principale est Provigo. La transaction sera dans le meilleur intérêt des deux parties. »

La clôture de la transaction est prévue pour le 8 septembre et le transfert effectif des titres de franchise durant l'année qui suit. Le montant d'environ 120 millions \$ étant « sous réserve des ajustements normaux de clôture. »

La transaction doit obtenir l'approbation du tribunal administratif de la concurrence, au ministère fédéral de la Consommation et des Corporations.

La CIBC croit que la reprise est bien enclenchée, mais se fera lentement

Serge Truffaut

REFLET de la très lente rémission de l'économie canadienne, l'indicateur de la CIBC a progressé pour la première fois depuis août 1991. De 98,5 points en début d'année, l'indicateur CIBC a atteint les 98,6 points en avril dernier, soit une faible augmentation de 0,1 %.

Si minime soit-elle, cette hausse indique que l'économie canadienne « poursuivra sa reprise », a assuré M. Edward Heese, économiste au sein de la CIBC. Une reprise qui évoluera cependant au rythme lancinant du « deux pas en avant, un pas en arrière ».

En effet, selon les propos tenus par cet expert le cheminement, en avril dernier, propre à chacun des sept vecteurs qui composent l'indicateur de la CIBC illustre parfaitement le rythme mi-figure, mi-raison qui distingue l'économie canadienne alors que quatre d'entre eux enregistraient une augmentation pendant que les trois autres régressaient.

Du côté des augmentations, la composante dite de la « courbe rendement » s'est singularisée en réalisant, la plus forte progression, soit 0,8 % de plus qu'en mars 92. Une progression qui traduit « une réaction à la baisse continue des taux d'intérêt à court terme ».

Sur le front immobilier, si la composante des mises en chantier progressait de 0,6 % sur mars 92, la composante dite de cours des actions diminuait de 0,7 % en raison principalement de la piètre performance des entreprises immobilières inscrites à la bourse.

À l'instar de la courbe de rendement, la composante ratio prix/coûts a enregistré une forte hausse de 0,4 %. Ainsi que l'a spécifié M. Heese, cette hausse est attribuable en grande partie à une baisse des coûts qui s'explique par un gain de productivité ayant pour corollaire une diminution des niveaux d'emploi.

À cet égard, l'économiste de la CIBC a mentionné que les compagnies vont hésiter à embaucher du

personnel tant et aussi longtemps qu'elles n'auront pas la certitude que la reprise est non seulement certaine, mais également rigoureuse.

Pour ce qui est des autres composantes de l'indicateur CIBC, celui propre à l'économie américaine a grimpé de 0,3 %, toujours en avril sur mars, parce que « les demandes d'assurance-chômage par état ont légèrement diminué ». Pour sa part, la moyenne d'heures travaillées a régressé de 0,5 % alors que le crédit à la consommation fléchissait de 0,6 % malgré la baisse continue des taux d'intérêt.

De son côté, et toujours en avril dernier, l'indicateur CIBC de l'inflation a diminué de 2,3 %. Selon les économistes de la deuxième banque au pays, « ce recul, de même que des signes de capacité excédentaire significative de l'économie, porte à croire que les conséquences des récentes augmentations des prix des marchandises et des importations seront considérablement atténuées ».

La reconversion de l'industrie militaire, talon d'Achille de l'économie des pays de l'Est

Jocelyn Coulon

LES RÉDUCTIONS des dépenses militaires auront des effets dévastateurs dans les anciens pays de l'Est dont la situation économique est déjà catastrophique.

« Je ne vois pas comment les anciens pays de l'Est, et particulièrement la Russie, pourront reconverter leurs industries militaires à court terme. Ils sont aux prises avec un problème effarant dont la solution prendra des décennies », dit Christian Schmidt, professeur à Christian Dauphine et président de l'Association internationale des économistes de défense.

M. Schmidt participe au 2e Congrès mondial sur la violence où il vivra aujourd'hui une présentation sur les relations entre économie et guerres. Il est l'auteur de plusieurs livres dont *Penser la guerre*, *Penser l'économie*, publié récemment chez Odile Jacob.

L'universitaire français souligne que les ajustements industriels et économiques dans les pays industrialisés, qu'occasionne la baisse des budgets militaires, auront des effets différents selon les régions qu'elle touche. Même en Occident, surtout en France, les conséquences pourraient être dramatiques.

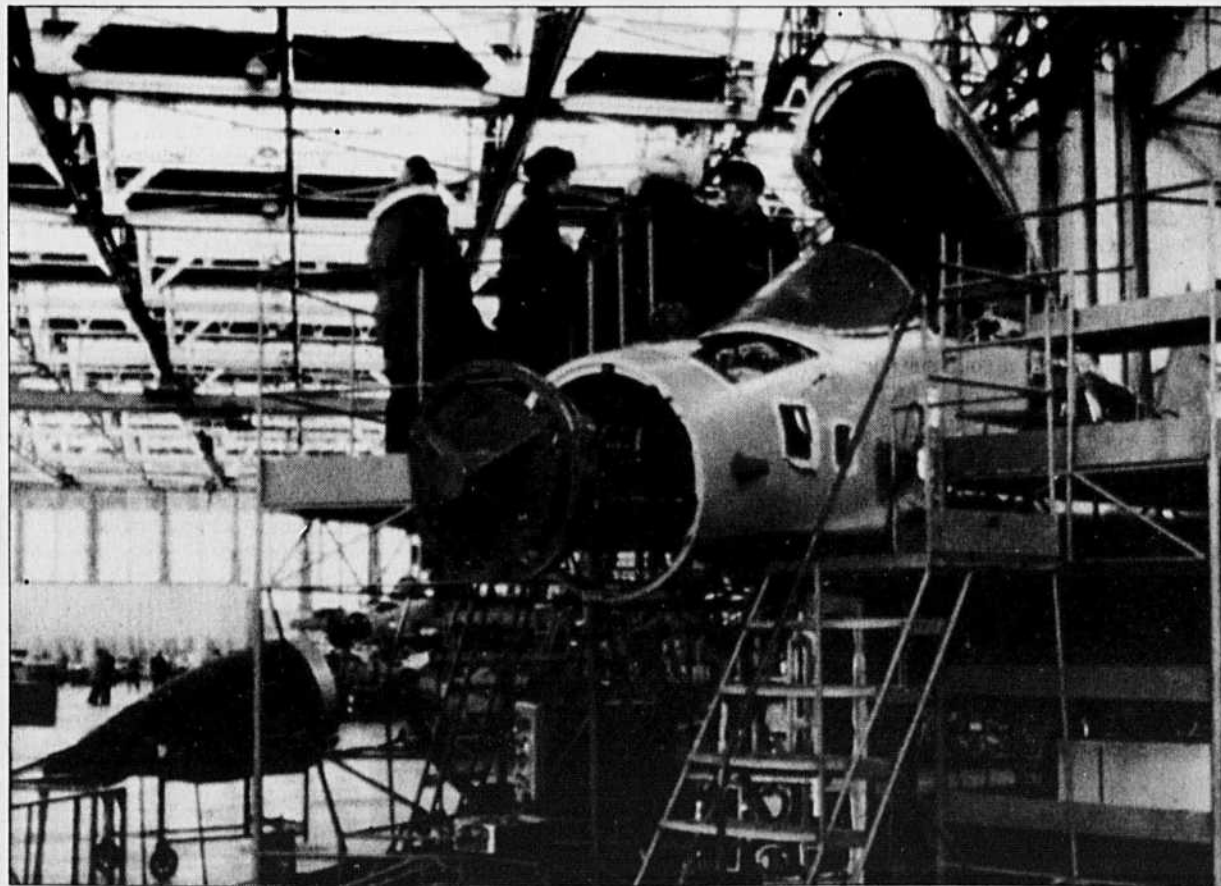
« Lorsqu'on examine les économies de l'ancien bloc de l'Est, on constate trois problèmes : militarisation de l'industrie ; interdépendance étatique et armée pléthorique », dit-il.

Il est difficile de chiffrer avec exactitude le degré de militarisation de l'industrie est-européenne, mais politiciens et économistes russes ont déjà déclaré que près de 55 % de la production industrielle russe provenait des industries militaires. Le complexe militaro-industriel de l'ancienne Union soviétique compterait quelque 7 millions de travailleurs. Il faut ajouter à cela les 4 millions de soldats de l'Armée rouge.

« Les dirigeants russes prévoient une restructuration massive de l'industrie militaire. Il y aura donc une armée de techniciens, d'ingénieurs et de savants à la recherche d'emplois. Or, l'économie russe est en plein naufrage et rien n'indique que la situation va s'améliorer, même avec l'aide occidentale », dit-il.

Selon M. Schmidt, il existe dans l'ancienne Union soviétique entre 150 et 200 villes dont la survie dépend uniquement de l'industrie militaire.

Pour intégrer les pays de l'Est au système économique soviétique, Moscou avait développé un réseau d'industries militaires en Pologne, en Hongrie et en Tchécoslovaquie qui se spécialisaient dans la production de certains biens. L'éclatement du bloc de l'Est fait en sorte qu'aujourd'hui de nombreuses unités de production dans ces pays n'ont plus de



Près de 55 % de la production industrielle russe proviendrait des industries militaires. Sur notre photo, l'assemblage d'un MIG-29 Fulcrum.

marché. Elles doivent se reconverter. Mais comment et pour produire quoi ?

À ces problèmes économiques, s'ajoutent les difficultés humaines considérables que provoque la réinsertion dans le secteur civil de millions de soldats démobilisés. Il reste quelque 500 000 soldats russes et leurs familles dans les anciens pays de l'Est qui doivent retourner chez eux et Moscou veut s'abriter plus de la moitié des effectifs de l'ancienne Armée rouge.

Si l'Est est durement frappé par les effets du désarmement, la situation à l'Ouest est différente selon les pays.

« Les pays occidentaux, notamment les États-Unis et la France, ont des problèmes différents dans la gestion de la décroissance de leurs budgets militaires », dit M. Schmidt. Les Américains peuvent encaisser le coup, car le complexe militaro-industriel n'a pas l'envergure de celui de l'ex-URSS. De plus, le dynamisme de la société américaine et une politique d'exportation qui ne se fonde pas sur quelques gros clients vont amortir les chocs de la décroissance.

« La France est dans une tout autre situation. D'abord elle exporte massivement sa production militaire et est extrêmement dépendante de trois ou quatre gros clients comme c'était le cas avec l'Irak. Ensuite, la réduction du budget militaire frappe

les industries de plein fouet car la part du budget militaire consacrée à l'achat d'équipements représente le premier budget industriel d'investissement en France. C'est pour vous dire l'importance de la défense dans ce pays. »

Selon le chercheur français, la décroissance du budget militaire et la stagnation du marché à l'exportation vont durement toucher des régions, comme Bordeaux, où est concentrée l'industrie militaire.

Résultats décevants pour Air France

PARIS (AFP) — Les compagnies aériennes Air France et UTA ont enregistré un trafic passagers retrouvant tout juste, au premier semestre de 1992, le niveau de la même période de 1990 (+0,8 %), a-t-on appris hier. Le trafic est en sensible hausse par rapport aux six premiers mois de 1991, avec une augmentation de 16,7 %, mais la compagnie aérienne fait remarquer que cette progression est peu significative dans la mesure où le premier semestre de 1991 avait été très pénalisé par la guerre du Golfe. Chez Air France, on déplore d'autant plus cette « absence de réelle reprise du transport aérien » qu'elle s'accompagne d'une dégradation du taux de remplissage des avions.

Le projet d'union économique reçoit un appui mitigé au Québec

Guy Tallefer

HONNIE À Ottawa par d'influents ministres fédéraux, la formule d'union économique contenue dans l'entente constitutionnelle de la semaine dernière reçoit, au mieux, un appui mitigé au sein du gouvernement Bourassa et dans les milieux d'affaires du Québec.

Si ce n'est que par le silence qu'il observe à ce sujet, le gouvernement québécois donne l'impression qu'il arriverait assez facilement à s'accommoder de l'entente constitutionnelle si toutes ses dispositions étaient modelées sur sa formule d'union économique. Et pour cause, puisqu'il s'agit d'une formule criblée d'échappatoires qui laisse intacts les pouvoirs des provinces en matière commerciale. Une formule qui fait d'ailleurs, estiment les observateurs, pour isoler les provinces les unes par rapport aux autres que pour améliorer la mobilité inter-provinciale des biens, des services, des personnes et des capitaux.

Ces derniers jours à Ottawa, avec une franchise contrastant avec la discrétion qu'ils affichent face aux autres dispositions de l'entente constitutionnelle, le ministre des Finances, Don Mazankowski, et celui du Commerce extérieur, Michael Wilson, ont tiré à boulets rouges sur le projet d'union économique — qui remplacerait l'article 121 de la constitution actuelle — se prononçant contre la majorité des 13 exemptions qu'a accepté d'y inscrire, à la demande des provinces, le ministre des Affaires constitutionnelles, Joe Clark.

Dans les milieux d'affaires québécois, le projet d'union économique ne fait pas l'unanimité. Le président de l'ultra-fédéraliste Regroupement économie et constitution, M. Claude Beauchamp, estime que le projet mis au point par Ottawa et les neuf provinces anglophones constitue « un pas dans la bonne direction », mais que les exceptions qui y sont prévues font un trop large part au soucis ponctuelles des provinces.

« Il faut s'en tenir dans la constitu-

tion aux grands principes », fait valoir M. Beauchamp, et laisser la cuisine quotidienne des conflits commerciaux inter-provinciaux à l'examen du tribunal indépendant dont l'entente constitutionnelle prévoit la création. Un tribunal dont M. Beauchamp salue incidemment « l'intelligence ».

M. Beauchamp s'explique mal, par exemple, que le projet d'union autorise des restrictions à la propriété immobilière par un non-résident. Une exception constitutionnelle revendiquée par l'Île-du-Prince-Édouard pour contrôler le flot des Américains qui font l'acquisition de terrains en bordure de mer.

Si bien que tout, dit-il, n'a pas besoin d'être inscrit dans la constitution. Il déplore particulièrement que les questions fiduciaires fassent l'objet d'une exemption. Chaque province ayant à ce sujet sa législation particulière, M. Beauchamp se demande pourquoi les premiers ministres fédéral et provinciaux n'ont pas encore convenu d'appliquer le principe de la reconnaissance mutuelle.

Cela dit, M. Beauchamp croit justifié que des exceptions soient prévues au chapitre, notamment, des entreprises qui exercent un monopole — notamment l'industrie des télécommunications — et dans le domaine de la sécurité publique, de la santé et des services sociaux.

Beaucoup moins tendre à l'égard du projet fédéral, le président de l'Association des manufacturiers du Québec (AMQ), Richard Le Hir, se dit encouragé par la proposition de tribunal indépendant, mais désapprouve fermement la montagne d'exceptions qui accompagne le projet d'union économique.

« Si cet accord passe, la compétitivité du Canada ne s'améliorera certainement pas », dit M. Le Hir, dont le point de vue est d'ailleurs partagé par le Conseil canadien des chefs d'entreprise. Pour des raisons politiques et électorales, affirme-t-il, les petites provinces vont à l'encontre de la « logique économique » qui veut que disparaissent les barrières à la libre circulation commerciale.

Les discussions à trois progressent

WASHINGTON (AFP) — Les représentants américains et mexicains aux négociations pour la création d'une zone de libre échange en Amérique du Nord (NAFTA) sont parvenus à un accord préliminaire dans le secteur des produits agro-alimentaires, ont indiqué hier des responsables américains.

Selon ces sources, tant au sein de l'administration Bush qu'au Congrès, les négociateurs semblent avoir réglé la question des contrôles sanitaires, avant la prochaine réunion des responsables des négociations, prévue le 25 juillet.

Cet accord est préliminaire et reste ouvert à la discussion, ont précisé des sources du Congrès.

De nombreux autres sujets sont toujours en négociation dans ce domaine, notamment la période de transition pour les taxes sur ces produits, a indiqué un responsable du département de l'Agriculture.

Les présidents américains George Bush et mexicain Carlos Salinas se sont rencontrés mardi à San Diego. « Nous sommes dans la dernière étape », a déclaré M. Bush. Mais aucun résultat n'a été annoncé à cette occasion.

La question de la sécurité des produits agro-alimentaires a été une des plus difficiles dans le cadre des négociations, notamment pour les taux de pesticides autorisés et les procédures de contrôle. Ce traité doit donner naissance à une zone de libre échange entre les États-Unis, le Mexique et le Canada.

Coup d'oeil boursier	
Montréal-XXM	
	1841.82 + .19
TSE-300	
	3472.03 + 8.86
Dow Jones	
	3345.42 - 12.97
Dollar canadien (US Cents)	
	83.79 - 0.08
Or (New York-US\$)	
	354.00 + 2.90

(PC)



Liquidation Estival

Là est la question:
'De combien peut-on encore baisser les prix durant les 3 premiers jours de cette liquidation estivale?'

350
Hondas 1992 - Civic, Accord et Prélude

- aux prix les plus bas, jamais vus à Montréal!
Faites votre choix! *

Notre prix est ce qui vous attire, mais vous allez rester pour notre nouveau **SERVICE HONDA TECH**

Spécial sur service - 3 Jours:
Changement d'huile et de filtre: **24,95\$****
Prolongez la durée de votre moteur avec les pièces d'origine Honda



Montreal, 1110 rue Bleury,
Tél: 879-1550
La formule gagnante: No 1 pour le prix, la sélection et le service
* Automobiles en inventaire seulement ** Taxes en sus

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE



Al Gore

Al Gore, candidat de l'écologie

WASHINGTON (AFP) — Al Gore, 44 ans, sénateur démocrate du Tennessee et co-listier de Bill Clinton dans la course à la Maison-Blanche, est avant tout le candidat de l'environnement et du changement.

« Nous voulons le changement... nous voulons la protection de notre environnement et un avenir pour nos enfants » a déclaré hier l'auteur à succès de *Earth in the Balance*, testant les thèmes de son discours d'acceptation devant la convention démocrate.

Albert Arnold Gore est né le 31 mars 1948 à Washington dans une famille politique. Son père siégeait à la Chambre des représentants, puis au Sénat.

Opposé à la guerre du Vietnam, Al Gore sert néanmoins dans l'armée. À son retour, il est un temps journaliste. En 1976 on lui propose de profiter d'un siège vacant à la Chambre des représentants. Il n'hésite pas. Élu sénateur en 1984 après quatre mandats comme représentant, il devient rapidement un expert des questions de désarmement et d'environnement.

Sa sincérité, sa prestance aussi, sont remarquées. En 1987, beaucoup voient en M. Gore un espoir des démocrates face au président George Bush.

Candidat à l'investiture démocrate pour les présidentielles de 1988, timide, légèrement guindé, peut-être trop intellectuel, il vit un drame personnel. Son fils est grièvement blessé dans un accident. Le sénateur se reploie sur sa famille, plus importante que la Maison-Blanche.

Son fils guéri, il se déclare de nouveau prêt à servir son parti et son pays quand Bill Clinton lui propose d'être son co-listier.

« Tipper », sa femme rencontrée lors de ses études de droit à Harvard, donne l'image d'une femme de candidat traditionnelle.

Pourtant, elle est devenue célèbre avant son mari quand, au milieu des années 80, elle lance une croisade, alors controversée, contre la pornographie dans le rock. Ce qui la place à l'avant-garde de la campagne 92 axée sur les « valeurs familiales ».

Le couple a trois filles et un fils.

Croissance et emplois

NEW YORK (Reuter) — Les démocrates américains ont approuvé mardi soir un programme électoral privilégiant la croissance économique et les emplois.

Le document de 20 pages a été approuvé à une forte majorité après le rejet par la convention démocrate d'amendements de l'ancien sénateur du Massachusetts, Paul Tsongas, qui proposait notamment une taxe supplémentaire sur l'essence pour financer des travaux publics.

Le programme que défendra Bill Clinton prévoit 200 milliards \$ d'investissements sur quatre ans pour accroître la productivité, créer des emplois et développer la formation professionnelle.

Il rejette « la théorie du gouvernement selon laquelle on peut couper les jarrets des milieux d'affaires et parvenir à la prospérité grâce à des taxes ».

« Nous offrons plutôt une troisième voie. Tout comme nous avons toujours considéré les travailleurs et les travailleuses comme la base de notre économie, nous considérons les affaires comme une entreprise noble et nous nous engageons à créer un climat bien meilleur pour les firmes et les entrepreneurs indépendants », poursuit le document.

Bill Clinton a proposé de n'augmenter les impôts que pour les plus hauts revenus et de les réduire pour la classe moyenne.

Le programme affirme aussi le droit des femmes à l'avortement « quels que soient ses moyens financiers » et se prononce en faveur d'une loi nationale protégeant ce droit.

POUR OBTENIR DES
CANDIDAT(E)S DE QUALITÉ
UTILISEZ LES CARRIÈRES
ET PROFESSIONS DU
DEVOIR
842-9645

Alain Frachon

Le Monde

LITTLE-ROCK (Arkansas) — « Depuis des années, je me suis préparé pour une vie politique qui devra être au service du changement ». Quand il écrit ces lignes, en décembre 1969, Bill Clinton a 23 ans et pense déjà à la Maison-Blanche. Il se confie dans une lettre adressée à l'officier du bureau de recrutement de Little-Rock, la capitale de l'Arkansas. M. Clinton vient d'être déchargé de toute obligation militaire. Quelques mois plus tôt, il avait résilié son sursis d'étudiant et pris, un court instant, le risque d'aller faire une guerre du Vietnam qu'il dit « injuste », afin, expliquait-il, de « préserver » son « avenir politique » : avoir échappé à la guerre, même en tant que sursitaire, pourrait ne pas faire bonne figure dans un curriculum de candidat.

L'anecdote en dit assez long. Avant d'être un modéré, un centriste, un démocrate, un homme du Sud, un des plus jeunes gouverneurs et candidat à l'élection présidentielle de l'histoire des États-Unis, M. Bill Clinton est un « fou de la politique ». Ses amis décrivent un passionné de la chose publique : le *Wall Street Journal* parle « d'un calculateur ambitieux ayant les yeux sur la Maison-Blanche depuis l'adolescence ».

Pour comprendre le personnage, il faut revenir à ces années 60, celles de la formation. Le fond de l'air est encore imprégné d'idéal Kennedyen. Le service public, la politique, sont des cursus « nobles ».

Le profil à la mode n'est pas encore le « yuppi », petit génie de la Bourse ou entrepreneur; cela viendra avec les années 80, avec la vague républicaine conservatrice, réaganienne et bushienne, qui va « démoniser » la chose publique. À l'époque de l'étudiant Clinton sur les campus tourmentés des universités, quand on voulait « changer la société », on pouvait être gauchiste et finir dans la banque, ou réformateur et se préparer à « faire de la politique ». Ce dernier choix est celui du sage et réfléchi Bill Clinton : le changement dans le système, pas la rébellion.

John Kennedy pour héros

Aujourd'hui, le candidat Clinton reste fidèle à l'ambition de sa jeunesse. Parfois accusé de manquer de convictions profondes, de calibrer son programme à l'aune des sondages, il a, en des temps où il est de bon ton de stigmatiser la politique, le courage de faire l'éloge de la vie publique. Quand le président George Bush tonne contre les « politiciens » de Washington et quand l'indépendant Ross Perot assure que le métier de président est « le plus dur, le plus sale de tous les jobs », Bill Clinton réplique : « J'ai été élevé à une époque où la politique était une activité honorable, le meilleur chemin pour promouvoir le changement (...). La politique, c'était John Kennedy qui promettait de changer le pays et nous faisait croire qu'il le pouvait ».

C'était la fin des années 50. Le jeune Clinton avait trouvé son héros, même s'il vivait alors dans un univers très éloigné de la brillante société de la côte Est entourant JFK. Bill Clinton est né, en août 1946, à Hope, une bourgade désolée d'un État qui ne l'était pas moins, l'Arkansas, un des moins peuplés de l'Union avec un peu plus de 2 millions d'habitants, à cheval entre l'Ouest et le Sud profond.

Sur la côte Est, on vous glisse que c'est la patrie des *Hill Billies* (version américaines du « plouc »), des gens peu fréquentables qui sillonnent les routes en camionnette, la Winchester sur la banquette arrière, la canette de bière à côté du volant et la radio bloquée sur la station de « country-music », le « blues » du petit Blanc.

Le candidat démocrate à l'élection présidentielle de 1992 ne naît pas William Clinton mais William Jefferson Blythe. Son père meurt trois mois avant sa naissance. Sa mère se remarie avec Roger Clinton, vendeur de voitures, et la famille s'installe à Hot-Springs, station thermale de l'Arkansas, où Al Capone vint longtemps soigner ses rhumatismes. Le beau-père s'avère être un homme violent, alcoolique, Bill doit souvent s'interposer, être l'arbitre des conflits au domicile familial.

Plus tard, un demi-frère aura maille à partir avec la justice, condamné à un an de prison pour trafic de cocaïne. Quand on lui reprochera d'être un homme politique trop conciliant, fuyant les situations de conflit, toujours porté au compromis, M. Clinton expliquera : « Mon désir d'accommoder vient sans doute en partie de mon enfance du fait que j'étais la seule personne qui recollait les morceaux à la maison ».

Entre deux concerts de jazz, Bill Clinton fait des études brillantes, « monte » à Washington. Il étudie les relations internationales à l'Université de Georgetown, décroche une bourse pour aller en Grande-Bretagne, à Oxford, où il planche sur l'économie, avant de faire son droit à la prestigieuse Université de Yale. Il y rencontrera Hillary, vedette de la promotion, qui deviendra sa femme. Parcours classique, parfait, d'apprenti-technocrate à l'américaine, entrecoupé, déjà, de quelques parenthèses politiques : Bill Clinton manifeste souvent contre la guerre du Vietnam, milite pour les droits civiques de la communauté noire et, en 1972, participe à la campagne, malheureuse, de George McGovern, candidat présidentiel démocrate qu'écrasera le Républicain Richard Nixon.

Jeune gouverneur

Ses études achevées, M. Clinton — grand, costaud, cheveux longs, accent chantant et éternel sourire de gentilhomme du Sud — entreprend immédiatement de « cultiver » sa base politique locale. Candidat pour représenter son État à la Chambre, à Washington, il est battu en 1974 mais devient, deux ans plus tard, ministre de la justice du gouvernement de l'Arkansas. Il est élu gouverneur en 1978 : à 32 ans, il est le plus jeune gouverneur du pays.

Pas pour longtemps. M. Clinton investit le gouvernement local avec quelques-uns de ses amis intellectuels de Yale. Ils ont la trentaine et la « grosse tête ». Choc culturel avec les braves citoyens de l'Arkansas, qui, bien décidés à ne laisser personne les prendre de haut, renverront deux ans plus tard ces brillants jeunes gens à la pratique où à l'enseignement du droit.

Ici, où le temps est lourd, la politique s'apprend avec patience, lentement, comme on doit savoir boire un vieux bourbon et écouter les notables au bar de bois sombre du majestueux et très colonial hôtel Capitol de Little Rock. M. Bill Clinton apprendra, sillonnera l'Arkansas en tous sens et écoutera. Il fait amende



Bill Clinton

PHOTO AP

honorabile et, comme c'est tout de même l'enfant chéri du pays, il retrouve son fauteuil de gouverneur en 1982. Il sera, depuis, toujours réélu, performance sans égale dans la vie politique américaine. En 1991, ses pairs le nommeront « meilleur gouverneur des États-Unis ».

« Bill le malin »

Ses administrés lui signent un carnet de notes élogieux. On en trouve peu, même chez les Républicains, pour ne pas reconnaître que le gouverneur Clinton n'a pas sérieusement modernisé l'Arkansas. Il a réformé le système d'éducation pour en faire un modèle national ; il a attiré des industries dans un des États les plus pauvres du pays, aux dépens, disent ses critiques, de l'environnement. Le bilan n'en est pas moins marqué de quelques contradictions, celles d'un homme du Sud.

S'il a systématiquement appuyé les « minorités », en nommant des femmes et des Noirs aux postes-clés de l'administration, il n'hésite pas à aller jouer au golf dans un club où il n'y a que des Blancs. S'il a développé les programmes d'aide sociale, il a fixé des limites : toute personne qui se voit proposer un emploi ne peut refuser et continuer à recevoir les allocations d'assistance. S'il a osé, ce qui n'est pas rien dans le Sud, affronter le puissant lobby de la National Rifle Association (NRA, qui défend le libre commerce des armes individuelles), il est partisan de la peine de mort : il a interrompu sa campagne, durant les primaires, pour venir signer l'ordre d'exécution d'un assassin qui avait perdu une grande partie de ses facultés mentales.

Ses amis font le portrait d'un homme de dialogue. « Il est incapable de garder rancune à quelqu'un. Il cherche toujours à apaiser les différends, il évite la confrontation », déclare une de ses principales col-

laboratrices, Betsey Wright. Ses adversaires y voient autant de faiblesses. « Il cherche l'approbation de tout le monde, il promet les mêmes choses à tout le monde, il fuit les conflits », affirme Meredith Oakley, éditorialiste de choc à l'*Arkansas Democrat*. Ses amis vantent un homme du centre, politique avisé et précautionneux, qui a fait la preuve, sur le terrain, qu'il savait mettre en pratique ses idées.

Ses adversaires dénoncent « un politicien » trop habile, l'appellent « Bill le malin », ridiculisent la réponse qu'il a faite quand on lui demandait s'il avait déjà fumé de « l'herbe » : « Je n'ai pas inhalé », avait répliqué ce baptiste qui sera plus tard, à Georgetown, l'élève des jésuites ; ils assurent qu'il lui manque « un noyau de convictions solides », un « message autre que les livres de politique et d'économie à la mode qu'il ingurgite les uns après les autres ». Ses amis évoquent un homme « chaleureux, charmeur » : ses ennemis stigmatisent un « séducteur », un tannet volage, dont les prétendues aventures témoigneraient d'une certaine faiblesse de caractère.

Personne ne lui conteste de formidables talents d'homme de campagne : orateur né, M. Clinton a de l'humour, ne se prend pas toujours au sérieux, peut inépuisablement serrer des mains, écouter ses administrés, sans jamais donner l'impression de s'ennuyer. C'est un technocrate entouré de jeunes technocrates, mais poli et mûri par une demi-douzaine de campagnes électorales dans l'Arkansas : elles lui ont enseigné la relativité des choses apprises à Oxford et à Yale. Français, il serait énarque, élu d'une circonscription rurale, à gauche de la droite, à droite de la gauche, et radical façon IIIe République.

Version contemporaine, bien sûr, car M. Clinton est « éminemment le produit des années 60 », raconte Bet-

sey Wright, celles d'une actualité brutale : Vietnam, assassinats politiques (Robert Kennedy, Martin Luther King), drogue, lutte pour les droits civiques. Il pourrait être un des personnages du film fétiche de cette génération, *The Big Chill* (« Les copains d'abord »), atablé avec ses amis de Yale à discuter, sur fond de rock, de l'ébranlement des valeurs traditionnelles. La touche sudiste est là, aussi : il connaît son Presley (Elvis), même s'il est plus jazz que Rock; il ne résiste pas à la « junk food » (hamburgers et crèmes glacées) et, nostalgique, il vient de s'acheter une Ford Mustang décapotable bleu pâle. Bill Clinton a le même âge que le fils aîné de George Bush.

À chaque étape de sa vie publique, il a tissé des liens d'amitié qui forment aujourd'hui un véritable réseau de sympathisants. Cela va du journaliste Strobe Talbot, éditorialiste de politique étrangère à *Time Magazine*, à l'économiste de Harvard, Robert Reich. Gouverneur, il a « présidé à peu près toutes les associations de gouverneurs imaginables », rapporte Meredith Oakley. En 1984, il fonde, avec d'autres, et préside, le « Conseil pour une (nouvelle) direction démocratique », groupe de pression qui bouscule la hiérarchie du Parti démocrate.

Jamais démagogique, rarement lyrique

Le Conseil veut réaligner le parti au centre, le débarrasser de son image de cartel des minorités : femmes, Noirs, syndiqués... C'est seulement à ce prix que le parti regagnera, dans le Sud notamment, la classe moyenne blanche, qui fait les majorités présidentielles et permet aux républicains d'être depuis une génération à la Maison-Blanche. Après le Watergate de Richard Nixon, un autre sudiste démocrate, Jimmy Carter, avait incarné le retour à une certaine morale publique, brièvement. Après la révolution conservatrice de Ronald Reagan, un deuxième gouverneur démocrate, Michael Dukakis, avait — vainement — voulu réaffirmer les valeurs de l'État-providence, Bill Clinton veut être l'homme du recentrage, celui qui donnera un profil à la fois plus moderne et plus modéré aux démocrates.

À une époque où les candidats croient devoir faire simple — « une bonne phrase-clé pour le journal télévisé » — où M. Bush joue « l'expérience » et M. Ross Perot le « leadership », M. Clinton disserte sur les thèmes qui lui tiennent à cœur : éducation, investissement, lutte contre la pauvreté... On lui reconnaît une très sérieuse compétence sur toutes les questions économiques et sociales (son expérience de politique étrangère est nulle) ; on lui reproche de n'être le porte-parole d'aucun grand thème mobilisateur. M. Clinton est plus moderniste qu'inspiré, jamais démagogique mais rarement lyrique. S'il est fasciné par l'exemple et l'idéal kennédien, il lui manque sans doute un peu de souffle.

Ne restez pas collé sur votre chaise.
Étirez-vous entre
deux appels.
C'est bon pour
votre dos et
vos dossiers.



PARTICIPATION

Mes interurbains me coûtent trop cher!



L'ACTUALITE INTERNATIONALE

Les Serbes cherchent une solution diplomatique

LONDRES (Reuter) — Le chef de la communauté serbe de Bosnie a proposé hier à la conférence de Londres un cessez-le-feu et un dialogue direct avec ses adversaires du gouvernement bosniaque pendant que, sur le terrain, ses forces poursuivaient leur offensive sur plusieurs fronts.

Radovan Karadzic a estimé que la conférence de Londres, organisée par la CEE, était la dernière chance de la paix dans l'ex-république yougoslave et que les négociateurs ne devaient pas partir sans avoir signé un accord de cessez-le-feu.

Les représentants des trois communautés de Bosnie-Herzégovine — croate, serbe et musulmane — sont à Londres pour des entretiens séparés avec les médiateurs de la CEE, le Britannique Lord Carrington et le Portugais José Cutileiro.

Un dirigeant de la communauté croate de Bosnie, Mate Boban, devait aussi rencontrer les médiateurs européens au siège de Christie's, où se déroulent les discussions.

Avant même que le leader serbe ne propose un face-à-face pour hier soir, le ministre bosniaque des Affaires étrangères Haris Silajdzic avait exclu cette éventualité en disant que « les Juifs ne s'étaient pas assis avec Hitler ».

Il comptait pour sa part proposer un plan en quatre points, qui était condamné d'avance par le dirigeant serbe.

Ce plan du gouvernement de Sarajevo prévoit la cessation de tous les actes de guerre, le rétablissement de la situation politique qui prévalait en Bosnie avant le début du conflit, la reconnaissance du gouvernement de Bosnie et des frontières du pays, des dommages de guerre et la punition des personnes coupables de crimes de guerre.

De plus, le gouvernement bosniaque rejette des divisions régionales fondées exclusivement sur des principes ethniques.

Interrogé sur le plan de Silajdzic, Radovan Karadzic a dit qu'il s'agissait de conditions « conçues pour être repoussées ».

« Il faut transformer la Bosnie-Herzégovine en une sorte de confédération comme la Suisse », a-t-il dit, ajoutant qu'un État unitaire était inacceptable pour les Serbes.

Le leader serbe a prié ses interlocuteurs de s'engager à ne quitter Londres qu'après la signature d'un cessez-le-feu. Il a aussi demandé l'ouverture de couloirs humanitaires en Bosnie, la démilitarisation de Sarajevo et un accord sur le libre passage des réfugiés.

Il s'est dit prêt à garantir un cessez-le-feu inconditionnel, « dans la mesure de nos moyens », et a précisé que cette trêve devrait concerner tous les points de Bosnie et pas seulement Sarajevo.

La capitale bosniaque a continué d'être la cible des tirs de l'artillerie serbe, qui a aussi pilonné six autres villes de Bosnie ainsi que, pour la première fois depuis des mois, une ville de Croatie.

Selon la police de Slavonski Brod, huit soldats ont été tués par des obus tirés depuis la Bosnie voisine par dessus la rivière Sava. Les projectiles sont tombés en plein milieu d'un stade où se tenait un défilé de l'armée.

« C'était un bain de sang », a déclaré un docteur à l'hôpital.

Selon l'agence Tanjug, basée à Belgrade, et l'agence de presse serbe SRNA, les forces serbes se sont emparées d'une partie de Bosanski Brod, qui fait face à Slavonski Brod du côté bosniaque de la Sava.

Les combats se sont poursuivis à Gorazde, dans le sud-est de la Bosnie, où les défenseurs musulmans ont lancé par radio un appel avertissant que la ville, à 70 km de Sarajevo, cessait d'exister s'ils ne recevaient pas une aide immédiatement.



Le ministre bosniaque des Affaires étrangères Haris Silajdzic, hier, à Londres.

Plus de 70 000 personnes sont bloquées à Gorazde, dernier bastion musulman dans cette partie de la Bosnie.

À Sarajevo, les faubourgs musulmans ont été bombardés durant la nuit par les forces serbes et un Français affecté à l'aide humanitaire a été blessé par un tireur isolé.

Des combats ont également été signalés à Bihać, Bugojno, Jajce, Gradacac et Visoko.

L'agence de presse officielle de la présidence bosniaque a affirmé que les chefs serbe et croate, Radovan Karadzic et Mate Boban, ceux-là même qui négocient la paix à Lon-

dres, avaient passé un accord visant à dépecer la Bosnie-Herzégovine.

Selon l'agence musulmane BH Press, les deux hommes se sont rencontrés près de Sarajevo pour s'entendre sur la division de la Bosnie en sphères d'influence. L'Herzégovine a été partagée en deux, l'ouest allant aux Croates et l'est aux Serbes.

À Genève, le Haut commissaire des Nations unies aux réfugiés (HCR), Sadako Ogata, a demandé la tenue d'une conférence internationale d'ici la fin juillet pour arrêter des mesures afin de faire face à l'afflux de réfugiés venus de l'ex-Yougoslavie.

L'assistance étrangère reste insuffisante pour venir en aide aux 1 752 000 personnes qui ont fui les combats depuis un an.

L'OTAN a annoncé qu'elle entamerait aujourd'hui la surveillance des côtes yougoslaves, en coopération avec l'UEO.

Le nouveau premier ministre yougoslave, Milan Panic, est attendu demain à Paris. Il sera reçu par le président François Mitterrand avant de se rendre à New York pour s'entretenir avec le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali.

LE MONDE EN BREF

Vote de confiance envers Meciar

BRATISLAVA (AFP) — Le Parlement de Bratislava a accordé hier soir sa confiance au gouvernement de Vladimir Meciar, et à son programme visant à parvenir à la souveraineté politique et économique de la Slovaquie. 104 députés ont voté pour le programme du nouveau gouvernement slovaque, 14 contre, et 17 se sont abstenus sur 135 députés présents. Les chrétiens-démocrates (KDH) de l'ancien premier ministre Jan Carnogursky ont voté contre et les partis hongrois se sont abstenus. Le programme de M. Meciar a été critiqué par les communistes, qui en trouvaient les priorités économiques mal définies, et par les indépendantistes qui le jugeaient trop timoré. Le parti de droite chrétien-démocrate a estimé qu'il « n'offrait aucune garantie pour la Slovaquie » et les partis hongrois l'ont jugé « discriminatoire envers les minorités ». Le premier ministre slovaque Vladimir Meciar veut faire proclamer la souveraineté de la Slovaquie demain par le Parlement de Bratislava, puis faire adopter en août une constitution slovaque, avec un poste de président slovaque.

Élections demandées en Éthiopie

ADDIS-ABEBA (Reuter) — Dix des partis politiques du sud de l'Éthiopie ont dénoncé hier les résultats des élections régionales du mois dernier et ont demandé la tenue d'un nouveau scrutin sous supervision internationale. Les dix factions, regroupées au sein de la Coalition des peuples éthiopiens, qui assure représenter 10 des 55 millions d'habitants du pays, ont estimé que les élections ne s'étaient pas déroulées correctement. Dans un communiqué, elles ont accusé la faction dominante du gouvernement, le Front démocratique révolutionnaire du peuple éthiopien (FDREPE), de manœuvres d'intimidation et de fraudes. Elles demandent de nouvelles élections et le retrait dans les casernes des forces du FDREPE, mandatées par le gouvernement pour faire office d'armée régulière pendant la période de transition. Des dizaines d'observateurs étrangers ont assisté aux élections du mois dernier et ont déclaré n'avoir constaté aucune irrégularité grave. Les résultats n'ont pas encore tous été rendus publics. Mais à Addis-Abeba, le FDREPE, originaire du Tigré, a remporté une victoire écrasante. Le scrutin avait été boycotté par quatre factions politiques, dont la plus importante, le Front de libération de l'Oromo (FLO), qui s'est retiré du gouvernement intérimaire éthiopien.

Reprise du dialogue sur Chypre

NEW YORK (AFP) — Les négociations destinées à favoriser un règlement global de la question chypriote ont repris hier au siège des Nations unies, où le président de la communauté chypriote grecque, M. George Vassiliou, a tenu un premier entretien séparé avec le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali. M. Vassiliou a déclaré être arrivé à New York « avec l'espoir qu'il s'agit de la dernière série de négociations avec le secrétaire général, car la solution du problème chypriote aurait dû être trouvée il y a longtemps, et que maintenir l'île divisée dans le monde d'aujourd'hui est un anachronisme ». La solution du problème chypriote « représente pour nous une dette face à tous les chypriotes — grecs et turcs —, et surtout face aux générations futures a ajouté M. Vassiliou. Je suis ici avec la détermination de faire tout ce qui est possible pour parvenir à ces objectifs, a-t-il affirmé ». Le secrétaire général devait s'entretenir tout de suite après avec le chef de la communauté chypriote turque, M. Rauf Denktaş.

Action réclamée contre les Khmers rouges

HONG KONG (AFP) — Le général français Michel Loridon, commandant en second de la force internationale de l'APRONUC (Autorité provisoire de l'ONU au Cambodge), a déclaré qu'il avait voulu entreprendre contre les Khmers rouges une action plus directe que d'autres responsables de l'ONU ne l'auraient permis. Dans une interview à l'hebdomadaire Far Eastern Economic Review, le général Loridon, qui doit quitter son poste à la fin de ce mois, a déclaré qu'il partait frustré par son « incapacité à faire appliquer le mandat de l'ONU ». « C'était notre chance d'agir face aux Khmers rouges, de les pousser à appliquer les accords (de paix de Paris) qu'ils ont signés », en même temps que les trois autres factions cambodgiennes, a-t-il affirmé. Le général australien John Sanderson, commandant de la force internationale, et le chef japonais de l'APRONUC, Yasushi Akashi, sont généralement cités parmi les personnes en désaccord avec la thèse défendue par le général Loridon.

L'université de Naplouse encerclée par des soldats israéliens

JÉRUSALEM (Reuter) — Les Palestiniens ont demandé hier au premier ministre israélien, Yitzhak Rabin, de retirer les troupes de Tsahal qui bloquent depuis mardi soir l'université de Naplouse, en Cisjordanie occupée.

Les incidents ont débuté le jour de l'entrée en fonction du chef du gouvernement qui se trouve confronté à son premier test sur le terrain.

Yitzhak Rabin a déclaré hier soir qu'une décision serait prise aujourd'hui. « Le chef d'état-major (de l'armée) s'est rendu sur place (...) et nous prendrons une décision demain », a-t-il dit à la télévision israélienne.

L'armée, à la recherche de Palestiniens suspects, a encerclé l'université où sont bloqués 3000 étudiants, professeurs et enfants. Le secteur a été interdit à la presse. Les 130 000 habitants de Naplouse ont reçu l'ordre de rester chez eux.

« Tout ce que je dis à M. Rabin, c'est qu'il faut désamorcer les choses. Nous voulons éviter des affrontements. Nous voulons éviter un bain de sang », a déclaré Saeb Erekat,

membre de la délégation palestinienne aux pourparlers de paix.

Tsahal, qui soupçonne des Palestiniens armés d'être sur le campus, a demandé que chacun se soumette à une fouille. Les étudiants ayant refusé, les soldats se sont alors déployés autour de l'université. L'armée a assoupli ensuite sa position en déclarant qu'elle ne fouillerait que les activistes présumés.

Le général Dani Rothschild, chargé de la politique dans les territoires occupés, a souligné que l'action de l'armée était décidée en coordination avec Yitzhak Rabin, qui est également ministre de la Défense.

« Nous faisons une distinction très claire entre notre désir de poursuivre les pourparlers de paix dès que possible (...) et d'autre part nous ne tolérerons aucun acte de violence de quelque partie que ce soit », a-t-il dit lors d'une conférence de presse.

« Les forces armées resteront dans la zone de l'université aussi longtemps que cela sera nécessaire, même si cela doit durer », a de son côté déclaré le général Dani Yatom,

Mandela accuse Pretoria de terrorisme devant l'ONU

NATIONS UNIES (Reuter) — Nelson Mandela a accusé hier devant l'ONU le gouvernement de Pretoria de suivre une politique de terrorisme d'État empêchant la reprise des pourparlers sur la démocratisation de l'Afrique du Sud.

Venu devant le Conseil de sécurité à l'occasion d'un débat sur l'Afrique du Sud, le dirigeant anti-apartheid a réaffirmé que le gouvernement blanc orchestrait les violences dans les cités noires contre les mouvements démocratiques tels que le Congrès national africain (ANC), dont il est président.

« Cela constitue une stratégie délibérée de terrorisme d'État », a-t-il dit.

Il a invité le Conseil de sécurité à intervenir pour faire sortir l'Afrique du Sud de l'impasse. « L'absence de mesure décisive ne pourrait que diminuer son prestige », a-t-il dit.

Nelson Mandela a demandé au secrétaire général de l'ONU Boutros Boutros-Ghali d'envoyer un émissaire spécial tenter de débloquer la situation.

Les violences ont amené l'ANC à suspendre en avril les négociations avec le gouvernement du président

Frederik de Klerk. Mais Nelson Mandela a rappelé que les pourparlers achoppaient déjà sur des points importants, comme le droit de veto demandé par la minorité blanche.

« Si le gouvernement ne s'engage pas sur une démocratie complète et n'accepte pas la création d'un organe souverain et constituant, (les pourparlers) ne progresseront pas », a-t-il souligné.

Nelson Mandela s'en est également pris au chef zoulou Mangosuthu Buthelezi, du mouvement Inkatha, qui devait lui aussi s'adresser devant le Conseil de sécurité, tout comme le ministre des Affaires étrangères Pik Botha.

« Le Parti de la liberté Inkatha est devenu une extension du régime de Pretoria et ses activités sont financées par le gouvernement sud-africain, ses membres sont armés et entraînés par l'Afrique du Sud », a-t-il affirmé.

Le Conseil de sécurité a préparé un projet de résolution qui demande au secrétaire général d'envoyer un émissaire en Afrique du Sud pour recommander des mesures visant à mettre fin aux violences et à faciliter la reprise des négociations.

À Johannesburg, l'ANC a critiqué les récentes initiatives du président pour lutter contre les violences et a estimé qu'elles n'étaient qu'une tentative « mesquine et puérile » d'influer sur les débats aux Nations unies.

Frederik de Klerk a annoncé mardi la dissolution de trois unités des forces de sécurité accusées par l'ANC d'avoir joué un rôle important dans les violences, qui ont fait 6000 morts au cours des trente derniers mois.

Le démantèlement de ces unités faisait partie des 14 exigences posées par l'ANC à la reprise des négociations de la Convention pour une Afrique du Sud démocratique (Codesa).

Des violences ont opposé hier forces de l'ordre et manifestants de l'ANC et du Congrès des syndicats sud-africains (Cosatu) dans au moins deux villes sud-africaines.

À Pietermaritzburg, au Natal, un policier a été blessé et 25 personnes ont été arrêtées lors d'une tentative d'occupation de l'hôtel de ville. Au Cap, les manifestants ont occupé un bureau du Parti national pendant plus d'une heure. Des heurts se sont produits avec la police.

C'est simple: payez moins.

TÉLÉPLUS	AVANTAGE	AVANTAGE OUTRE-MER	WATS
Même si vos frais d'interurbains sont peu élevés, Téléplus ^{mc} vous permet d'économiser jusqu'à 15 % en tout temps sur vos appels au Canada et à destination des États-Unis*.	Si vous faites un usage important de l'interurbain, optez pour les plans d'économie Avantage ^{mc} Canada et États-Unis* et profitez d'un taux progressif d'escompte allant jusqu'à 30 % .	Du nouveau pour votre budget: économisez maintenant jusqu'à 30 % sur vos appels interurbains vers près de 200 pays. Ces réductions s'appliquent 7 jours par semaine, 24 heures sur 24.	Vous faites au moins dix heures d'interurbains par mois vers plusieurs destinations spécifiques au Canada ou aux États-Unis*? Le service WATS ^{mc} , récemment modifié, vous offre des réductions allant jusqu'à 50 % .

Peu importe la taille de votre entreprise, si vous faites plus de 27 \$ par mois d'appels interurbains, il y a au moins un plan d'économie pour vous. Discutez-en avec nos conseillers en composant le 1 800 363-BELL.

Les plans d'économie, une autre solution de Bell pour les gens en affaires.

Bell

des gens de parole

* À l'exception de l'Alaska et d'Hawaï.
Ces plans d'économie peuvent être sujets à certaines conditions et restrictions.
Bell, des gens de parole est une marque de commerce de Bell Canada.

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

INDEX DES GROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100-199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL**
100-150 Achats-ventes-échanges
160-199 Location
- 200-299 IMMOBILIER COMMERCIAL**
200-250 Achats-ventes-échanges
251-299 Location
- 300-399 MARCHANDISES**
- 400-499 OFFRES D'EMPLOI**
- 500-599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES**
- 600-699 VÉHICULES**

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 16H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: **286-1200**

Télécopieur: **286-8198**

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes Montréal, H2Y 3S6

101 Propriétés à vendre

LE GARDEUR, maison (80 ans), résidence et commerciale, 2 étages. 1er A LOUER 1200 p.c. comm. idéal prof. et gens d'aff. Pour VENDRE: 581-1712

LONGUEUIL, burg, 5 chambres, 2 foyers, 2 s/bains, garage, piscine creusée Val-Mar, cause transfert, prix discutable. Voir: 467-1237

MAISON DE PRÉSTIGE À VENDRE superficie 90 de façade par 40 pi. de profondeur, 2 s/bains, tourbillon, 3 c.c., cuisine, salle familiale, avec foyer, sous-sol semi fini à la grande, garage double. Terrain 480 p. (2500 p.), plus 1200 p. de terrain. De tout BEAUTÉ. Prix: 325 000\$. 2155 Route 209, St-Anne Abé. 514-827-2141 ou 514-827-2141

PRÉVOST, 2 unités log. cont. 89, 3 c.c., 2 s/bains par unité, 45 515 p.c., 10 min. St-Jérôme, post. 14035 rev. 219 000\$. 514-224-2529

ST-LAMBERT, sur le golf. Maison de grand luxe, 695 000\$. 672-3970

ST-LAURENT, secteur N-O. Impeccable s/dét. 1981, 3 c.c., 2 1/2 s/bains, foyer, s/sol fini, grand garage, jardin, ++ EXTRA. Prix réduit 239 000\$. 336-8402

103 Condominiums Co-propriétés

BOUL GOUIN EST, 4 1/2, bord de l'eau, grande terrasse, stat. int., 2 s/bains. Prix avantageux. 325-9657 am. + am.

ILE PATON, 4 1/2, vue rivière, très propre, ou à louer (1 mois garanti), soit en fin sem. 459-4662, jour 382-4282

ILE PATON, ou Terrasse, 1640 pica, 4 c.c., 2 s/bains, 2 balcon, 14e étage ouest, 275 000\$. S.V.P. pas d'agents. 682-4388

LACHINE superbe 5 1/2, sur 2 étages, 3 c.c., 2 s/bains, gar. frais pain, très ensoleillé. Pas d'agent. 639-0916

LALONDE + PAPINEAU Condo 2 c.c., b/tourbillon, foyer, garage (1200 pica). 861-3486 (jour) ou 755-6108 (soir)

LOFT LE COLONIAL, 1125 pc, éclairage except., s/d'eau avec b/tourbillon. 2 pi. unique dans ville, pot. 12 pi. terrasse sur toit. Idéal atelier. 982-2533.

MIL-END, 2 x 4 1/2, serre, jardin, mar. 270-4271, 129 000\$

N.D.G. - A VOIRI Condo sur 3 paliers, foyer, bain, tourbillon, 2 chambres, 2 s/bains, pré smétro. 110 000\$. 485-2663

PLATEAU 4660 à 4666 Marquette, 4 1/2 étages, 57 500\$, app. 700 p.c. 55 000\$, aussi 4 1/2 pas à rénover, 49 000\$, bois franc, porte-patio rue avec arbr. matures. 842-7046, 945-4484. Pas d'agent.

PRES HOPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT Condominium de prestige, tour du Méridien, 8ème étage, vue dégagée et superbe sur ville et basé protégé, lumière. Intérieur 1 500 p.c. plus terrasse près de 400 p.c., 2 s/bains, 2 garages intérieurs. Tous services incluant sauna, piscine intérieure et extérieure, bain, tourbillon, salle d'exercices. Construction de qualité, conciergerie résident, copropriétaires responsables, sécurité, confort, proximité de toutes artères. Libre immédiatement. Prix: 210 000 \$ sur rendez-vous. Jour: 987-3838, soir: 386-2704

VILLE ST-LAURENT, Châteaux de Casson, magnifique condo 1620 p.c. (2 chambres), foyer, solarium, bain, tourbillon, piscine int., tennis, 2 garages. A voir. Prix intéressant. 689-8617 ou 591-0905. Après 18h

VILLE ST-LAURENT, condo luxueux très ensoleillé, 4 1/2, verrière, garage et piscine int. à 2 pas du train - gare centrale. 744-0325

105 Propriétés à revenus

COTE ST-PAUL, cinaplex, rev. 24 780\$. **ROSEMONT**, duplex style condo. **PRES de Radio-Québec**, triplex. Agents à obtenir. 455-8356

DORION, Sherbrooke, 1 x 6 1/2, 4 x 3 1/2, rénovation, tourbillon, insonorisé, chène, etc., près par Lafontaine. Rev. 29 500\$. 500\$ + 6 1/2 libre acheteur. Prix 265 000\$. 385-6470

ST-AMABLE, quadruplex, 1 x 2 1/2, 2 x 3 1/2, 1 x 5 1/2, foyer naturel, garage double, piscine creusée. 649-5978

115 Extérieur de Montréal

DEUX-MONTAGNES manoir, 28 pièces, terrain 40 000 p.c., piscine intérieure chauffée, garage 5 voitures, bord lac, vente rapide, acheteurs sérieux. 1 100 000\$. 472-4140

RAWDON, architecture spéciale, franc montagnais, 8 pers., 3 s/bains, 100 000\$. Ré/Moi/Len. Crr. Guyenne Pelletier. 1-759-3008

ST-FERDINAND, Prestigieuse en pierre 1840, 3/4 rénovation, foyer, terrain 115 000 p.c., petite église, tranquillité assurée, 100 mi. Mtl, 60 mi. Qué. 195 000\$. (418) 426-3707

VUE SUPERBE FLEUVE Prés Vile Québec, 20 min. port Laporte, coin de rue sur falaise, 30 000 p.c., 40 000\$. 418-828-9981

120 Laurentides

NOMINILUX, Chambres et Pension Auberge, page 286-1200. 819-278-3954 ou 3603

ST-DONAT **BORD LAC ARCHAMBAULT** Aire aux Palmiers, condo 4 1/2, 5 min. village, site unique. 819-424-2175

ST-HIPPOLYTE, canadienne, 4 chambres, piscine creusée à 15 min. de St-Sauveur, 5 min. de l'autoroute des Laurentides, terrain boisé 50 000 p.c., 179 000\$. 514-436-8911

121 Cantons de l'Est

A 10 min. BROMONT, terre boisée 150 acres (3 300 000 p.c.) avec étable (10 000 chèvres), près golf, terrain idéal pour chasseurs chevreuils, plusieurs autres incl. 1-539-3378-1-738-7238

A STE-ANNE, (1 hre Mtl), Maison 11 pièces, 4 c.c., piscine, terrain 44 000 p.c., beau terrassement boisé. 514-539-2330

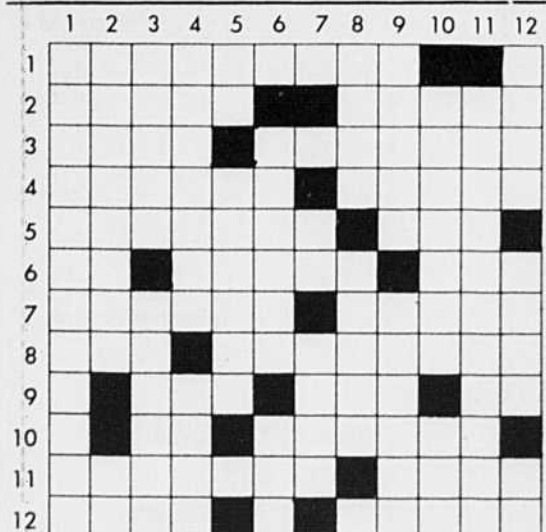
ESTRIE, GRANDS TERRAINS, zone blanc, avec source, arbres, post. boisé maison, demander Juliette. 1-819-828-2219

LAC AYMER, directement sur le lac, résidence avec foyer, 4 chambres, site enchanteur, 110 000\$. 418-845-5912

LAC BROME MANOIR INVERNESS Égérie copropriété de style loyaliste, dans très ensemble riverain. 1 100 p.c., plus terrasse, 2 c.c., 1 s/bain, 5 appartements ménagers, foyer, grands rangements. Tous services incluant 2 piscines, marina, tennis, entretien extérieur. Copropriétaires soigneux, confort, sécurité, tranquillité. A moins de 30 minutes de 6 centres de ski, golf, 4 développement en annexe. Loisirs 420, avec petit lac artificiel, 125 000\$. 819-826-3320

NORTH HAVLEY, maison ancestrale, belle vue sur lac Massawippi, 7 acres de terrain. 819-842-2576

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement

- 1—Relatif au Rhône.
- 2—Roi des wisigoths de 466-480. — Saper.
- 3—Ciboule. — Dont on ignore le nom.
- 4—Retrancheras. — Pied de vers.
- 5—Matériel de couchage. — Commune de Belgique.
- 6—Laize. — Dit bonjour. — Consuepe.
- 7—Raide. — Étendue de terre.
- 8—Démonstratif. — Seule.
- 9—Mélodie. — Canton suisse. — Pronom.
- 10—Patrie. — d'Abraham. — Ministre d'une religion.
- 11—Jeune orme. — Cerce.
- 12—Contestes. — Groupement idéologique.

Verticalement

- 1—Retraite spirituelle.
- 2—Deux seizièmes. — Ricané.
- 3—Serpent de verre. — Chant.

4—Séparation de parties contiguës (Chir.). — Fleur.

- 5—Actinium. — Mettre de niveau.
- 6—Abris. — Ride.
- 7—Possédé. — D'un goût acide.
- 8—Émotion. — Tranchant.
- 9—Cigarillo. — Mollusc comestible.
- 10—Relatif à une nymphe d'insecte. — Rocher.
- 11—Conservation des cadavres.
- 12—Engrais. — Rapière. — Cube.

Solutions d'hier

1. CHAÎMEAU 2. BAL 3. OVAL 4. YB 5. GENE 6. MÉTÉOROLOGIE 7. PNEUMATIQUE 8. FELLE 9. CS RI 10. A 11. TETTE 12. PER 13. TENTE 14. R 15. TIERRE 16. COUDE 17. DE 18. HENRI 19. DE 20. FLEUVE 21. BAUD 22. EN 23. ERANT 24. MEILLEUR 25. DRE

1—Relatif au Rhône.

- 2—Roi des wisigoths de 466-480. — Saper.
- 3—Ciboule. — Dont on ignore le nom.
- 4—Retrancheras. — Pied de vers.
- 5—Matériel de couchage. — Commune de Belgique.
- 6—Laize. — Dit bonjour. — Consuepe.
- 7—Raide. — Étendue de terre.
- 8—Démonstratif. — Seule.
- 9—Mélodie. — Canton suisse. — Pronom.
- 10—Patrie. — d'Abraham. — Ministre d'une religion.
- 11—Jeune orme. — Cerce.
- 12—Contestes. — Groupement idéologique.

Verticalement

- 1—Retraite spirituelle.
- 2—Deux seizièmes. — Ricané.
- 3—Serpent de verre. — Chant.

1—Relatif au Rhône.

- 2—Roi des wisigoths de 466-480. — Saper.
- 3—Ciboule. — Dont on ignore le nom.
- 4—Retrancheras. — Pied de vers.
- 5—Matériel de couchage. — Commune de Belgique.
- 6—Laize. — Dit bonjour. — Consuepe.
- 7—Raide. — Étendue de terre.
- 8—Démonstratif. — Seule.
- 9—Mélodie. — Canton suisse. — Pronom.
- 10—Patrie. — d'Abraham. — Ministre d'une religion.
- 11—Jeune orme. — Cerce.
- 12—Contestes. — Groupement idéologique.

Verticalement

- 1—Retraite spirituelle.
- 2—Deux seizièmes. — Ricané.
- 3—Serpent de verre. — Chant.

1—Relatif au Rhône.

- 2—Roi des wisigoths de 466-480. — Saper.
- 3—Ciboule. — Dont on ignore le nom.
- 4—Retrancheras. — Pied de vers.
- 5—Matériel de couchage. — Commune de Belgique.
- 6—Laize. — Dit bonjour. — Consuepe.
- 7—Raide. — Étendue de terre.
- 8—Démonstratif. — Seule.
- 9—Mélodie. — Canton suisse. — Pronom.
- 10—Patrie. — d'Abraham. — Ministre d'une religion.
- 11—Jeune orme. — Cerce.
- 12—Contestes. — Groupement idéologique.

Verticalement

- 1—Retraite spirituelle.
- 2—Deux seizièmes. — Ricané.
- 3—Serpent de verre. — Chant.

1—Relatif au Rhône.

- 2—Roi des wisigoths de 466-480. — Saper.
- 3—Ciboule. — Dont on ignore le nom.
- 4—Retrancheras. — Pied de vers.
- 5—Matériel de couchage. — Commune de Belgique.
- 6—Laize. — Dit bonjour. — Consuepe.
- 7—Raide. — Étendue de terre.
- 8—Démonstratif. — Seule.
- 9—Mélodie. — Canton suisse. — Pronom.
- 10—Patrie. — d'Abraham. — Ministre d'une religion.
- 11—Jeune orme. — Cerce.
- 12—Contestes. — Groupement idéologique.

Verticalement

- 1—Retraite spirituelle.
- 2—Deux seizièmes. — Ricané.
- 3—Serpent de verre. — Chant.

1—Relatif au Rhône.

- 2—Roi des wisigoths de 466-480. — Saper.
- 3—Ciboule. — Dont on ignore le nom.
- 4—Retrancheras. — Pied de vers.
- 5—Matériel de couchage. — Commune de Belgique.
- 6—Laize. — Dit bonjour. — Consuepe.
- 7—Raide. — Étendue de terre.
- 8—Démonstratif. — Seule.
- 9—Mélodie. — Canton suisse. — Pronom.
- 10—Patrie. — d'Abraham. — Ministre d'une religion.
- 11—Jeune orme. — Cerce.
- 12—Contestes. — Groupement idéologique.

Verticalement

- 1—Retraite spirituelle.
- 2—Deux seizièmes. — Ricané.
- 3—Serpent de verre. — Chant.

1—Relatif au Rhône.

- 2—Roi des wisigoths de 466-480. — Saper.
- 3—Ciboule. — Dont on ignore le nom.
- 4—Retrancheras. — Pied de vers.
- 5—Matériel de couchage. — Commune de Belgique.
- 6—Laize. — Dit bonjour. — Consuepe.
- 7—Raide. — Étendue de terre.
- 8—Démonstratif. — Seule.
- 9—Mélodie. — Canton suisse. — Pronom.
- 10—Patrie. — d'Abraham. — Ministre d'une religion.
- 11—Jeune orme. — Cerce.
- 12—Contestes. — Groupement idéologique.

Verticalement

- 1—Retraite spirituelle.
- 2—Deux seizièmes. — Ricané.
- 3—Serpent de verre. — Chant.

1—Relatif au Rhône.

- 2—Roi des wisigoths de 466-480. — Saper.
- 3—Ciboule. — Dont on ignore le nom.
- 4—Retrancheras. — Pied de vers.
- 5—Matériel de couchage. — Commune de Belgique.
- 6—Laize. — Dit bonjour. — Consuepe.
- 7—Raide. — Étendue de terre.
- 8—Démonstratif. — Seule.
- 9—Mélodie. — Canton suisse. — Pronom.
- 10—Patrie. — d'Abraham. — Ministre d'une religion.
- 11—Jeune orme. — Cerce.
- 12—Contestes. — Groupement idéologique.

Verticalement

- 1—Retraite spirituelle.
- 2—Deux seizièmes. — Ricané.
- 3—Serpent de verre. — Chant.

1—Relatif au Rhône.

- 2—Roi des wisigoths de 466-480. — Saper.
- 3—Ciboule. — Dont on ignore le nom.
- 4—Retrancheras. — Pied de vers.
- 5—Matériel de couchage. — Commune de Belgique.
- 6—Laize. — Dit bonjour. — Consuepe.
- 7—Raide. — Étendue de terre.
- 8—Démonstratif. — Seule.
- 9—Mélodie. — Canton suisse. — Pronom.
- 10—Patrie. — d'Abraham. — Ministre d'une religion.
- 11—Jeune orme. — Cerce.
- 12—Contestes. — Groupement idéologique.

Verticalement

- 1—Retraite spirituelle.
- 2—Deux seizièmes. — Ricané.
- 3—Serpent de verre. — Chant.

1—Relatif au Rhône.

- 2—Roi des wisigoths de 466-480. — Saper.
- 3—Ciboule. — Dont on ignore le nom.
- 4—Retrancheras. — Pied de vers.
- 5—Matériel de couchage. — Commune de Belgique.
- 6—Laize. — Dit bonjour. — Consuepe.
- 7—Raide. — Étendue de terre.
- 8—Démonstratif. — Seule.
- 9—Mélodie. — Canton suisse. — Pronom.
- 10—Patrie. — d'Abraham. — Ministre d'une religion.
- 11—Jeune orme. — Cerce.
- 12—Contestes. — Groupement idéologique.

Verticalement

- 1—Retraite spirituelle.
- 2—Deux seizièmes. — Ricané.
- 3—Serpent de verre. — Chant.

1—Relatif au Rhône.

- 2—Roi des wisigoths de 466-480. — Saper.
- 3—Ciboule. — Dont on ignore le nom.
- 4—Retrancheras. — Pied de vers.
- 5—Matériel de couchage. — Commune de Belgique.
- 6—Laize. — Dit bonjour. — Consuepe.
- 7—Raide. — Étendue de terre.
- 8—Démonstratif. — Seule.
- 9—Mélodie. — Canton suisse. — Pronom.
- 10—Patrie. — d'Abraham. — Ministre d'une religion.
- 11—Jeune orme. — Cerce.
- 12—Contestes. — Groupement idéologique.

Verticalement

- 1—Retraite spirituelle.
- 2—Deux seizièmes. — Ricané.
- 3—Serpent de verre. — Chant.

1—Relatif au Rhône.

- 2—Roi des wisigoths de 466-480. — Saper.
- 3—Ciboule. — Dont on ignore le nom.
- 4—Retrancheras. — Pied de vers.
- 5—Matériel de couchage. — Commune de Belgique.
- 6—Laize. — Dit bonjour. — Consuepe.
- 7—Raide. — Étendue de terre.
- 8—Démonstratif. — Seule.
- 9—Mélodie. — Canton suisse. — Pronom.
- 10—Patrie. — d'Abraham. — Ministre d'une religion.
- 11—Jeune orme. — Cerce.
- 12—Contestes. — Groupement idéologique.

Verticalement

- 1—Retraite spirituelle.
- 2—Deux seizièmes. — Ricané.
- 3—Serpent de verre. — Chant.

1—Relatif au Rhône.

- 2—Roi des wisigoths de 466-480. — Saper.
- 3—Ciboule. — Dont on ignore le nom.
- 4—Retrancheras. — Pied de vers.
- 5—Matériel de couchage. — Commune de Belgique.
- 6—Laize. — Dit bonjour. — Consuepe.
- 7—Raide. — Étendue de terre.
- 8—Démonstratif. — Seule.
- 9—Mélodie. — Canton suisse. — Pronom.
- 10—Patrie. — d'Abraham. — Ministre d'une religion.
- 11—Jeune orme. — Cerce.
- 12—Contestes. — Groupement idéologique.

Verticalement

- 1—Retraite spirituelle.
- 2—Deux seizièmes. — Ricané.
- 3—Serpent de verre. — Chant.

1—Relatif au Rhône.

- 2—Roi des wisigoths de 466-480. — Saper.
- 3—Ciboule. — Dont on ignore le nom.
- 4—Retrancheras. — Pied de vers.
- 5—Matériel de couchage. — Commune de Belgique.
- 6—Laize. — Dit bonjour. — Consuepe.
- 7—Raide. — Étendue de terre.
- 8—Démonstratif. — Seule.
- 9—Mélodie. — Canton suisse. — Pronom.
- 10—Patrie. — d'Abraham. — Ministre d'une religion.
- 11—Jeune orme. — Cerce.
- 12—Contestes. — Groupement idéologique.

Verticalement

- 1—Retraite spirituelle.
- 2—Deux seizièmes. — Ricané.
- 3—Serpent de verre. — Chant.

1—Relatif au Rhône.

- 2—Roi des wisigoths de 466-480. — Saper.
- 3—Ciboule. — Dont on ignore le nom.
- 4—Retrancheras. — Pied de vers.
- 5—Matériel de couchage. — Commune de Belgique.
- 6—Laize. — Dit bonjour. — Consuepe.
- 7—Raide. — Étendue de terre.
- 8—Démonstratif. — Seule.
- 9—Mélodie. — Canton suisse. — Pronom.
- 10—Patrie. — d'Abraham. — Ministre d'une religion.
- 11—Jeune orme. — Cerce.
- 12—Contestes. — Groupement idéologique.

Verticalement

- 1—Retraite spirituelle.
- 2—Deux seizièmes. — Ricané.
- 3—Serpent de verre. — Chant.

1—Relatif au Rhône.

- 2—Roi des wisigoths de 466-480. — Saper.
- 3—Ciboule. — Dont on ignore le nom.
- 4—Retrancheras. — Pied de vers.
- 5—Matériel de couchage. — Commune de Belgique.
- 6—Laize. — Dit bonjour. — Consuepe.
- 7—Raide. — Étendue de terre.
- 8—Démonstratif. — Seule.
- 9—Mélodie. — Canton suisse. — Pronom.
- 10—Patrie. — d'Abraham. — Ministre d'une religion.
- 11—Jeune orme. — Cerce.
- 12—Contestes. — Groupement idéologique.

Verticalement

- 1—Retraite spirituelle.
- 2—Deux seizièmes. — Ricané.
- 3—Serpent de verre. — Chant.

1—Relatif au Rhône.

- 2—Roi des wisigoths de 466-480. — Saper.
- 3—Ciboule. — Dont on ignore le nom.
- 4—Retrancheras. — Pied de vers.
- 5—Matériel de couchage. — Commune de Belgique.
- 6—Laize. — Dit bonjour. — Consuepe.
- 7—Raide. — Étendue de terre.
- 8—Démonstratif. — Seule.
-

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Les dirigeants du FIS condamnés à 12 ans de prison

ALGER (Reuter) — Les deux principaux chefs du Front islamique du salut (FIS) ont été condamnés hier à 12 ans de réclusion criminelle par un tribunal militaire algérien qui leur a accordé les circonstances atténuantes, au terme d'un bref procès où la défense a brillé par son absence.

Le président du FIS, Abassi Madani, 61 ans, et son adjoint, Ali Belhadj, 35 ans, étaient jugés pour complot contre la sécurité de l'État et risquaient la peine de mort.

Le procureur du tribunal militaire de Blida avait requis mardi la réclusion à perpétuité contre les deux hommes et des peines de 15 à 20 ans de prison contre les cinq autres dirigeants du mouvement jugés avec eux.

Ces derniers ont été condamnés à des peines allant de six à quatre ans d'emprisonnement.

Le procureur avait estimé que le FIS n'était pas seul responsable des affrontements entre intégristes et forces de l'ordre en juin 1991, qui avaient fait 85 morts et plus de 400 blessés. Hier, le président du tribunal a déclaré que les accusés avaient bénéficié de « circonstances atténuantes ».

Pendant les quatre jours du procès, les prévenus, arrêtés le 30 juin 1991, ont refusé de quitter leur cellule en estimant que le verdict avait déjà été arrêté par les militaires.

Les avocats de la défense avaient dit qu'ils feraient appel en toute circonstance jugeant le tribunal militaire incompétent dans cette affaire. L'accès du tribunal de Blida avait été interdit à la presse étrangère et aux observateurs étrangers.

À la veille du verdict, le FIS avait mis en garde les autorités algériennes contre une condamnation de ses dirigeants.

« Les inspirateurs de cette éventuelle décision assumeront sans partage la responsabilité de ce qui découlera. Le FIS et les musulmans fiers de l'Algérie les ont suffisamment avertis », a écrit le mouvement islamiste dans une publication clandestine.



Abassi Madani

Depuis l'interdiction du FIS en mars dernier, environ 80 membres des forces de l'ordre ont été tués dans des attentats attribués par les autorités à des militants intégristes.

L'agence APS a rapporté que Kamel Guemzazi, maire d'Alger et membre du Majlis Echourra (instance suprême du FIS), avait été condamné à six ans de prison.

Le tribunal a prononcé des peines de quatre ans de prison pour les quatre autres dirigeants du mouvement — Ali Djeddi, Nourredine Chigara, Abdelkader Boukhakem et Abdelkader Omar.

Avant son arrestation, Ali Belhadj avait fait savoir qu'une condamnation ne le détournerait pas de sa lutte : « Même condamné à 30 ans, je sortirai de prison pour lancer un parti politique afin d'instaurer une république islamique en Algérie ».

Mardi, le procureur militaire avait écarté dans son réquisitoire la peine capitale dans « un esprit de contribution à la résorption de la crise » politique du pays.

Les dirigeants du FIS encore en liberté font de la libération de leurs chefs une condition préalable à un dialogue politique avec les autorités.

L'arrestation d'Abassi Madani et d'Ali Belhadj après les violences de juin 1991 n'avait pas freiné la marche vers le pouvoir du FIS, entamée en 1990 lorsqu'il avait remporté la moitié des sièges aux élections municipales.

Le mouvement intégriste semblait en mesure de gagner les élections législatives à l'issue du premier tour le 26 décembre dernier. Le scrutin a été annulé en janvier.

Rolf Ekeus se rend à Bagdad pour inspecter le ministère de l'Agriculture

d'après AFP et Reuter

NEW YORK — Le directeur de la Commission spéciale de l'ONU chargé de superviser l'élimination des armes de destruction massive de l'Irak, M. Rolf Ekeus, a décidé de se rendre personnellement à Bagdad pour tenter de convaincre les autorités irakiennes d'autoriser l'inspection du ministère de l'Agriculture, a-t-on annoncé de source informée à l'ONU.

M. Ekeus devrait quitter New York dès hier soir pour se rendre dans la capitale irakienne, où il prévoit notamment de s'entretenir avec le ministre irakien des Affaires étrangères, M. Ahmad Hussein al-Khodair, ont ajouté les mêmes sources.

Une équipe de 16 experts de la commission spéciale attend depuis le 5 juillet devant le bâtiment du ministère de l'Agriculture, soupçonné d'abriter des documents sur les programmes d'armements balistiques et chimiques irakiens.

Les autorités de Bagdad refusent cette inspection, estimant qu'elle porterait atteinte à leur souveraineté.

La décision de M. Ekeus intervient au moment où l'Irak se trouve en po-

sition de confrontation face à l'ONU sur plusieurs dossiers différents.

Outre l'inspection du ministère de l'Agriculture, l'Irak conteste actuellement le renouvellement de l'accord régissant la présence du personnel de l'ONU sur son territoire, la démarcation de sa frontière avec le Koweït par une commission de l'ONU, dont l'Irak vient de décider de boycotter les travaux, et l'embargo sur le pétrole, que Bagdad souhaite voir levé en affirmant s'être déjà conformé aux exigences du Conseil de sécurité.

« Nous avons déterminé la position du Conseil de sécurité très clairement et j'espère que l'Irak commencera à comprendre qu'il ferait mieux de revoir tous ces mauvais calculs », a souligné hier l'ambassadeur de Grande-Bretagne auprès de l'ONU, Sir David Hannay, en commentant la position irakienne manifestée dans deux lettres adressées la veille au secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali.

Concernant les travaux de la commission chargée de la démarcation de la frontière entre l'Irak et le Koweït, qui a repris ses travaux hier pour se consacrer aux limites maritimes entre les deux pays, ils « continueront de toutes façons, et la pré-

sence de l'Irak n'est pas nécessaire », a déclaré l'ambassadeur de Grande-Bretagne.

Par ailleurs, l'Irak a demandé hier aux Nations unies de lever toutes les sanctions prises à son encontre après l'invasion du Koweït, il y a près de deux ans.

Dans un message au secrétaire général de l'ONU lu à la radio irakienne, le ministre des Affaires étrangères irakien, Ahmed Hussein al-Samarai, a déclaré que l'Irak avait rempli toutes les obligations prévues dans le cessez-le-feu qui a mis fin à la guerre du Golfe.

Les sanctions votées en août 1990 interdisent notamment à l'Irak d'exporter du pétrole et toute autre marchandise, et ne l'autorisent à importer que des vivres et des médicaments de première nécessité.

« Un tel embargo n'est pas autorisé par la charte des Nations unies », a affirmé Ahmed Hussein al-Samarai.

Il a exigé que le Conseil de sécurité autorise l'Irak à exporter son pétrole « selon la procédure normale et de la même manière qu'avant août 1990, sans complications et sans ingérence dans ses affaires intérieures ».

La brouille est consommée entre Chevènement et le PS français

PARIS (Reuter) — Jean-Pierre Chevènement a franchi hier un nouveau pas vers la rupture avec le Parti socialiste en annonçant son départ du bureau exécutif du PS en raison de son opposition au traité européen de Maastricht.

L'ancien ministre de la Défense a écrit au premier secrétaire du PS, Laurent Fabius, pour lui expliquer qu'il quittait l'organe dirigeant du parti afin de faire librement campagne pour le non au référendum du 20 septembre sur la ratification de Maastricht.

« Si je quitte le bureau exécutif, c'est parce que dans la campagne référendaire il faut qu'il soit clair que je m'exprimerai en citoyen et pas comme dirigeant socialiste », a-t-il dit à la presse avant la réunion d'un comité directeur du PS, au Sénat.

« Je considère que c'est la moindre des choses, donc j'ai souhaité prendre un peu de recul », a-t-il ajouté.

Il a réfuté l'argument du président François Mitterrand, qui a estimé que le non à Maastricht reviendrait à casser l'Europe et à enterrer « 45 ans de politique étrangère » française.

« Je suis beaucoup plus confiant dans la force de la dynamique euro-

péenne (...) C'est l'occasion non pas de casser l'élan mais de le réorienter », a dit Jean-Pierre Chevènement lors d'une interview télévisée sur Antenne 2.

Si l'Europe de Maastricht ne se fait pas, a-t-il souligné, « les chefs d'État se réuniront et peut-être qu'on prendra à bras-le-corps les vrais défis devant lesquels se trouve l'Europe, le chômage, la situation à l'est de l'Europe et la montée de l'intégrisme au Sud, au Maghreb ».

Le député-maire de Belfort est l'un des cinq parlementaires socialistes qui ont voté contre la réforme constitutionnelle nécessaire à la ratification du traité européen, aux côtés des communistes et de certains membres du RPR.

Jean-Pierre Chevènement, qui avait démissionné du gouvernement pendant la guerre du Golfe en 1991 pour protester contre le bombardement de l'Irak, fait cavalier seul depuis plusieurs semaines au sein du Parti socialiste.

Lors du congrès extraordinaire du PS, le week-end dernier à Bordeaux, il a ainsi jugé que « l'Europe de Maastricht est l'alibi du ralliement au libéralisme ». Il a aussi dénoncé la stratégie d'alliance avec la droite en accusant la direction du parti d'avoir

élaboré un programme électoral « incolore, inodore et sans saveur ».

Ses propos lui ont attiré un avertissement de Laurent Fabius, qui a lancé à son adresse : « Des débats dans le parti, oui. Des partis dans le parti, non ».

Le rocardien Michel Sapin, ministre de l'Économie, a même estimé que « Jean-Pierre Chevènement s'est toujours trompé sur les grands sujets de la France ».

Ce dernier n'en a pas moins durci le ton hier.

« Je ne suis pas vraiment contre le programme électoral du PS parce qu'il existe très peu », a-t-il dit sur Antenne 2.

En réponse à une question sur son éventuel départ du PS, il s'est déclaré « très soucieux d'être cohérent » avec lui-même.

Prié de dire ce qu'il a encore de commun avec le PS, il s'est contenté de dire : « Nous partageons des valeurs, un combat commun, l'amitié aussi ».

Jean-Pierre Chevènement doit lancer cet été un nouveau mouvement politique, le Mouvement des citoyens, pour refonder la gauche. Sa première convention est prévue les 29 et 30 août à Belfort.

Eltisine va rester à Moscou en août

MOSCOU (AFP) — Le président russe Boris Eltsine a décidé de rester à Moscou durant le mois d'août, tout en affirmant ne pas craindre de coup d'État, selon une interview du chef de l'État publiée hier soir par le quotidien *Les Izvestia*.

« Le plus probable est que je n'aurai pas de congés, et en août je veux être ici », a déclaré le président russe interrogé sur le point de savoir si les Russes pouvaient partir tranquillement en vacances.

« Je ne peux pas affirmer que les gens vont trouver le paradis à leur retour de congés. Mais je peux dire qu'il y aura encore la paix, et pas de putsch. Il n'y aura pas non plus de conflits interethniques importants que, Dieu merci, la Russie est parvenue à éviter jusqu'à présent », a expliqué M. Eltsine dont l'entretien devait être diffusé à la télévision hier soir.

Le président soviétique Mikhail Gorbatchev a été renversé pendant trois jours au mois d'août l'an dernier, alors qu'il se trouvait en vacances sur les bords de la Mer Noire.

Conscient des limites de la confiance de la population envers le chef de l'État et ses réformes, M. Eltsine a estimé que « si on franchit des pas trop brusques qui risquent d'aggraver la vie de la population, les gens ne le supporteront pas et ce sera la fin des réformes ».

Par ailleurs M. Eltsine, qui a réaffirmé son intention de rester en charge de la Russie jusqu'au succès de la première étape de l'établissement de la démocratie en Russie, a nié que son entourage soit mené par des rivalités intestines.

Le chef de l'État a toutefois reconnu qu'il existait des différences de positions entre certains de ses conseillers comme le secrétaire d'État Guennadi Bourboulis, et le vice-président russe Alexandre Routsikov.

D'autre part, le président russe a justifié la rétention de documents sur le Parti communiste, que réclame la Cour constitutionnelle pour son enquête sur la légalité des activités de l'ex-PCUS, en expliquant que les documents seront publiés plus tard pour ne pas bouleverser la société.

Le président s'est dit de plus très satisfait du sommet de la CEI à Moscou début juillet, un tournant selon lui dans les mentalités des chefs d'État de cette communauté, qui se sont rendu compte que les relations avec l'Occident ne pouvaient pas remplacer les liens avec la Russie.

**DROGUES....
PAS BESOIN!**

Santé et
Services sociaux
Québec

AVIS PUBLICS

AVIS PUBLICS HEURE DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication (2) deux jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant midi (12h) le vendredi.

Publications du mardi:
Réservation avant 16h00 le vendredi.

Pierrette Rousseau,
Tél.: 286-1200 Fax: 286-8198

VENTES EN JUSTICE

Conditions et
renseignements

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre
des huissiers
du Québec

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 24 avril 1992 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à NEW WORLD EXPEDITIONS LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, Québec, le dixième jour de juillet 1992, sous le numéro 4522855. Ce 08e jour de juillet 1992. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, COUR SUPÉRIEURE, NO: 705-04-208-872, NO: 705-04-1705-914, SYLVIE LALLAIE, PARTIE DEMANDERESSE, VS: CLAUDE LAURENDEAU INC., PARTIE DÉFENDUESSE. Avis public est par le présent donné que les biens, meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de justice le 28 juillet 1992, à 10h30, au 5015, rue TAILLON, à MONTRÉAL. Les dix biens consistent en: 1. camion Ford 8000, 1976, 10 roues, 1 tracteur Case 6801, 4x4 Diesel, 1989, rétrocouleur. Lesquels effets seront vendus par argent comptant ou chèque visé au plus offrant et dernier enchérisseur, MARTIN THEROUX, HUISSIER, BELANGER & ASS. HUISSIERS, 186 St-Joseph, C.P. 424, Joliette, (Québec) J6E 3Z9. Tél: 759-5556, Fax: 759-6235. Joliette le 7 juillet 1992.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, COUR SUPÉRIEURE, NO: 705-04-208-872, NO: 705-04-1705-914, SYLVIE LALLAIE, PARTIE DEMANDERESSE, VS: CLAUDE LAURENDEAU INC., PARTIE DÉFENDUESSE. Avis public est par le présent donné que les biens, meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de justice le 28 juillet 1992, à 10h30, au 5015, rue TAILLON, à MONTRÉAL. Les dix biens consistent en: 1. camion Ford 8000, 1976, 10 roues, 1 tracteur Case 6801, 4x4 Diesel, 1989, rétrocouleur. Lesquels effets seront vendus par argent comptant ou chèque visé au plus offrant et dernier enchérisseur, MARTIN THEROUX, HUISSIER, BELANGER & ASS. HUISSIERS, 186 St-Joseph, C.P. 424, Joliette, (Québec) J6E 3Z9. Tél: 759-5556, Fax: 759-6235. Joliette le 7 juillet 1992.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, COUR SUPÉRIEURE, NO: 705-04-208-872, NO: 705-04-1705-914, SYLVIE LALLAIE, PARTIE DEMANDERESSE, VS: CLAUDE LAURENDEAU INC., PARTIE DÉFENDUESSE. Avis public est par le présent donné que les biens, meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de justice le 28 juillet 1992, à 10h30, au 5015, rue TAILLON, à MONTRÉAL. Les dix biens consistent en: 1. camion Ford 8000, 1976, 10 roues, 1 tracteur Case 6801, 4x4 Diesel, 1989, rétrocouleur. Lesquels effets seront vendus par argent comptant ou chèque visé au plus offrant et dernier enchérisseur, MARTIN THEROUX, HUISSIER, BELANGER & ASS. HUISSIERS, 186 St-Joseph, C.P. 424, Joliette, (Québec) J6E 3Z9. Tél: 759-5556, Fax: 759-6235. Joliette le 7 juillet 1992.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, COUR SUPÉRIEURE, NO: 705-04-208-872, NO: 705-04-1705-914, SYLVIE LALLAIE, PARTIE DEMANDERESSE, VS: CLAUDE LAURENDEAU INC., PARTIE DÉFENDUESSE. Avis public est par le présent donné que les biens, meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de justice le 28 juillet 1992, à 10h30, au 5015, rue TAILLON, à MONTRÉAL. Les dix biens consistent en: 1. camion Ford 8000, 1976, 10 roues, 1 tracteur Case 6801, 4x4 Diesel, 1989, rétrocouleur. Lesquels effets seront vendus par argent comptant ou chèque visé au plus offrant et dernier enchérisseur, MARTIN THEROUX, HUISSIER, BELANGER & ASS. HUISSIERS, 186 St-Joseph, C.P. 424, Joliette, (Québec) J6E 3Z9. Tél: 759-5556, Fax: 759-6235. Joliette le 7 juillet 1992.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, COUR SUPÉRIEURE, NO: 705-04-208-872, NO: 705-04-1705-914, SYLVIE LALLAIE, PARTIE DEMANDERESSE, VS: CLAUDE LAURENDEAU INC., PARTIE DÉFENDUESSE. Avis public est par le présent donné que les biens, meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de justice le 28 juillet 1992, à 10h30, au 5015, rue TAILLON, à MONTRÉAL. Les dix biens consistent en: 1. camion Ford 8000, 1976, 10 roues, 1 tracteur Case 6801, 4x4 Diesel, 1989, rétrocouleur. Lesquels effets seront vendus par argent comptant ou chèque visé au plus offrant et dernier enchérisseur, MARTIN THEROUX, HUISSIER, BELANGER & ASS. HUISSIERS, 186 St-Joseph, C.P. 424, Joliette, (Québec) J6E 3Z9. Tél: 759-5556, Fax: 759-6235. Joliette le 7 juillet 1992.

Province de Québec, District de Montréal, Cour municipale: NO: 1-325762194. VILLE DE SAINT-LEONARD, Demandeur, VS: JEAN YVES GROSU, Défendeur. Le 29 juillet 1992, à 10h30 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, ou au 8590 rue AETERNA, en la cité de SAINT-LEONARD, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1. motocyclette de marque Yamaha Midnight Special 850 couleur noire et etc. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT, PIETRO MACERA, huissier 352-5172, de l'étude: MACERA ET ASS. HUISSIERS, Montréal, le 14 juillet 1992.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO: 500-43-000100-924, NO: 500-43-000101-922, COUR DU QUÉBEC, Chambre de la jeunesse, A. M. VICTOR J. BÉRARD, adresse inconnue, ORDONNANCE. Le tribunal vous ordonne de comparaître à la Cour du Québec, Chambre de la jeunesse, au 410, Est, rue Bellechasse, Montréal, à 10h30, le 100 A à 9h30 a.m. le 18 août 1992, et vous informer qu'un avis de la demande de placement concernant l'enfant JOVIANE MARTINEZ-REYER née le 20 septembre 1987 et JONATHAN DAVID BÉRARD né le 10 septembre 1984 a été déposé à votre intention au Greffe de l'adoption. Vous êtes avisés qu'à défaut de vous présenter à cette date et de proposer les demandes que vous entendez faire valoir, les requérants pourront obtenir un jugement par défaut. Montréal, Date: le 3 juillet 1992. LUCILLE ROULIER, Greffier-adjoint.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO: 500-43-000100-924, NO: 500-43-000101-922, COUR DU QUÉBEC, Chambre de la jeunesse, A. M. VICTOR J. BÉRARD, adresse inconnue, ORDONNANCE. Le tribunal vous ordonne de comparaître à la Cour du Québec, Chambre de la jeunesse, au 410, Est, rue Bellechasse, Montréal, à 10h30, le 100 A à 9h30 a.m. le 18 août 1992, et vous informer qu'un avis de la demande de placement concernant l'enfant JOVIANE MARTINEZ-REYER née le 20 septembre 1987 et JONATHAN DAVID BÉRARD né le 10 septembre 1984 a été déposé à votre intention au Greffe de l'adoption. Vous êtes avisés qu'à défaut de vous présenter à cette date et de proposer les demandes que vous entendez faire valoir, les requérants pourront obtenir un jugement par défaut. Montréal, Date: le 3 juillet 1992. LUCILLE ROULIER, Greffier-adjoint.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO: 500-43-000100-924, NO: 500-43-000101-922, COUR DU QUÉBEC, Chambre de la jeunesse, A. M. VICTOR J. BÉRARD, adresse inconnue, ORDONNANCE. Le tribunal vous ordonne de comparaître à la Cour du Québec, Chambre de la jeunesse, au 410, Est, rue Bellechasse, Montréal, à 10h30, le 100 A à 9h30 a.m. le 18 août 1992, et vous informer qu'un avis de la demande de placement concernant l'enfant JOVIANE MARTINEZ-REYER née le 20 septembre 1987 et JONATHAN DAVID BÉRARD né le 10 septembre 1984 a été déposé à votre intention au Greffe de l'adoption. Vous êtes avisés qu'à défaut de vous présenter à cette date et de proposer les demandes que vous entendez faire valoir, les requérants pourront obtenir un jugement par défaut. Montréal, Date: le 3 juillet 1992. LUCILLE ROULIER, Greffier-adjoint.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO: 500-02-01675-924, SERGE BASTARACHE, Partie demanderesse, VS: NABIL WARD, Partie défenderesse. Le 28 juillet 1992 à 10h00, au 568, DES PRAIRIES, LAVAL, QC, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de: NABIL WARD, saisis en cette cause, consistant en: 1. ordinateur Compaq comprenant: 1 clavier et acc., 1 imprimante Centronics et acc., 1 système de son comprenant: 1 table tournante Pioneer P-2024Z, 1 synthétiseur Pioneer, 1 tape deck Pioneer RX 520, 1 égaliseur de son Pioneer, 1 lecteur de cassette double Pioneer, 2 colonnes de son Pioneer et acc., et divers autres items. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: JOSEF MICHAUD, huissier, (514)461-3340, MAURICE GAUCHER & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 1505 Place de l'Ébène, ville, S. 106, St-Basile, Québec, J3V 5Y6.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO: 500-02-01675-924, SERGE BASTARACHE, Partie demanderesse, VS: NABIL WARD, Partie défenderesse. Le 28 juillet 1992 à 10h00, au 568, DES PRAIRIES, LAVAL, QC, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de: NABIL WARD, saisis en cette cause, consistant en: 1. ordinateur Compaq comprenant: 1 clavier et acc., 1 imprimante Centronics et acc., 1 système de son comprenant: 1 table tournante Pioneer P-2024Z, 1 synthétiseur Pioneer, 1 tape deck Pioneer RX 520, 1 égaliseur de son Pioneer, 1 lecteur de cassette double Pioneer, 2 colonnes de son Pioneer et acc., et divers autres items. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: JOSEF MICHAUD, huissier, (514)461-3340, MAURICE GAUCHER & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 1505 Place de l'Ébène, ville, S. 106, St-Basile, Québec, J3V 5Y6.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO: 500-02-01675-924, SERGE BASTARACHE, Partie demanderesse, VS: NABIL WARD, Partie défenderesse. Le 28 juillet 1992 à 10h00, au 568, DES PRAIRIES, LAVAL, QC, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de: NABIL WARD, saisis en cette cause, consistant en: 1. ordinateur Compaq comprenant: 1 clavier et acc., 1 imprimante Centronics et acc., 1 système de son comprenant: 1 table tournante Pioneer P-2024Z, 1 synthétiseur Pioneer, 1 tape deck Pioneer RX 520, 1 égaliseur de son Pioneer, 1 lecteur de cassette double Pioneer, 2 colonnes de son Pioneer et acc., et divers autres items. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: JOSEF MICHAUD, huissier, (514)461-3340, MAURICE GAUCHER & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 1505 Place de l'Ébène, ville, S. 106, St-Basile, Québec, J3V 5Y6.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO: 500-02-01675-924, SERGE BASTARACHE, Partie demanderesse, VS: NABIL WARD, Partie défenderesse. Le 28 juillet 1992 à 10h00, au 568, DES PRAIRIES, LAVAL, QC, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de: NABIL WARD, saisis en cette cause, consistant en: 1. ordinateur Compaq comprenant: 1 clavier et acc., 1 imprimante Centronics et acc., 1 système de son comprenant: 1 table tournante Pioneer P-2024Z, 1 synthétiseur Pioneer, 1 tape deck Pioneer RX 520, 1 égaliseur de son Pioneer, 1 lecteur de cassette double Pioneer, 2 colonnes de son Pioneer et acc., et divers autres items. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: JOSEF MICHAUD, huissier, (514)461-3340, MAURICE GAUCHER & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 1505 Place de l'Ébène, ville, S. 106, St-Basile, Québec, J3V 5Y6.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO: 500-02-01675-924, SERGE BASTARACHE, Partie demanderesse, VS: NABIL WARD, Partie défenderesse. Le 28 juillet 1992 à 10h00, au 568, DES PRAIRIES, LAVAL, QC, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de: NABIL WARD, saisis en cette cause, consistant en: 1. ordinateur Compaq comprenant: 1 clavier et acc., 1 imprimante Centronics et acc., 1 système de son comprenant: 1 table tournante Pioneer P-2024Z, 1 synthétiseur Pioneer, 1 tape deck Pioneer RX 520, 1 égaliseur de son Pioneer, 1 lecteur de cassette double Pioneer, 2 colonnes de son Pioneer et acc., et divers autres items. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: JOSEF MICHAUD, huissier, (514)461-3340, MAURICE GAUCHER & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 1505 Place de l'Ébène, ville, S. 106, St-Basile, Québec, J3V 5Y6.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO: 500-02-01675-924, SERGE BASTARACHE, Partie demanderesse, VS: NABIL WARD, Partie défenderesse. Le 28 juillet 1992 à 10h00, au 568, DES PRAIRIES, LAVAL, QC, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de: NABIL WARD, saisis en cette cause, consistant en: 1. ordinateur Compaq comprenant: 1 clavier et acc., 1 imprimante Centronics et acc., 1 système de son comprenant: 1 table tournante Pioneer P-2024Z, 1 synthétiseur Pioneer, 1 tape deck Pioneer RX 520, 1 égaliseur de son Pioneer, 1 lecteur de cassette double Pioneer, 2 colonnes de son Pioneer et acc., et divers autres items. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: JOSEF MICHAUD, huissier, (514)461-3340, MAURICE GAUCHER & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 1505 Place de l'Ébène, ville, S. 106, St-Basile, Québec, J3V 5Y6.

A PARTIR DU 12 JUILLET 1992. Je, LEO PERRON, ne suis plus responsable des dettes encourues par le "CAFÉ DE LA PLACE DU 350ième INC". Montréal, le 15 juillet 1992.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-05-010624-920, LES IMMEUBLES BENEFICIAL LIMITEE, Partie demanderesse, VS: LES HÉRITIERS DE FEU CHRISTOPHER CONSTANT, Partie défenderesse. Le 29 juillet 1992, à 10h00, au 16620, CHARLES-QUEST, ST-JANVIER, QC, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de: GILES LEBEAU & CELINE RAYMOND, "EXCAVATION ET NIVELAGE DU NORD ENR", saisis en cette cause, soit: Tracteur Ford 3000, fourcheuse à bin, senseuse, etc... CONDITIONS: ARGENT OU CHEQUE VISE. DANY TRAMBLAY, huissier, ETUDE: PHILIPPE TREMBLAY, DION & ASS. HUISSIERS, 165 rue Du Moulin, St-Eustache (Québec) J7R 2P5. (514)491-7575. St-Eustache, ce 14 juillet 1992.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-05-010624-920, LES IMMEUBLES BENEFICIAL LIMITEE, Partie demanderesse, VS: LES HÉRITIERS

SUR SCÈNE

7 juin au 22 août 1982

THÉÂTRE DES ÉRALES: 870 Montée Laurin, St-Eustache (473-3357) — « J'rève d'être vedette » du 19 juin au 30 août, mer. jeu. 20h30, ven. sam. à 21h.

THÉÂTRE D'ÉTÉ DE BELOEIL: 600 rue Richelieu, Beloeil (464-4772) — « La chatte et le hibou » de Bill Manhoff, m. en s. Fernand Rainville, à compter du 23 juin, mar. au sam. à 20h30.

THÉÂTRE D'ÉTÉ LES FEMMES COLLIN: 248 rang des Continuations, St-Esprit (514-839-6105, 588-4552) — « Ti-Cui Lavoie journalier » de Bertrand B. Leblanc, m. en s. Yvon Leroux, du 12 juin au 29 août, mer. au sam. à 20h30.

THÉÂTRE D'ÉTÉ DE ST-OURS: 2555 rang du Ruisseau, St-Ours (1-785-2732) — Le Théâtre Optique présente « C'est-y-clair, j'ouaill! » de Julie Poulin et Catherine Jalbert, m. en s. Michel Valls, du 19 juin au 6 sept., ven. sam. dim. à 20h30.

THÉÂTRE LA GRANGE DES SOEURS DE MARIEVILLE: sortie 37, autoroute des Cantons de l'Est, Marieville (468-2161, Mtl 447-8026) — « Du sang bleu dans les veines » de Georges Dor, m. en s. Septimius Sever, du 2 juin au 31 août, mar. au ven. à 20h30, sam. 19h, et 22h.

THÉÂTRE LAC BROME: 267 Knowlton Road,

THÉÂTRE DE STE-ADÈLE: 1068 boul. Ste-Adèle, Ste-Adèle (514-229-7611, Mtl 383-9070) — « Les dix petits nègres » du 13 juin au 22 août, mar. au ven. à 20h30, sam. 19h, et 22h30.

THÉÂTRE DE ST-SAUVEUR: 22 rue Claude, St-Sauveur (514-227-9466, Mtl 430-1612) — « Ce soir on danse » à compter du 12 juin, mar. au ven. à 20h30, sam. 19h, et 22h30.

THÉÂTRE DE LA SUCRIÈRE: 1292 chemin du Théâtre, Casselman (514-784-5580) — « Week-end de rêve » de Jeanne et Sam Bobrick, m. en s. Richard Niquette, du 26 juin au 5 sept., mer. au sam. à 20h30.

THÉÂTRE DU VIEUX ROCHER: 15, 6e ave. Grand-Mère (518-538-1716) — « Un mari à tout prix » de Donald Churchill, adaptation Robert Lavoie, m. en s. Claude Colbert, du 17 juin au 29 août, mar. au ven. à 20h30, sam. à 21h.

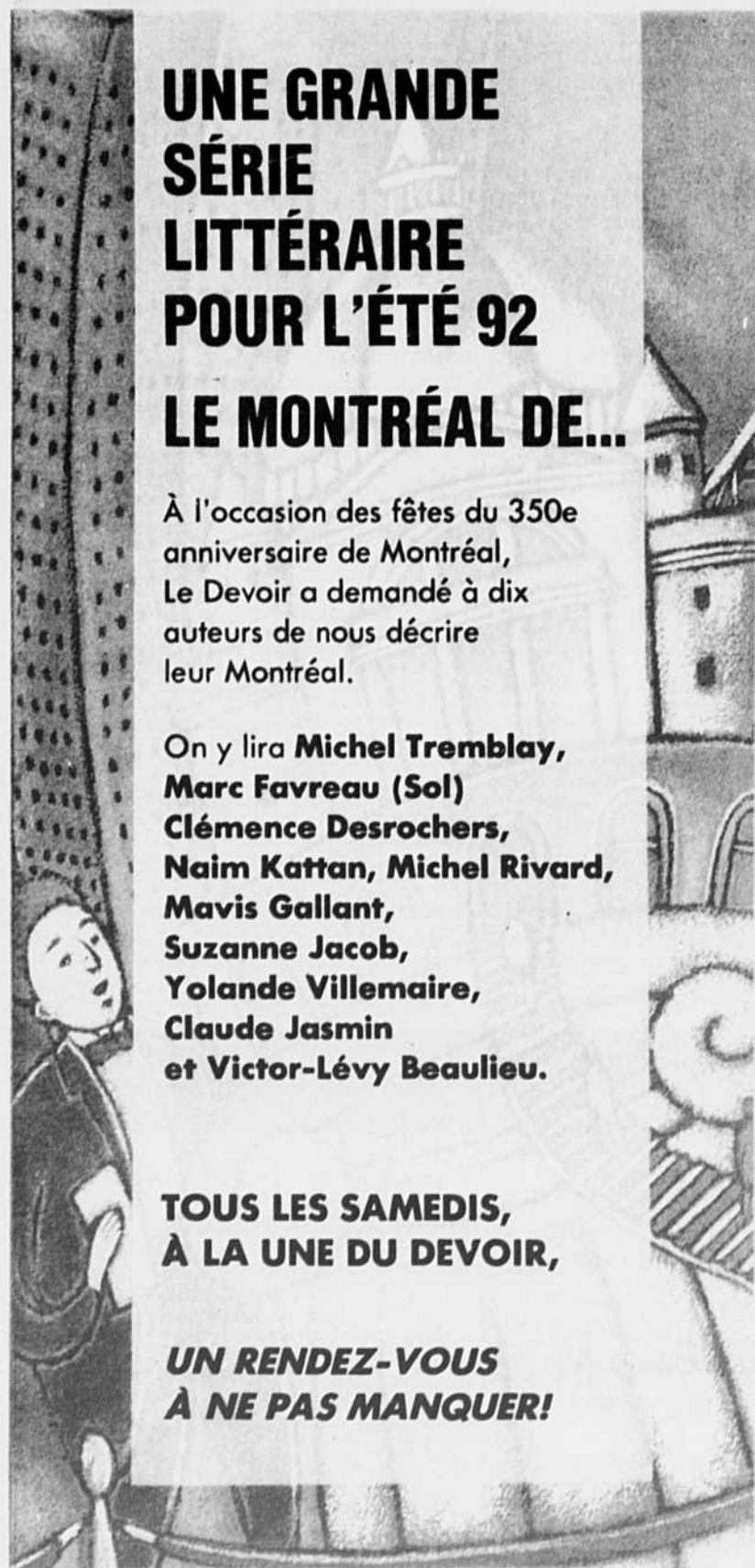
THÉÂTRE DU VIEUX-TERREBONNE: 867 rue St-Pierre, Terrebonne (492-4777) — « Harold et Maude » de Colin Higgins, m. en s. Jacques Rossi, du 17 juin au 29 août, mer. au sam. à 20h30.

THÉÂTRE DE LA VILLE: 180 est de Gentilly, Longueuil (670-1616) — « La mandragore » de Jean-Pierre Fontana, m. en s. Jacques Rossi, du 25 juin au 29 août, mer. au sam. à 20h30.



Ça, ça fait du bien!

PARTICIPATION



UNE GRANDE SÉRIE LITTÉRAIRE POUR L'ÉTÉ 92 LE MONTRÉAL DE...

À l'occasion des fêtes du 350e
anniversaire de Montréal,
Le Devoir a demandé à dix
auteurs de nous décrire
leur Montréal.

On y lira **Michel Tremblay,**
Marc Favreau (Sol)
Clémence Desrochers,
Naim Kattan, Michel Rivard,
Mavis Gallant,
Suzanne Jacob,
Yolande Villemaire,
Claude Jasmin
et **Victor-Lévy Beaulieu.**

**TOUS LES SAMEDIS,
À LA UNE DU DEVOIR,**

**UN RENDEZ-VOUS
À NE PAS MANQUER!**

Le deuxième souffle de vie des îles

25 ans après l'Expo, la fausse île est maintenant devenue un vrai parc!

Isabelle Paré

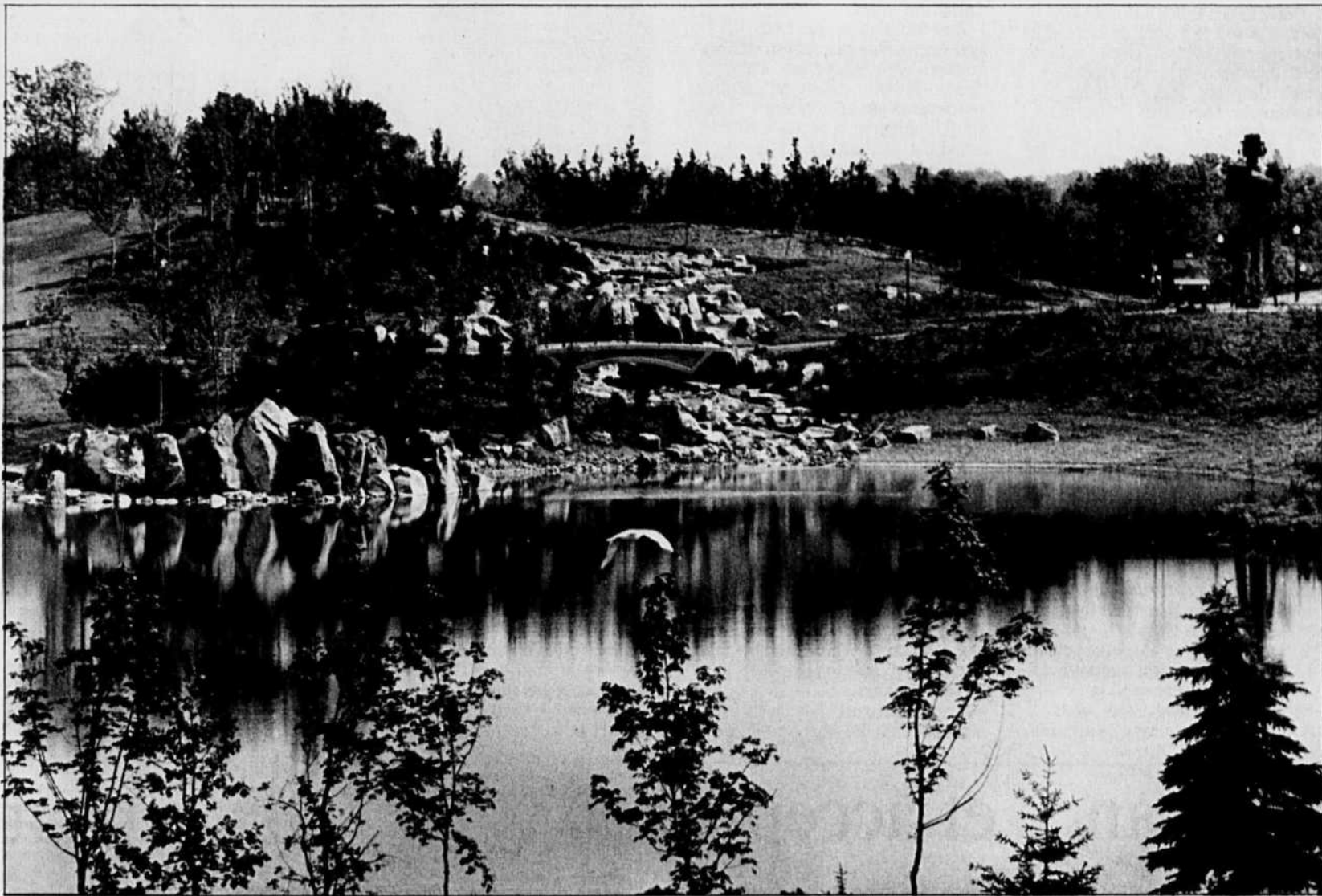
EN 1967, on la voulait moderne, futuriste, urbanisée, branchée. Elle pa-voisait son architecture éclatée, son monorail filant au-dessus du fleuve. Aujourd'hui, le va-et-vient des canards a remplacé celui des navettes, les arbres poussent à la place des drapeaux, toute une ville éphémère a disparu au profit d'espaces verts pour faire du site de l'Expo une fausse île métamorphosée en vrai parc.

Vingt-cinq ans après la foire universelle de Montréal, l'île créée de mains d'homme pour l'Expo 67 connaît cet été sa résurrection, son second souffle après avoir sombré tristement dans l'oubli, le délaissement et l'abandon. Sorte de cadeau du fédéral à l'occasion du 350^e anniversaire de Montréal, la partie sud-ouest de l'île Sainte-Hélène — aussi vaste que le Parc Lafontaine —, revampée au coût de plus de 24 millions \$ renouera dès demain avec le public après d'austères années de solitude.

La métamorphose est totale. Arrachée au fleuve dans les années 60, cette île construite avec les terres remblayées lors de la construction du métro, vient faire mentir l'histoire en affichant des airs résolument naturels. Passée la nostalgie post-Expo, on s'était décidé en 84 à raser les derniers pavillons encore debout, vandalisés et squattés par les Punks et autres créatures urbaines.

Mais ce qui était la « Terre des hommes » n'était décidément plus la terre de personne depuis longtemps. Plutôt un *No man's land* bétonné où seul le grand stable de Calder résistait à la soufflerie du vent.

À deux pas du métro, la Biosphère, rescapée de l'incendie de 1976, continuait à dresser sa triste carcasse dans l'horizon malgré l'usure du temps. Dans le désintérêt général, les berges encrassées n'étaient plus visitées que par de rares pêcheurs,



Aujourd'hui, le va-et-vient des canards a remplacé celui des navettes, les arbres poussent à la place des drapeaux, toute une ville éphémère a disparu au profit d'espaces verts pour faire du site de l'Expo une fausse île métamorphosée en vrai parc. Vingt-cinq ans après l'Exposition universelle, les Montréalais pourront assister en fin de semaine à la résurrection de leur île.

et la route, par les automobilistes en quête d'un détour pour éviter les bouchons du Pont Jacques-Cartier.

Aujourd'hui, la nouvelle pointe, qui s'élance franc Sud comme la proue d'un bateau fendait le fleuve, a tro-

qué ses airs de terrains vagues pour ceux d'un parc-jardin s'étendant sur 35 hectares. Dès la sortie du métro, une vaste place publique pousse les visiteurs à s'engouffrer dans les confins de l'île. Attirés par une fontaine « interactive », puis par une enfilade de canaux et de cascades marquant la promenade qui constitue l'épine dorsale du parc, le promeneur est guidé lentement jusqu'au grand *Homme* de Calder, dressé devant le fleuve comme un sage veillant sur la ville.

« Le site de l'Expo était urbanisé, fermé sur lui-même. Nous avons ouvert l'île sur la ville en privilégiant les vues sur Montréal, sa montagne et le fleuve. Tout a été pensé à l'envers de l'Expo. De l'éphémère, nous avons voulu créer quelque chose de durable et de plus naturel », explique Daniel Lauzon, architecte-paysagiste à la Ville de Montréal, en contournant l'imposante sculpture.

D'ailleurs, le fameux stable de Calder a marqué toute l'histoire du parc. Sous le feu des projecteurs en 67, le géant a ensuite été laissé à lui-même, a subi les affres des vandales. Pire, les Montréalais l'ont oublié. L'été dernier, le mastodonte de 55 tonnes, tout de nickel et d'acier inox — un des plus imposants jamais construits par Calder — a finalement été rescapé et déplacé à l'aide d'un fardier spécial construit à cette seule fin.

On lui a créé un réceptacle tout taillé à sa mesure, visible depuis le Vieux-Port, ceinturé d'un grand jar-

din blanc. Un jardin comme l'aurait aimé Calder. « Un ingénieur de l'époque nous a raconté que Calder avait imaginé qu'un jardin blanc entoure son oeuvre. C'est d'ailleurs une de ses rares oeuvres à n'avoir pas été peinte de couleurs. En fait, nous réalisons ses intentions 25 ans plus tard », raconte Daniel Lauzon, pointant du doigt les plantes et arbustes pleins de boutons blancs prêts à éclater.

Au-delà de cette oeuvre maîtresse, l'enfilade de cascades enrochées, façon japonaise, avec ses pierres encastrées sans le moindre mortier, impressionne. D'abord sage, l'eau se fait lentement rebelle, déboulant en escalier jusqu'au côté jardin, voire au côté nature du parc de la pointe où s'étend le grand lac des Cygnes.

Aménagée en moins de deux ans, à coup de bulldozer, de milliers de mètres cubes de terre et du pouce vert d'une quarantaine de jardiniers à temps plein, on a donc redonné vie à ce qui n'était qu'un terrain vague semé de dalles de béton et de bouts de tuyaux. « Il y avait des conduits électriques vétustes, prêts à exploser au moindre impact avec une rétro-caveuse. C'était un vrai danger ce terrain car tout avait été construit pour ne pas durer. Il a fallu d'abord sécuriser le site », rappelle M. Lauzon. Eventrés, tous les canaux d'aqueduc, d'égouts et de gaz et d'électricité ont dû être arrachés, l'asphalte des anciennes rues et les fondations des pavillons enlevés.

Après un lifting majeur, ce côté sud offre maintenant à la vue un grand amphithéâtre naturel semi-circulaire, ouvert comme un radar sur la ville, avec pour fond de scène les gratte-ciel se profilant à l'horizon et le miroir du lac des Cygnes. Prêt à accueillir des foules de 75 000 personnes, le site a aussi été pensé en fonction d'autres usages pour ne pas avoir l'air trop désertique en période d'accalmie. « On pourra venir voir le coucher de soleil sur la colline, faire voler des cerfs-volants ou faire glisser les enfants l'hiver », raconte l'architecte-paysagiste pour qui le grand retour à la nature du parc s'imposait.

D'ailleurs, si des tonnes d'idées — 232 mémoires — ont été énumérées pour trouver une nouvelle vocation à l'ex-site de l'Expo, le consensus s'est vite fait. Quelques promoteurs voulaient y ériger des casinos, des golfs et des hôtels, d'autres un *Disneyland* ou un *Epcot Center* version nordique. Mais la simplicité a vite eu raison des projets de grandeur.

Partout, le vert et le bleu dominent. Pas moins de 4000 arbres et 35 000 arbustes ont été plantés en deux ans. Pas un sentier n'est privé de point de vue sur un coin de fleuve, une sculpture ou un coin de verdure. Toutes les cascades et chapelets d'étagères menant au grand lac des Cygnes, agrandi et remodelé de façon plus naturelle, sont en fait une ode à l'eau et au fleuve Saint-Laurent dont le courant ondoie tout autour, au rythme de près de 10 000 mètres cubes par seconde.

« C'est toute la chaîne de l'eau qui se trouve représentée ici, des fontaines jusqu'aux berges. C'est une façon de dire combien l'eau, qui manque à plusieurs pays, est une immense richesse pour Montréal », explique Daniel Lauzon.

D'ailleurs, plus de 2,5 kilomètres de berges ceinturant la pointe de l'île ont été astiquées, protégées contre l'érosion et semées de centaurees, de spirées et autres plantes indigènes pour permettre aux badauds de descendre jusqu'au fleuve admirer le courant ou taquiner le brochet, la truite ou le maskinongé. « Les gens ne s'imaginent même pas ce qu'il y a ici. Dans le lac des Cygnes, même avec les détritus datant de l'Expo, c'était plein de poissons », affirme Pierre Deschênes, responsable du chantier du nouveau parc.

Tout autour de la pointe, l'asphalte a été remplacé, il fait place à une splendide promenade riveraine où marcheurs, cyclistes et joggeurs pourront déambuler à l'abri des pots d'échappement. Sous la voûte de verdure, où quelques marmottes détaillent à notre arrivée, des fenêtres,

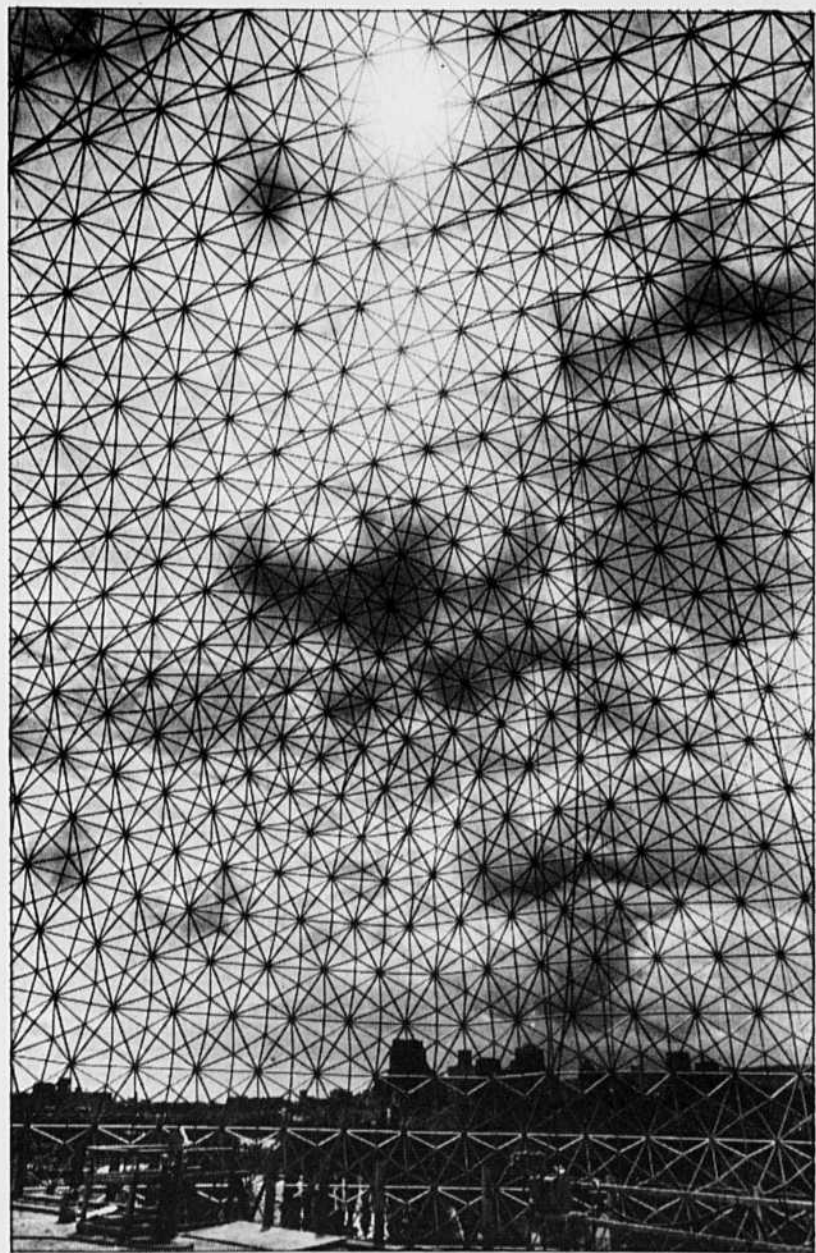
taillées dans la masse végétale, s'ouvrent çà et là sur le fleuve.

Même les arbres, les fleurs n'ont pas été plantés dans le même esprit qu'en 67. « À cette époque, on a planté des espèces, comme des ormes chinois et des érables de Norvège, qui poussaient très vite, mais dépérissaient rapidement », déplore M. Jean-Jacques Lincourt, gérant de la section horticulture au Parc des îles. Chaine écologique oblige, les jardiniers ont cette fois jeté leur dévolu sur les chênes, noyers, micocouliers et autres essences indigènes au Sud du Québec pour jeter les bases d'une forêt qui attirera une foule d'oiseaux et de quadrupèdes. Pas un pesticide, pas un herbicide ne franchira les portes du parc, insiste M. Lincourt.

Plusieurs bestioles ont d'ailleurs déjà élu domicile dans l'île : des canards noirs, des bihoreaux, des hérons s'y font de plus en plus nombreux. Les experts du Biodôme ont même mis la main aux plantes aquatiques du lac pour s'assurer que les canards viennent s'y faire la dent et nicher dans des îlots marécageux. Marmottes et mouffettes y trottaient nonchalamment, attirés par ce nouveau garde-manger végétal, donnant des maux de têtes aux jardiniers.

Finalement, hormis les statues, il ne restera de traces de l'Expo que la Place des Nations, coeur battant des activités de 67, requinquée pour souligner les 25 chandelles de la grande foire universelle. Version 1992, les arbres ont remplacé la forêt de mâts où claquaient les drapeaux, le béton dort sous le gazon et les vivaces recouvriront bientôt de tapis de fleurs les pyramides à l'air austère.

Seule vestige intouchée, la dalle arborant la grande ronde humaine formée de bras tendus vers le ciel, symbole indélébile de l'Expo 67. Reluisante, bien brossée, elle attend ses prochains visiteurs, qui viendront cette fois du voisinage plutôt que des quatre coins du monde. Du rêve, on est passé à la réalité. Et les Montréalais, eux, ont retrouvé leur île, la vraie.



PHOTOS: JACQUES NADEAU

Les Montréalais pourront visiter le nouveau Parc des îles dès samedi. Une enfilade de canaux et de cascades constitue l'épine dorsale du parc (photo du haut) et amène le promeneur jusqu'au grand *Homme* de Calder dressé devant le fleuve comme un sage. Au loin, entre les mailloins de la Biosphère (photo ci-contre) ou au-delà de la cime des arbres (photo du bas) les tours de la ville soulignent, à rebours, le caractère bucolique du nouveau parc.



CULTURE ET SOCIÉTÉ

ARTS VISUELS/chronique

L'irremplaçable René Payant

Jean Dumont

NOUS ne cessons, depuis 1987, de constater combien René Payant nous manque, bien trop tôt disparu. Les artistes ont perdu avec lui un regard attentif et difficilement remplaçable. Et tous ceux qui s'intéressent à l'évolution de l'art, ou s'attellent à la tâche de jeter un pont entre sa manière particulière et infinie de penser le monde et l'étrangeté des seules analyses qu'autorisent le langage et la raison, prennent la mesure du prix du deuil de l'historien d'art aux multiples intérêts et du critique dont l'oeil et l'esprit étaient toujours et déjà posés sur le futur.

Combien de fois revenons-nous à son *Vedute*, *Pièces détachées sur l'art*, la collation de ses textes critiques à laquelle il mit la dernière main juste avant de disparaître ? Non pour y trouver des recettes, bien sûr, mais la possibilité et la légitimité de voies nouvelles, le prétexte d'ouvrir l'analyse à la création, et l'étonnant équilibre entre la rigueur des sources et l'absence de dogmatisme des voies offertes.

Le travail du professeur, de l'historien, du critique ne fut longtemps connu que d'un noyau de spécialistes. Mais il devint vite évident que la recherche, les activités et les inquiétudes de René Payant étaient ancrées dans un terreau social et humain largement plus riche que celui de la spécialisation. L'exposition *Legs de René Payant* que présente actuellement la Galerie d'art du Collège Édouard-Montpetit, et

constituée de la collection personnelle d'oeuvres que le critique a léguées au Musée d'art contemporain, est un excellent moyen de prendre connaissance de l'éventail des intérêts de René Payant dans l'art contemporain du Québec.

Cette exposition itinérante, qui débute à son parcours, comprend 29 oeuvres représentatives de l'activité de 22 artistes dont, entre autres, Louis Comtois, Michel Goulet, Raymond April, Guy Pellerin, Louise Robert, etc.. Dans le cadre de cet événement, la galerie a organisé une série de conférences. François-Marc Gagnon y a déjà traité de l'importance de l'interprétation qu'a faite René Payant de l'oeuvre de Borduas pour notre compréhension de l'art abstrait. Nicole Dubreuil-Blondin a traité de la co-existence, chez Payant, de l'historien du passé et du critique du présent. Le mercredi 22 juillet, à 19 h, Marie Perrault, s'appuyant sur les oeuvres exposées, « tentera de cerner ses préoccupations esthétiques et son engagement dans une perspective sociale plus globale ». L'exposition est visible jusqu'au 7 août prochain. 100, rue de Gentilly est, Montréal. Tél.: (514) 679-2966.

La violence et l'humain

DANS le cadre du 11e Congrès mondial sur la violence et la coexistence humaine (voir les articles de Jean Chartier, LE DEVOIR, 13, 14 et 15 juillet), la Société d'esthétique du Québec a confié à Louise Poissant la responsabilité de regrouper, dans trois galeries différentes, 11 artistes

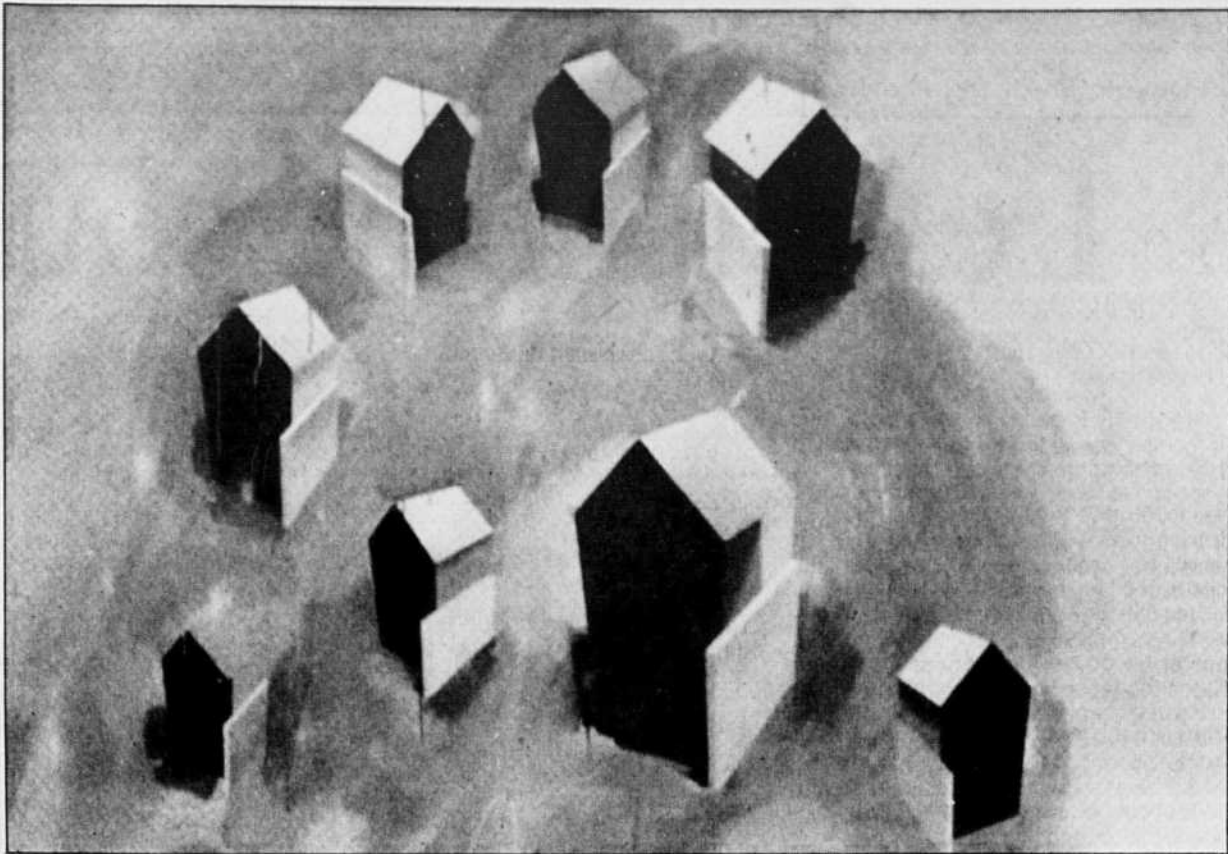
traitant de ce sujet. Blain, Gnass, Goulet et Simon sont à la Galerie Christiane Chassay, au 372, rue Ste-Catherine ouest; Béland, Bougie, Guerrero, à la Galerie Graff, au 963, rue Rachel est; et Héon, Krausz, Langlois et Wagschal, à la Galerie Trois Points, au 307, rue Ste-Catherine ouest.

J'ai conscience que mon appréciation de ces expositions est éminemment subjective. J'ai rencontré Peter Gnass qui installait ses oeuvres chez Christiane Chassay. Elles traitent de la Seconde Guerre mondiale. Le hasard a voulu que cette horreur ait servi de cadre à nos adolescences respectives, vécues chacun des camps opposés, et que nos jeux et nos terreurs aient été alimentés de la chute de bombes tombant des mêmes avions... Une, parmi les innombrables raisons de la prolifération de la violence, et de la difficulté, non seulement de la paix, mais du respect des autres, pourrait bien tenir au rapport existant, dans nos sociétés, entre le nombre de ceux pour qui la violence est abstraite (type CNN), et donc séduisante, et ceux pour qui elle a un visage, symbole d'un corps ou d'un esprit à jamais meurtris. Les expositions sont visibles jusqu'au 18 juillet.

Québec-Mexico

NE MANQUEZ pas, sur la route des vacances (pas obligatoirement celle du soleil!) de visiter, au Centre d'exposition du Vieux Palais, à Saint-Jérôme, l'exposition-échange Québec-Mexico.

Jeunes artistes mexicains et québécois ont été sélectionnés en



M et moi, acrylique sur toile, de Raymond Lavoie (1983).

fonction de leur représentativité des tendances actuelles de l'art contemporain. Du côté québécois, Dominique Laquerre, Sophie Ouellette, Josée Pellerin, Danièle Alain et Jacques Desruisseaux ont déjà présenté leurs oeuvres au Musée universitaire Del Chopo, à Mexico.

Aujourd'hui, Abraham Cruzvillegas, Luis Carlos Gomez, Diego Gutiérrez, Juan Manuel Romero et Gabriela Torres proposent leurs oeuvres imprégnées de l'inquiétude face à la répression et de l'appartenance au territoire, à

Saint-Jérôme. Jusqu'au 30 août, 185, rue du Palais, Saint-Jérôme. Tél.: (514) 432-7171.

Dessin rebelle

DANS le domaine des inquiétudes qui ponctuent de plus en plus fréquemment notre quotidien, et surtout des réactions nécessaires à ces inquiétudes, il vaut d'aller visiter, au Centre Saidye Bronfman, la 4e édition d'une série instaurée par Peter Krausz, l'ancien directeur de la galerie. L'exposition, montée par Claire Gravel (qui fut critique d'art

au DEVOIR) s'intitule *Le dessin rebelle*. Elle veut mettre en relief, non seulement les transgressions formelles du dessin hors de son territoire, mais aussi « rendre compte de la portée critique d'oeuvres engagées ».

Les noms de Lani Maestro, Sandra Meigs, François Morelli ou Eric Robertson, retenus, entre autres, par la conservatrice, vous diront mieux que moi le sérieux de l'engagement des artistes. Jusqu'au 20 août prochain, 5170, chemin de la Côte Ste-Catherine. Tél.: (514) 739-2301.

Entre tolérance et acceptation

VIDÉO

What It's Like, What It Is # 1

Installation vidéo de Adrian Piper, présentée dans le cadre de l'exposition *Pour la suite du monde* au Musée d'art contemporain de Montréal, jusqu'au 11 octobre.

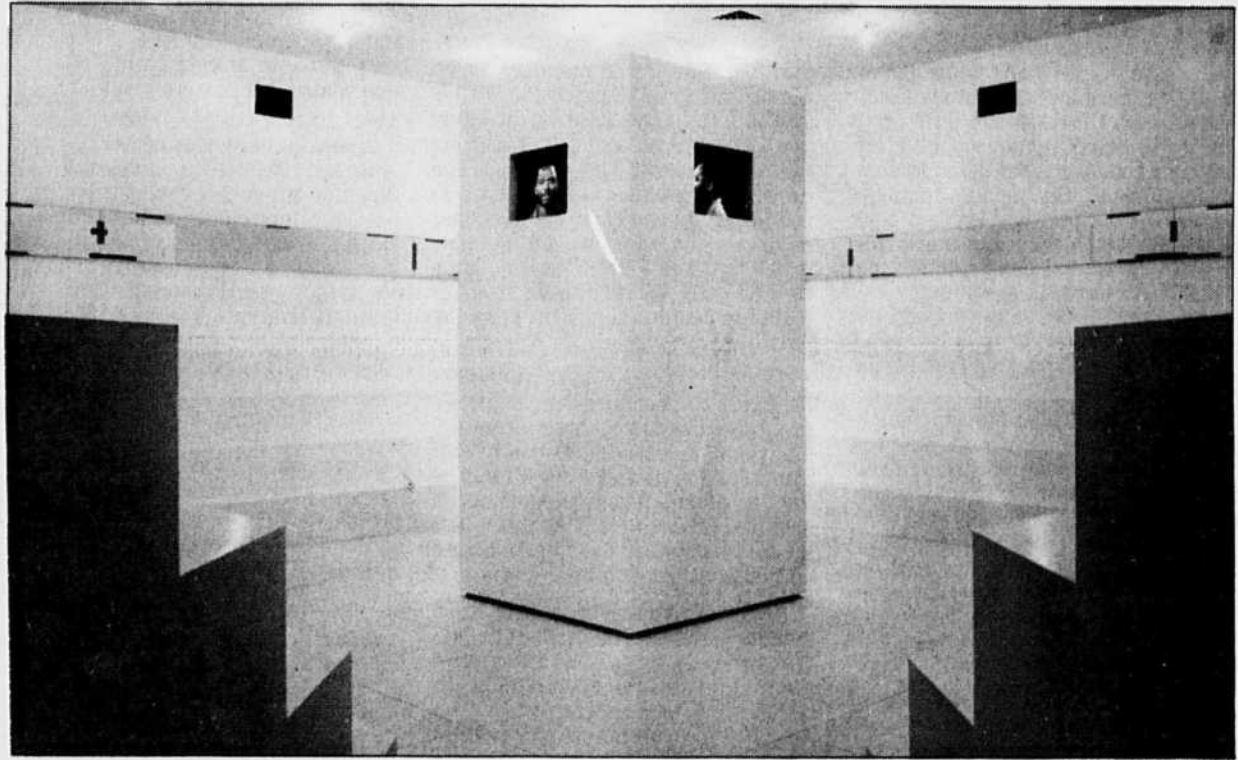
Daniel Carrière

« JE CHERCHE à provoquer une transformation d'ordre psychologique chez le spectateur, écrit Adrian Piper, en lui présentant une réalité qu'il ne peut esquiver et qui met à jour les relationalisations défensives grâce auxquelles nous escamotons notre responsabilité politique ».

Adrian Piper est une artiste américaine née en 1948 qui vit à New York. Son installation vidéo que le MAC présente dans le cadre de *Pour la suite du monde* arrive non seulement à provoquer cette transformation psychologique chez le spectateur, qu'elle souhaite et qu'elle mentionne dans un essai publié en 1990, intitulé *Xenophobia and the Indexical Present*, mais réussit surtout à le prendre à partie dans un jeu du regard duquel il ressort sollicité par des émotions d'une troublante intensité.

Au centre de la niche qu'occupe l'installation, se dresse une colonne de forme carrée dont les quatre faces sont occupées par des écrans. Sur les murs, devant les écrans, l'artiste a exposé des photos de Noirs, derrière des cadres de fenêtres.

Le spectateur circule entre les fenêtres et les écrans qui présentent une scène de rue, la caméra visiblement placée derrière une vitrine, devant laquelle des Noirs s'arrêtent quelques instants. Ils la scrutent du regard, y aperçoivent quelque chose qui demeure mystérieux pour le spectateur, et la quittent démontrant une profonde résignation empreinte de tristesse.



What It's Like, What It Is, No 3, qu'Adrian Piper présentait en début d'année au Museum of Modern Art (notre photo).

En voix off on entend une jeune femme noire dénonçant l'ostacisme qui la condamne à occuper un emploi de serveuse, malgré ses études supérieures.

« Je veux contribuer par mon oeuvre à la création d'une société où le racisme et les clichés raciaux n'aient plus leur raison d'être, poursuit Adrian Piper dans son essai, où l'attitude prédominante face aux personnes d'autres cultures et ethnies soit non plus la tolérance, mais l'acceptation ».

« Cette distinction est capitale. Nous tolérons la pilule amère, l'huile de ricin, la fraise du dentiste. Nous les supportons parce que nous reconnaissons qu'elles sont bénéfiques. Voilà l'attitude qui règne chez la plupart des bien-pensants (...) ils en prennent leur parti en serrant les

dents; quelquefois même ils y trouvent matière à se convaincre de leur propre mérite ».

Dans ce non-lieu où il est livré à lui-même, derrière ou devant la vitrine, l'écran et le cadre de fenêtre, le spectateur qu'interpelle le regard des acteurs de la bande vidéo sait qu'il n'est ni objet, ni sujet. Il n'est surtout pas voyeur, il serait plutôt aveugle. Les protagonistes regardent à travers lui, en portant sur son absence (de fait et de raison) un jugement impuissant mais pourtant juste.

« Par opposition, écrit encore Adrian Piper, accepter une rencontre c'est faire preuve de sensibilité à ses effets sur nous, percevoir son intérêt et, de là, en jouir pour ce qu'elle est et pour ce qui, en elle, nous rejoint ».

« Acquiescer à ce que peuvent nous apporter les personnes d'autres cultures et ethnies, et non simplement les tolérer, c'est se montrer flexible, profiter d'une nouvelle expérience, considérer la rencontre comme source d'évolution personnelle, au lieu de se barricader et de se protéger ».

Ce sont tous ses idéaux humains à la fois qu'Adrian Piper a réussi à exprimer en quelques instants d'une force sidérante, où le spectateur s'interroge sur ce qui peut bien attirer le regard des passants présentés à l'écran, ou celui, figé, des gens sur les photos.

Il n'y comprendra que dalle, peut-être, sinon que la qualité du regard que la vidéaste porte sur le spectateur constitue le plus grand intérêt de l'art vidéo, et sa plus parfaite contribution aux arts visuels.

Un exploit prodigieux

MUSIQUE

Concerts Populaires

Orchestre Franco-Québécois pour la Jeunesse, dir. Raffi Armenian: *Berlioz, Ouverture « Le Corsaire »; Saint-Saëns, Introduction et Rondo capriccioso*, Virginie Robilliard (violin); *Moussorgski/Ravel, Les Tableaux d'une exposition*.

Dir. Mark Foster: *Gouttenoire, Ramure; Rozankovic, Hoketus*. Prochains concerts: ce soir à l'église Saint-Michel de Vaudreuil, dimanche à l'amphithéâtre de Lanaudière (14h30) et au Théâtre de Verdure du Parc Lafontaine (20 h 30). Mardi 14 juillet, Aréna Maurice-Richard.

Carol Bergeron

PENDANT qu'au centre-ville, pour fêter le 14 juillet, de joyeux gourmands dévoraient quatre tonnes de gâteau, les Concerts Populaires inauguraient leur saison estivale 92 par un hommage à la France auquel était associé un orchestre formé des meilleurs étudiants des conservatoires de musique de Lyon et de Montréal. Parrainé par l'Office Franco-Québécois de la Jeunesse qui lui a donné, à peu de choses près, son nom, l'Orchestre Franco-Québécois de la Jeunesse (OFQJ) rassemble donc 35 Lyonnais et autant de Mont-réalis.

Sans doute convient-il de rappeler que cette collaboration inter-conservatoires entre la France et le Québec s'est effectuée en trois étapes: d'abord, en 1990, par une tournée outre-mer (dans la région Rhône-Alpes) de l'orchestre du Conservatoire de Montréal alors placé sous la direction du chef triffuvien Jacques Lacombe; l'année suivante fut employée à la réalisation d'un concours de composition qui prima les oeuvres de Philippe Gouttenoire (France) et d'Anthony Rozankovic (Québec); cet été, après un stage intensif de formation (du 2 au 10 juillet), l'OFQJ effectue une tournée de sept concerts au Québec — présenté comme le « concert-gala du 350e », celui de

mardi se distinguait par la création des deux partitions gagnantes du concours.

Si les avantages d'une telle aventure profitent d'abord aux musiciens participants, le public qui se réjouit de les entendre n'en est pas complètement privé. Il peut ainsi constater que les efforts collectifs qu'une société consent à la noble et indispensable cause de la formation musicale, contribuent à assurer un niveau d'excellence qui ne cesse de s'améliorer. Qu'en huit jours de travail assidu, l'on parvienne à former un orchestre symphonique capable de jouer efficacement en concert, cela relève bien sûr du prodige, mais d'un prodige aujourd'hui réalisable.

Avec un sang froid admirable, comme de véritables professionnels, ces Francos-Québécois — sous l'attentive direction de Raffi Armenian et de Mark Foster — se sont même offerts le luxe d'une bonne performance dans un lieu plutôt contraignant pour la musique. Faut-il redire que d'abord et avant tout destinée aux exploits sportifs, l'Aréna Maurice-Richard n'est pas une salle de concert: l'orchestre symphonique y sonne d'ailleurs comme une vulgaire fanfare. Même dans leur géniale orchestration de Maurice Ravel, les *Tableaux d'une exposition* de Modeste Moussorgski y perdent tout l'éclat du vernis et une bonne partie de la pigmentation.

Pour les mêmes raisons, on doit hélas regretter d'y avoir entendu exécuter les deux créations. Très raffinée dans son écriture instrumentale, *Ramure* de Philippe Gouttenoire y perdit, à mon sens, beaucoup plus que le terre à terre *Hoketus* d'Anthony Rozankovic. Aussi différents que le jour de la nuit, les deux ouvrages reflètent, par ailleurs, deux sensibilités diamétralement opposées. Plus subtil, le langage du Français semble plus complexe et plus riche que celui de son collègue québécois — plus apte aussi à déboucher sur quelque chose de personnel. Toutefois, dans le contexte particulier du concert, ces deux pages abstraites auraient sans doute profité de quelques coupures.

Après l'énergique *Ouverture* d'Hector Berlioz, Armenian accompagna la violoniste lyonnaise Virginie Robilliard dans la très populaire *Introduction et Rondo capriccioso* de Camille Saint-Saëns. Probablement un peu gênée par l'acoustique de l'Aréna, la jeune soliste s'abandonna malgré tout hardiment à une lecture qui gagna en ferveur ce qui lui manqua en aisance.

MOZART

plus

Charles Dutoit, chef
Louis Lortie, piano
Chantal Juillet, violon
Gary Hoffman, violoncelle

Mozart: Symphonie no 17, K. 129
Beethoven: Concerto pour piano no 3
Beethoven: Concerto pour piano, violon et violoncelle

Jeudi 16 juillet, 19h30

Billets: 7,86\$, 15,50\$, 22,47\$ (taxes en sus)

Disponibles au Service d'abonnement de l'OSM, aux guichets de la Place des Arts, aux guichets Admission (Frais de service) et, le jour de concert, à la basilique Notre-Dame.

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL

CHARLES DUTOIT
DIRECTEUR ARTISTIQUE

CE SOIR

PRÉLUDES MOZART de 18h15 à 18h45
Musica Camerata Montréal
Luis Grinhauz, violon
Guy Fouquet, violoncelle
Bertha Rosenohl-Grinhauz, piano

Billets individuels: 3,00\$.
GRATUITS pour les détenteurs de billets de concert de la soirée.

Gary Hoffman
Louis Lortie
Chantal Juillet

POWER CORPORATION DU CANADA

LES FESTIVALS aujourd'hui

CENTRE ORFORD
Les stagiaires en concert, à 20h.
☆☆☆

ÉGLISE ST-MICHEL DE VAUDREUIL
L'Orchestre franco-québécois pour la jeunesse, dir. Raffi Armenian, à 20h.
☆☆☆

FESTIVAL D'ÉTÉ DE QUÉBEC
Hall du Musée de Québec: Concert de Sarah Cunningham, viole de gambe, à 20h.30— Église St-Roch: Liverpool Oratorio, de Paul McCartney et Carl Davis, à 20h.30— Place d'Youville: Charlielle Couture à 21h.30
☆☆☆

NUITS D'AFRIQUE 92
Club Balattou: ce soir, Theo & High Life Stars du Ghana.
☆☆☆

MUSÉE DE LA CIVILISATION
Dans le cadre du Festival d'été inter-

national de Québec, 3e Forum de la chanson francophone, à 11h.— Musique traditionnelle Africaine, Francis Bebey, à 17h.
☆☆☆

PLACE D'ARMES
Devant la Basilique Notre-Dame, « Le grand jeu de nuit » spectacle son et lumière, réalisation du Théâtre sans Fil, du 14 juillet au 2 août, mar. au dim. à 21h.30
☆☆☆

FESTIVAL MOZART PLUS
L'orchestre symphonique de Montréal dirigé par Charles Dutoit donne le 2e concert du Festival Mozart Plus à la basilique Notre-Dame à 19h30, avec deux oeuvres de Beethoven en « plus » jouées par un trio formé de Louis Lortie, pianiste, Chantal Juillet, violoniste et Gary Hoffman, violoncelliste. En guise de Prélude à ce concert à 18h15, Musica Camerata — Guy Fouquet, violoncelle, Luis Grinhauz, violon et Rosenohl Grinhauz — joue du Mozart pendant une demi-heure.

NOS CHOIX TÉLÉ

La vengeance des fantômes
Version de *Poltergeist*, un film de Hooper qui s'apparente plus à un film de Spielberg (qui a été producteur), une histoire de fantômes à peu près idéale, captivante, abracadabrante et épurante.
TVA 19 h 30

☆☆☆

Beau et chaud
Pierre Flynn, Kathleen Dyson, France D'Amour et une démonstration de tai-chi.
Radio-Québec 21 h

— Paul Cauchon

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

L'Algérie sans père

Pour qu'enfin les frères deviennent citoyens, le FI(L)S) doit aussi mourir

Marie-Blanche Tahon

Professeur de sociologie,
Université d'Ottawa

L'ASSASSINAT de Boudiaf le 29 juin conforte la thèse de ceux qui estimaient qu'il fallait laisser se déployer le processus électoral en janvier, quelle qu'en soit l'issue : en l'occurrence, la victoire du Front islamiste du salut (FIS) et la possibilité que soit instauré un État islamique. En effet, l'avènement au pouvoir du FIS aurait confronté l'utopie islamiste à la réalité. Cela aurait certes pris un certain temps et imposé des conditions de vie qui auraient été dures à supporter pour de nombreux Algériens et des Algériennes en plus grand nombre encore.

Cette épreuve, qui apparaissait régressive, n'était-elle pas inéluctable sur la voie de la reconnaissance de la différenciation politique ?

L'arrêt brutal du processus électoral en janvier aboutit six mois plus tard à une situation politique où prévaut l'aspiration par le vide. Après la dissolution du Parlement et la destitution du président de la République, on assista à la constitution du Haut Comité d'État composé d'hommes auto-désignés, à l'interdiction du FIS et à la liquéfaction structurelle du FLN tandis que les innombrables petits partis politiques sortaient laminés de l'épreuve électorale. Mais, l'armée était présentée comme le dernier rempart à la démocratisation et Boudiaf, de par sa légitimité historique, était censé faire office de paravent à l'absence d'institutions en Algérie.

Boudiaf assassiné, l'Algérie est nue, même si ses femmes sont hidjabisées. Qu'il ait été, lui qui voulait restaurer l'autorité de l'État face à l'aventure islamiste, par un de ceux qui étaient chargés de le protéger physiquement, doit faire image. C'est du sein même de la sécurité qu'est venu le coup. Pointer les islamistes n'aboutit qu'à renforcer leur rôle de Robin de la Casbah pour lequel ils furent déjà largement plébiscités en décembre, sans compter que, depuis, grâce aux bons soins du pouvoir, des milliers de jeunes sont enfermés dans des camps où ils subissent l'endoctrinement de quelques zélés fisis.

L'armée à l'image du pays

On se souviendra que c'est pour défendre la démocratie naissante qu'a été arrêté le processus électoral. La formule adoptée en janvier est aujourd'hui caduque. Et, pas seulement à cause de la disparition de Boudiaf. Le refus de Nezzar d'assumer le pouvoir et donc la désignation de Kafi — qui illustre un certain retour du FLN, sinon un retour certain — à la tête du HCE est sans doute l'événement important de la période inaugurée par l'attentat contre Boudiaf. Il marque moins, me semble-t-il, la volonté de l'armée de maintenir, comme elle le faisait depuis 30 ans, son rôle de tireuse de ficelles — commander sans gouverner — que l'aveu d'un risque d'implosion en son sein. La nouvelle donne débouche sur une paralysie patente qui, à termes peut-être courts, risque d'enfanter la guerre civile entre factions de

l'armée — ou entre celles-ci et d'autres, issues du FIS, mais qui retrouvera les siens ?

Avec l'assassinat de Boudiaf et la désignation de Kafi plutôt que de Nezzar, on assiste à l'aveu que l'armée algérienne ne protège plus rien. La solution préconisée en janvier n'en était pas une. Mais, juillet n'est plus janvier. La répression exercée contre le FIS l'a probablement renforcé aux yeux de l'opinion publique et il n'y a plus de garde-fou. Le refus de Nezzar de prendre le pouvoir indique que la dernière cartouche avait déjà été tirée. La surprise de l'assassinat de Boudiaf réside dans la brièveté de la formule. Pas dans son élimination violente. Celle-ci résulte du mécanisme mis en branle avec l'arrêt du processus électoral.

L'armée algérienne ne peut être imperméable à l'islamisme. D'abord, parce qu'elle est une armée d'appelés : tous les jeunes hommes font leur service militaire. On imagine mal comment ils abandonneraient magiquement leurs sympathies pour le FIS en franchissant la porte de la caserne. D'autant qu'ils sont quotidiennement encadrés par des officiers et des sous-officiers qui ont

reçu leur formation à l'époque de la montée de l'islamisme dans les années 80. Et, de manière moins immédiate mais tout aussi importante, la hiérarchie militaire elle-même est partie prenante du processus de contagion de l'armée. Elle a beau affirmer une volonté d'éradiquer le mouvement religieux comme mouvement politique, elle ne peut souscrire à l'assainissement que Boudiaf appelait de ses vœux. En effet, n'est-ce pas elle, en grande partie, qui a tiré profit de la corruption et des pratiques mafieuses ? Or, la lutte contre l'inégalité et la corruption faisait aussi partie du fond de commerce du FIS. Les appelés et les cadres intermédiaires de l'armée n'y sont certainement pas insensibles tandis qu'ils sont chargés de la répression. D'où leur grogne et parfois la désertion pour s'engager, semble-t-il, dans des maquis islamistes.

En finir avec le Parti unique

L'armée algérienne n'est pas au-dessus de la mêlée. Elle est à l'image du pays. Six mois après janvier, il n'est plus possible de le camoufler. D'où le refus de Nezzar de prendre

la direction du HCE. La mort de Boudiaf ouvre aussi, peut-être, la perspective d'en finir avec le Parti unique. On a assez répété les malheurs provoqués par la direction du FLN comme parti unique depuis l'indépendance. Boudiaf s'y était opposé dès 1962, ce qui provoqua son emprisonnement puis son exil à l'étranger. Mais, le processus qui se déroulait depuis octobre 1988, s'il vilipendait le FLN, ne remettait pas fondamentalement en question le recours au Parti unique. Avec les élections du 26 décembre 1991, furent désignés le FIS et le FFS qui n'est sans doute pas loin de représenter le Parti unique pour de nombreux Kabyles ? Et, Boudiaf lui-même, après avoir interdit le FIS, s'était mis en tête de lancer un Rassemblement national patriotique. Sans préjuger des chances de réussite de ce projet dont l'accouchement paraissait bien laborieux, cette initiative prise par « le chef de l'État » illustrait la reconduction des pratiques coutumières. Sa mort lève cette hypothèque, en effet, on voit mal Kafi avoir la carrure pour reprendre ce projet.

Il est incontestablement nécessaire que, dans la perspective d'une réanimation du processus électoral, les démocrates parviennent à mettre fin à leur éparpillement — on sait qu'en décembre, on ne dénombrait pas moins d'une cinquantaine de partis, ce qui illustre une prompte déliquescence du processus démocratique encore balbutiant plutôt que son arrimage et confortait le point de vue selon lequel la démocratisation avait été un os jeté en pâture par un pouvoir aux abois après octobre 1988. Mais, le terme à cet éparpillement ne pouvait être mis par un homme aussi providentiel soit-il, aussi légitimement historique (son rôle dans le déclenchement de la guerre de libération et pendant cette guerre) et sociologique (ne pas avoir trempé dans les magouilles du FLN) soit-il. Cet homme — Boudiaf — n'avait pas de légitimité politique.

En finir avec la tragédie familiale

Il n'y a plus d'hommes providentiels en Algérie. Il n'y a plus de Père pour les frères. Boudiaf était le dernier qui pouvait endosser ce rôle. On pourrait espérer que les frères deviennent enfin des citoyens. Si cela était, ces six derniers mois n'auraient pas été perdus. Mais, reste le FI(L)S.

Il devra lui aussi mourir pour que l'Algérie en finisse avec sa tragédie familiale. Mais, sa mort ne peut être décrétée. Elle ne surviendra que lorsque les Algériens pourront faire de la religion une pratique privée. Ce qui suppose notamment un assainissement de la situation économique et une concrétisation de la souveraineté politique. L'équipe au pouvoir depuis janvier n'avait entamé ni l'une ni l'autre. Le FIS est incapable de réaliser la première et remet la seconde entre les mains de Dieu. La possibilité de faire de la religion une pratique privée requiert un pas supplémentaire à franchir : désespérer de la souveraineté divine comme souveraineté politique. Ailleurs, on y a sacrifié des siècles et des vies innombrables. Par quel privilège l'Algérie devrait-elle y réussir en moins d'un lustre ?



Mohamed Boudiaf

Quatre raisons d'accepter l'offre des Neuf

John Richards

Simon Fraser University,
Burnaby, Colombie-Britannique

Si on m'avait invité à écrire une nouvelle constitution, je n'aurais pas produit l'accord qu'ont conclu les neuf premiers ministres le mardi 7 juillet. J'aurais adopté la recommandation de Pepin-Roberts par accord, une fois pour toutes, la compétence sur la langue aux provinces — en préservant certains droits des minorités linguistiques et le bilinguisme dans le secteur fédéral. J'aurais utilisé la formule de la Colombie-Britannique pour créer un nouveau Sénat élu basé sur l'égalité des cinq grandes régions du pays (Atlantique, Québec, Ontario, Prairies, Colombie-Britannique avec territoires du Nord).

Mais personne ne m'a invité à écrire la constitution parfaite. Nous voilà face au document imparfait des Neuf. Robert Bourassa a-t-il raison de le décrire comme un « énorme progrès » ou le document mérite-t-il le NON catégorique qu'a apporté votre journal ? Permettez à un non-Québécois de présenter la défense d'un accord qui fournit à mon avis une fondation suffisamment solide pour que les Canadiens puissent enfin se tourner vers d'autres problèmes dans la maison (duplex ? triplex ?) qu'ils habitent.

Dans un grand pays où la plupart des citoyens n'ont pas l'occasion de connaître intimement les complexités de l'ensemble, il y a un risque constant que des chocs fassent naître des dialogues politiques contradictoires qui, à leur tour, déclenchent des crises politiques. Notre crise constitutionnelle n'est heureusement pas sanglante comme celle de la Yougoslavie ; c'est quand même une crise. Depuis trente ans, quatre chocs ont ébranlé notre équilibre constitutionnel.

La Révolution tranquille en fut le premier. En éliminant le rôle de l'Eglise comme défenseur de la langue, elle a laissé un vide qu'a rempli le gouvernement provincial. Jusqu'à présent, la majorité des Canadiens hors Québec n'ont toujours pas compris ce rôle nécessaire — une incompréhension à laquelle Pierre Trudeau a contribué en prônant un encheînement constitutionnel de la liberté de choix entre les deux langues officielles comme substitut à un statut spécial pour le Québec dans ce domaine.

Mais il faut que les Québécois mesurent l'ampleur des autres chocs. Les fluctuations des prix des richesses naturelles amena le gouvernement fédéral à poursuivre pendant longtemps une politique axée trop exclusivement sur la redistribution des revenus provenant de ces ressources. Pour beaucoup de Canadiens, la Politique nationale de l'Énergie en 1980 est un péché aussi grave que le rapatriement de la Constitution sans l'appui du Québec l'est pour d'autres. Je reviendrai sur la question du Sénat, mais il est évident qu'il n'y aura aucune réforme constitutionnelle durable sans une réponse positive à la demande de ces Canadiens pour un nouveau Sénat élu et capable d'exercer une influence importante à Ottawa.

Le troisième choc est la profonde crise sociale au sein des communautés autochtones à mesure que leur intégration avec la société industrielle s'accélère. Si nous avions poursuivi une politique plus dynamique, les chefs autochtones n'auraient peut-être pas insisté sur un troisième palier de gouvernement. Mais cela ne s'est pas produit, et il faut accepter le « beau risque » de créer ces nouveaux gouvernements autochtones.

Le choc final a été l'ampleur de la crise fiscale depuis quinze ans. Cette crise a inquiété beaucoup de Canadiens qui craignaient une dégradation éventuelle de la qualité des services sociaux. Et elle a généré simultanément une demande de reconnaissance constitutionnelle de l'État providence comme élément fondamental du pays.

En général, l'accord des neuf répond assez bien à ces quatre chocs. Voici pourquoi.

1) C'est un accord basé sur le respect des capacités des provinces d'exercer des pouvoirs importants sans l'ingérence du fédéral.

La réforme des politiques pour la formation de la main-d'œuvre est une priorité absolue au Canada. Qu'on accorde cette compétence aux provinces est un gain majeur. Il est également important que l'accord respecte enfin la position québécoise sur une limite au pouvoir fédéral de dépenser dans les domaines réservés aux provinces. Il y aura toujours désaccord sur les limites des compétences respectives, mais pour ce qui est de la division des pouvoirs, cet accord va plus loin que Meech dans la décentralisation, et signifie un rejet des thèses centralisatri-

ces.

2) C'est un accord généreux pour les autochtones.

Tout politicien intelligent — aussi bien parmi les autochtones que parmi les « Blancs » — prédit en coulisse qu'il y aura de nombreuses difficultés quand viendra le moment de mettre en pratique les réformes proposées. Mais, comme a dit Brian Mulroney, rien ne peut être pire que l'héritage de l'actuel ministère des Affaires indiennes. L'accord représente un engagement collectif visant à guérir une honteuse plaie dans le corps politique du pays.

3) L'accord respecte l'État-providence tout en reconnaissant le besoin de libérer le marché intérieur du pays.

Le langage employé manque d'élégance et contient trop d'exemptions et d'énumérations de détail. Néanmoins, il contient l'essentiel de la social-démocratie européenne — c'est-à-dire un respect simultané de la liberté du commerce et du rôle positif de l'État-providence.

4) L'accord réalise enfin une réforme du Sénat.

On arrive là au cœur de la difficulté de la défense de cet accord au Québec. Faire avaler aux Québécois un Sénat où ils possèdent le même nombre de sénateurs que Terre-Neuve ou l'Alberta semble à première vue vouloir leur faire accepter les thèses constitutionnelles de Preston Manning ou de Clyde Wells. Ce n'est pas le cas. Bien sûr, les Neuf ont créé un Sénat Triple-E, mais il faut aller au-delà des symboles et regarder les règles du jeu.

Quoi qu'il n'y ait rien de plus ennuyeux qu'une analyse minutieuse du fonctionnement des institutions politiques, il faut le faire. Le point de repère dans le Sénat actuel permet à 53 sénateurs, soit une majorité simple, de ratifier un projet de loi des Communes. Le Québec, avec ses 24 sénateurs, peut fournir 45 % du total nécessaire à l'obtention d'une majorité simple.

Pour la législation ordinaire, l'accord des Neuf propose une ratification par un processus à une ou à deux étapes. Dans le premier cas, il faut plus de 40 % des voix. Si un projet de loi rallie entre 30 % et 40 % des sénateurs,

il est soumis à l'étude de députés et des sénateurs réunis en assemblée conjointe. Son sort dépend de la majorité simple de cette assemblée, dans laquelle le Québec aura 43 % du total nécessaire pour la ratification. Seulement si les opposants à un projet de loi rallient plus de 70 % des sénateurs, peuvent-ils bloquer définitivement un projet de loi.

Pour résumer, dans le Sénat actuel le Québec possède 45 % du total nécessaire pour la ratification d'un projet de loi. Selon les nouvelles règles du jeu le Québec possède 43 % du total nécessaire pour la ratification dans une assemblée conjointe ; il possède 31 % du total nécessaire pour franchir le seuil des 30 % des voix et déclencher cette seconde étape.

Il y a une perte d'influence indéniable pour le Québec — comme pour l'Ontario — dans ce nouveau Sénat. Personnellement, j'aurais préféré la réforme s'appuyer le principe de l'égalité des cinq grandes régions du pays, mais on ne peut pas tout avoir. Il ne faut pas oublier que, pour les Québécois, il y a aussi une protection supplémentaire pour leur régime linguistique. Tout projet de loi sur le langage doit être approuvé par la double majorité — celle de tous les sénateurs et celle des sénateurs francophones.

Ce nouveau Sénat va compliquer la vie politique à Ottawa, et cela peut créer des inefficacités. Mais lorsqu'on prend en considération l'inefficacité de nombreux projets de loi votés par les Communes, un Sénat réformé peut contribuer au bon fonctionnement du gouvernement fédéral. Il pourra obliger les députés à assainir leurs projets avant de les faire adopter.

J'ai toutefois une réserve importante en ce qui concerne la clause de la société distincte. Depuis Meech, les versions successives (propositions fédérales en 1991, Beaudoin-Dobbie, et cet accord) ont graduellement restreint sa portée. Un compromis constitutionnel durable doit clairement reconnaître le régime mis en place par les gouvernements du Québec pour promouvoir le français et, ce qui est le revers de la médaille, limiter l'anglais. À condition de respecter des droits linguistiques de la minorité anglophone, le Québec doit chercher à modifier l'accord pour renforcer cette clause, ou même y ajouter le concept de Pepin-Roberts qui accorde explicitement aux provinces la compétence en matière linguistique.

Raciste, moi ?

Jean-Marc Bouchard

NOUS sommes tous, qu'on le veuille ou non, à la fois instigateurs et victimes du racisme, ce fléau qui menace de plus en plus notre société. Instigateurs, parce que chacun d'entre nous fait preuve à un moment ou à un autre d'attitudes et de réflexes racistes, qu'ils soient réfléchis ou non. Victimes, parce qu'en fin de compte, tout le monde en sort perdant, puisque qu'en déposant l'autre de son humanité, le raciste nie sa propre humanité.

Mon cheminement est long et ardu dans ma lutte contre le racisme. C'est principalement une lutte intérieure contre mes vieux réflexes et habitudes. Je ne me croyais pas raciste : le racisme c'était l'affaire des autres. Les événements, et une personne en particulier, m'ont amené à remettre en question cette croyance.

Depuis quelques années déjà, je me suis lié d'amitié avec un noir. Cela m'a ouvert les yeux et permis d'être témoin à plusieurs reprises d'incidents à caractère raciste. Je vais raconter trois de ces incidents dans les lignes qui suivent.

Le premier incident s'est déroulé l'été dernier devant l'immeuble où j'habite. J'avais garé la voiture devant l'entrée de mon immeuble pour m'absenter quelques minutes afin de monter à l'appartement, pendant que mon copain attendait dans la voiture. À mon retour, je constatai que mon ami quittait la voiture pour aller vers la personne qui s'était garée derrière l'auto durant mon absence. Il m'indiqua qu'elle avait klaxonné à plusieurs reprises et avait même heurté le pare-choc arrière de la voiture. Celle-ci, coincée entre ma voiture et une autre voiture qui s'était garée derrière elle, avait paniqué et perdu toute contenance et savoir-vivre. Elle se mit à injurier mon ami, à faire des gestes disgracieux et à l'invectiver de propos racistes et grossiers. Celui-ci la somma de se servir de sa tête et de se conduire d'une façon civilisée. Mais en vain... Finalement, elle parvint à reculer sa voiture et quitta en maugréant contre mon ami et en faisant des gestes complètement déplacés. L'altercation avait duré à peine quelques minutes, mais avait laissé de profondes cicatrices chez mon ami.

Ma réaction : je ne me suis pas interposé. Je suis resté figé et je n'ai pas protesté avec véhémence auprès de cette femme. J'ai même mentionné à mon copain d'être prudent car, si les policiers étaient appelés sur les lieux, il pourrait avoir des problèmes. Quel a été mon motif pour agir de la sorte ? Je ne suis pas une personne qui s'extériorise beaucoup, mais je crois que j'ai alors eu un réflexe lâche et raciste : la peur d'être confronté pour avoir pris la défense d'un noir m'a paralysé ! Ça m'a pris beaucoup de temps à le reconnaître.

Le deuxième incident a trait à une réception à laquelle j'invitais plusieurs membres de ma famille. Bien qu'il m'avait aidé dans les préparatifs, je n'invitai pas le même copain à ma réception et je cachai même sa photo qui se trouvait sur la bibliothèque. Là encore, la peur de la réaction de ma famille et le qu'en dira-t-on me dominèrent. Quand mon ami réalisa ce qui s'était produit, il fut profondément blessé et humilié.

J'ai aussi fait preuve d'un manque de courage à plusieurs occasions lors d'altercations à teneur raciste. Ainsi, un jour nous marchions paisiblement sur le trottoir, lorsqu'un homme venant en direction opposée heurta délibérément l'épaule de mon ami. Ce dernier s'arrêta pour manifester sa désapprobation. L'homme tourna la situation en dérision et lui signifia que, s'il n'était pas content, il n'avait qu'à retourner dans sa plantation de bananes, ce qui souleva les rires des personnes qui l'accompagnaient. Que fis-je ? J'ai eu de protester vivement de ce manque de savoir-vivre et de ces propos racistes à l'égard de mon ami, j'attendis silencieusement jusqu'à ce que nous poursuivions notre chemin. Là encore, j'ai préféré le silence plutôt que de manifester mon désaccord.

J'ai fait preuve de racisme à maintes occasions au cours des dernières années. Le racisme, c'est quelque chose d'insidieux, qu'on refuse souvent de reconnaître à moins d'y être contraint. Dans mon cas, je ne peux crier victoire et j'ai encore beaucoup de chemin à faire. La lutte la plus difficile est souvent contre moi-même. Il y a toutefois de l'espoir et j'espère que ces propos aideront d'autres à prendre conscience de leur propre attitude face au racisme. La première étape consiste à d'abord prendre conscience et reconnaître ses propres comportements racistes, puis à agir pour les enrayer.

L'équipe du DEVOIR LA RÉDACTION Journalistes : à l'information générale : Jean Chartier, Yves d'Avignon, Jean-Denis Lamoureux, Louis-G. L'Heureux, Bernard Morier, Laurent Soumis, Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies) ; à l'information culturelle : Michel Bélaïr (directeur), Paule des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Nathalie Petrowski, Odile Tremblay (Le Plaisir des livres) ; à l'information économique : Robert Dufresne, Catherine Leconte, Jean-Pierre Legault, Serge Truffaut, Claude Turcotte ; à l'information politique : Josée Boileau, Pierre O'Neill (partis politiques), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec), Chantal Hébert (correspondante parlementaire à Ottawa), Jocelyn Coulon (politique internationale), François Brousseau (éditorialiste politique internationale et responsable de la page Idées et événements) ; aux affaires sociales : Paul Cauchon (questions sociales), Caroline Montpetit (enseignement primaire et secondaire), Isabelle Paré (enseignement supérieur), Louis-G. Francoeur (environnement), Sylvain Blanchard (relations de travail), Clément Trudel (affaires juridiques), Suzanne Marchand (adjointe à la direction), Marie-Josée Hudon, Jean Sébastien (commis), Danielle Cantara, Thérèse Champagne, Monique Isabelle, Christine Vaillant (clavistes), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction), Isabelle Bari (secrétaire à la direction), LA DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Scott, Sylvie Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ Lise Millette (directrice), Jacqueline Avril, Francine Gingras, Johanne Guibeau, Lucie Lacroix, Chris-

tiane Legault, Lise Major (publicitaires), Marie-France Turgeon, Micheline Turgeon (maquettistes), Johanne Brunet (secrétaires), L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables), Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Marie-France Légaré, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (secrétaires à l'administration), Raymond Guay (responsable du financement privé), LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christianne Benjamin (directrice), Monique Corbelli (adjointe), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zaida, Rachel Leclerc-Venne, Jean-Marc Ste-Marie (superviseur aux promotions des abonnements), Louise Paquette, LES ANNONCES CLASSÉES ET LES AVIS PUBLICS Yves Williams (superviseur), Françoise Blanc, Manon Blanchette, Dominique Charbonnier, Marlène Côté, Françoise Coulombe, France Grenier, Josée Lapointe, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Ruelland. LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2V 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, 7743, rue Bourdeau, une division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Envoi de publication - Enregistrement au 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec. Téléphone général (514) 844-3361 ; Abonnements : (514) 844-5738. LE DEVOIR (USPS - 003708) is published daily by l'Imprimerie Populaire, Limitée, 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, Québec H2V 1X1. Subscription rate per year is \$ 439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. US POSTMASTER : send address changes to : Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.

ÉDITORIAL

Plus qu'une question énergétique

Les Cris ont profité de la première Conférence mondiale des jeunes indigènes, qui se tient sous leur égide à Québec, cette semaine, pour nous annoncer leur prochaine campagne auprès des Québécois contre la phase 2 du développement hydro-électrique de la Baie James. A peu près au même moment, l'Assemblée des Premières nations, présidée par le chef Ovide Mercredi, lui-même un Cri du Manitoba, manifestait au Parlement d'Ottawa pour s'assurer que le droit inhérent des autochtones à l'autonomie gouvernementale, tel que reconnu au projet d'entente constitutionnelle de la semaine dernière, ne soit pas remis en question par les objections du Québec. Apparemment anodins et non reliés, les deux incidents sont, au contraire, intimement enchevêtrés; ils risquent de causer de cuisants maux de tête aux Québécois. Autant la question énergétique est cruciale, autant le droit inhérent que l'on s'approprie à leur reconnaître, en blanc, donnera des armes supplémentaires puissantes aux Cris pour gêner les méga-projets du gouvernement. Celui-ci a bien raison de s'en inquiéter vivement. Et nous aussi.

Habiles communicateurs, les chefs Cris profitent de toutes les tribunes disponibles pour clamer leurs revendications et promouvoir leurs aspirations. Ce en quoi nul ne saurait les blâmer. Sauf qu'au lieu de tenter d'abord de convaincre les autres Québécois du bien-fondé de leurs causes, ils ont plutôt opté à ce jour pour leur imposer en quelque sorte des décisions en misant sur l'opinion internationale. C'est ainsi que, de la Hollande à Barcelone, en passant par New York, le matraquage publicitaire des Cris, à fort prix, a obtenu d'immenses succès médiatiques, au détriment de la majorité québécoise, suscitant et entretenant méfiance et incompréhension. Mais tout cela va changer, promet M. Roméo Saganash, vice-président du Grand conseil des Cris du Québec. « Les Cris reconnaissent depuis longtemps la nécessité d'informer la population québécoise, dit-il, mais nous devons d'abord nous occuper de questions plus urgentes, dont celle de l'Etat de New York. Puisque le contrat est maintenant annulé, nous sommes en mesure de concentrer nos énergies à l'endroit des Québécois. »

Passer encore que les Cris, obsédés par les projets de Grande-Baleine, veuillent sensibiliser les autres Québécois à l'efficacité et à la conservation énergétiques, et tentent de nous convaincre d'utiliser des sources d'énergie autres qu'hydro-électriques. Ce sont des thèmes importants et à la mode du jour, même si la preuve est loin d'être faite que des sources « alternatives » pourraient assurer aux Québécois l'énergie stable et permanente dont ils ont besoin. Mais de là à nous annoncer le même traitement qu'à New-York, il y a de quoi frémir: qui ne se rappelle l'abusif pavé publicitaire dans The New York Times? En ce sens, la ministre de l'Energie et des Ressources a raison de juger osée et

déplacée ce qu'il faut bien appeler la « menace » des Cris, fût-elle formulée par un chef aussi pondéré et sobre que M. Saganash. Mais Mme Lise Bacon verse à son tour dans l'exagération quand elle attribue au dénigrement des Cris la perte du contrat de 17 milliards \$ d'électricité à l'Etat de New York.

C'est d'abord et avant tout la diminution, temporaire semble-t-il, des besoins de la métropole américaine qui l'a poussée à annuler le contrat avec Hydro-Québec pour l'énergie du nord, si chère au premier ministre Bourassa. Celui-ci, sans mettre sur la glace la Baie James, qui lui tient lieu de stratégie économique depuis plus de vingt ans, jouit donc d'un répit de quelques années, dont il faut user au mieux et au maximum. Notamment pour rétablir les ponts et

La gestion de la Baie James et du Nord est lourdement remise en cause.

discuter civilement avec les Cris, à la condition que les uns et les autres y mettent la bonne volonté requise. Et il en faudra énormément. En effet, le droit inhérent à l'autonomie gouvernementale que le Canada anglais est disposé à reconnaître aux autochtones, sans le définir de quelque manière, implique notamment que les Cris, par exemple, auraient un droit de regard, voire même une souveraineté préalable, sur leur territoire, à celle des Blancs, français ou anglais. On voit bien pourquoi le chef Mercredi et ses collègues jubilent et piaffent d'impatience. Le fameux droit inhérent leur permettrait, entre autres, de remettre en cause la Convention de la Baie James, que les Cris ont bel et bien signée, il y a près de vingt ans.

La double victoire des Cris, à New-York d'abord, à Ottawa ensuite, auprès du gouvernement fédéral et des neuf autres provinces, élargit le fossé avec le gouvernement et la majorité québécoise, qui y voit une menace à l'intégrité du territoire. Les déclarations des chefs autochtones depuis dix jours ne font rien pour atténuer cette crainte. Bien au contraire. M. Mercredi laisse entendre qu'il pourrait y avoir une dizaine de gouvernements autochtones - un troisième ordre, en concurrence ou en parallèle avec Québec et Ottawa - seulement au Québec. Sans, encore une fois, que le projet d'accord constitutionnel cerne, si peu que ce soit, l'aire et l'autorité de ces nouveaux gouvernements, contrôlés sur le territoire québécois par les Cris, les Mohawks, les Montagnais, les Micmacs, les Algonquins, les Hurons, et au moins cinq autres nations amérindiennes. On comprend dès lors pourquoi même M. Bourassa qui, en toute chose, préfère

l'ambiguïté et le flou artistique à la clarté et à la fermeté, ne peut s'empêcher d'évoquer de vives réticences au fameux droit inhérent et, surtout, de s'appuyer sur l'essentielle intégrité territoriale. Sur ce point d'ailleurs, le gouvernement est sur la même longueur d'onde que le Parti québécois, qui a pris ses distances après avoir tenté d'amaïdouer les autochtones.

Au début de la semaine, le chef Mercredi a dit qu'il craignait les demandes de « clarifications » telles que formulées par M. Bourassa. « A-t-il le droit, à la toute fin du processus, de se présenter et d'exiger de nous de nouveaux compromis? demande le président de l'Assemblée des Premières nations. Et si oui, est-ce juste? Ma réponse, c'est non... Ça m'inquiète quand M. Bourassa ne me dit pas, privé ou publiquement, l'objet de ses inquiétudes. Il veut que nous mettions de l'eau dans notre vin mais, de toute évidence, il a mis plus de vin dans son propre vin. » Ce qui, on le reconnaît, a de quoi surprendre tous ceux qui, à l'inverse, ne cessent de déplorer les incessants louvoisements et les interminables tergiversations qui caractérisent l'action et le gouvernement de M. Bourassa.

M. Mercredi en a remis hier en demandant au premier ministre du Québec de mettre un terme aux négociations bilatérales avec Ottawa et de faire connaître au public canadien ses réserves sur la mise en oeuvre de gouvernements autochtones au pays. Encore qu'elles pourraient être plus précises et limpides, les objections du Québec sont pourtant connues des chefs autochtones, y compris de M. Mercredi. Elles découlent en bonne partie des revendications de sa propre nation - qui remet en cause sa propre signature à la Baie James - et des aspirations d'enclaves amérindiennes égrenées à travers le Québec. M. Saganash prétend, de son côté, qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter et que, même si le droit inhérent représente un minimum, les autochtones veulent vivre en harmonie avec leurs voisins. A la lumière de la formidable campagne orchestrée par les Cris contre Grande-Baleine, il y a toutefois lieu d'être sceptiques à l'acte de foi aveugle qu'on nous demande.

Car le problème de Grande-Baleine est plus qu'un problème énergétique, ainsi que l'a écrit M. Victor Rodrigue-Padillard, de l'INRS, dans LE DEVOIR d'hier. « Le problème se place sur l'arène politique. Ce qui est en jeu n'est pas la préservation du milieu nordique, non plus d'ailleurs la survie de la culture des premiers habitants du territoire. Ce qui se joue, c'est la gestion des territoires et la récupération des rentes économiques que ces territoires peuvent dégager, en particulier la rente hydro-électrique. Tant que ceci ne sera pas reconnu ouvertement par tous les acteurs, les solutions proposées tomberont à côté et l'issue définitive du conflit sera renvoyée aux calendes grecques. »

Les Québécois, du Nord et du Sud, ont des choix cruciaux à faire.

GILLES LESAGE



Maurice Tourigny

L'imaginaire démocrate

LES ASSEMBLÉES politiques sont dangereuses; elles ont le pouvoir de nous faire croire à l'utopie, elles réduisent la réalité, elles nous aveuglent parfois. On ne peut les ignorer, mais il faut s'en méfier.

Après quatre jours de slogans répétés, de discours chargés d'émotions, de dénonciations d'un régime aberrant, après quatre jours dans une enceinte où sont dits et redits les espoirs d'un peuple, où l'on rit des adversaires grossiers, où l'on pleure sur la douleur nationale, il est facile de prendre des souhaits pour des accomplissements.

Les États-Unis peuvent-ils rebrousser chemin et choisir de nouvelles avenues en politique nationale et internationale? Le Parti démocrate peut-il renverser une situation alarmante maintenue par des forces bien installées à l'affût de toute menace à leurs possessions? Le Parti démocrate peut-il vaincre les puissants lobbies opposés à un régime national de santé, à l'organisation des travailleurs contre l'exploitation, à la protection de l'environnement?

Je n'en suis pas convaincu, mais je veux bien y croire encore une fois. D'ailleurs y a-t-il une alternative? L'Amérique n'a plus les moyens de l'échec républicain et de l'illusion de justice.

Ce soir, le Parti démocrate désignera officiellement Bill Clinton, gouverneur de l'Arkansas, comme candidat à la présidence des États-Unis lors des élections de novembre prochain. Clinton a du pain sur la planche! Et on peut parier que la campagne électorale deviendra très laide et remplie d'attaques injurieuses. Bush et son parti tentent présentement d'annihiler les efforts d'un candidat possible, Ross Perot; une fois ceci accompli (ça ne devrait pas être très long), ils s'en prendront à Clinton. Que peuvent-ils faire d'autre? De quel grand succès peuvent-ils s'enorgueillir? Quelle brillante victoire peuvent-ils ériger en symbole de leur gouvernement? Préparons-nous à une campagne dite « négative ».

EN ATTENDANT, nous entendrons ce soir le discours de celui qui pourrait bien être le prochain président des États-Unis. Voyons voir...

J'ai entendu presque tous les discours prononcés de la tribune du Madison Square Garden; j'ai écouté les plaisanteries faciles sur le compte de Dan Quayle; j'ai baillé aux clichés répétés; je me suis moqué de ce patriotisme à la gomme et du « rêve américain » que tout bon politicien doit brandir. Malgré bien des ratés et beaucoup de prévisible, malgré des harangues avortées et des rhétoriques douteuses, certains propos ou plutôt certains orateurs m'ont agréablement surpris.

Encore une fois, les voix noires m'ont atteint, tout spécialement celle de Barbara Jordan, une Texane représentante de son État à Washington.

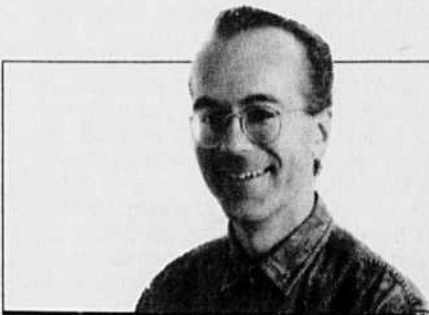
Mme Jordan, dans une langue simple et émouvante, a décrit le désespoir des ghettos, les injustices subies par les travailleurs illégaux, l'impuissance et la pauvreté d'une trop grande partie de la population. Chaque phrase, chaque mot pesait lourd d'expérience et de conviction. Quand elle faisait appel aux femmes, l'assemblée jubilait; quand elle s'insurgeait contre le racisme, Blancs et Noirs reconnaissaient leurs torts. « Nous reconnaissons les identités culturelles. Cependant, la division est interdite. »

Je croyais rêver quand Barbara Jordan a lancé le mot: « Le climat devra en être un de dévotion à la cause commune et de tolérance. Et, oui, d'amour. »

Ce mot dans la bouche d'une femme noire qui venait de dénoncer la loi du mâle blanc m'a redonné confiance. Barbara Jordan, j'admire votre courage et la force qui vous a permis de parler d'amour devant les politiciens de la planète en 1992.

Le lendemain soir, Jesse Jackson s'adressait à l'assemblée pendant 30 minutes; le tiers de son allocution était improvisé. Après un différend assez violent avec Bill Clinton, Jesse Jackson lance un appel à l'unité du parti et se plie à la règle du jeu.

Son message n'a pas dû plaire à tous les démocrates mais au Madison Square Garden, les murs ont bien failli s'écrouler. « Nous devons appuyer les travailleurs et les pauvres. Nous devons vaincre les lois de l'oppression. Nous ferons des grèves, nous renforcerons les ouvriers. »



Lettre de New York

À ceux qui souffrent, Jackson a rappelé qu'ils ne sont pas seuls et qu'un changement approche.

Et puis il a expliqué à ceux qui ne l'avaient pas encore compris que, pour beaucoup de jeunes, les prisons d'Amérique offraient une vie plus facile que leur milieu originel. Il a redit en d'autres mots ce que Barbara Jordan avait d'abord énoncé: la pauvreté et l'absence de tout espoir d'une vie meilleure n'engendrent pas la compréhension ni la parole. Ne parlons pas de fraternité aux 10 millions de chômeurs et aux 30 millions de travailleurs qui vivent en-deçà du seuil de pauvreté dans le pays le plus riche du monde. Ne parlons pas de justice aux victimes de l'oppression organisée et profitable à un petit groupe.

Jesse Jackson a laissé l'assemblée après l'avoir conduite dans un retentissant *Keep hope alive* qui a assourdi les marches ennuyées de l'orchestre pour un temps.

Jimmy Carter, ancien Président des États-Unis et un des principaux artisans des accords de paix entre l'Égypte et Israël, s'en est pris à la politique internationale de George Bush en déclarant que les États-Unis sont devenus un obstacle majeur à la paix dans le monde et à une politique environnementale concertée.

BOB HATTOY, un conseiller de Bill Clinton en matière de santé atteint du sida, a bouleversé les congressistes mardi soir dans une allocution brève mais percutante. S'adressant à George Bush, Hattoy a déclaré: « Le sida est une crise de la santé nationale qui nécessite des autorités médicales, pas des jugements moraux. »

Après avoir dit que le sida s'attaquait à toutes les couches de la société américaine, « médecins et avocats, militaires, pasteurs, rabbins et prêtres, démocrates et Républicains. Les sidéens font partie de la famille américaine. Monsieur le Président, votre famille a le sida. Nous mourons et vous ne faites rien. »

Tant de mots troublants, tant de projets de redressement du pays, tant de promesses... Faut-il compter sur les démocrates unis sous la bannière de Bill Clinton et d'Al Gore?

Oui, il n'y a pas d'autre choix.

LETTRES AU DEVOIR

Le sobriquet québécois

ON TROUVE dans le dictionnaire Robert à l'article *Francophone* ce qui suit: « Qui parle habituellement le français, au moins dans certaines circonstances de la communication, soit comme langue maternelle, soit comme langue seconde. »

À cause de l'abus que l'on fait chez nous de ce terme, à SOS Génocide, nous ne l'employons pas pour désigner notre peuple.

Vous me faites l'honneur de me citer (LE DEVOIR, 8 juillet 1992) mais, hélas, que ce soit voulu ou non, votre affirmation que j'ai déclaré qu'« on ne peut faire des francophones avec des Tamouls, des Vietnamiens (sic), des Musulmans ou des Sikhs », est tout à fait fautive. C'est le nom traditionnel de Canadiens français que j'ai employé, en rejetant le sobriquet multiculturel et suicidaire de Québécois.

Nous tenons à notre héritage de culture française et rejetterons toujours avec force l'américanisation telle que nous la propose la nouvelle classe dominante chez nous.

Bien sûr, cela faisait votre affaire pour nous peindre sous un jour détestable, mais je suis quand même en droit d'exiger que votre journal publie une rectification.

Raoul Roy
Montréal, 9 juillet 1992

Les joies du zapping

CONSCIENT du fait que le Québécois s'écroule en moyenne quatre heures par jour devant son téléviseur, le gouvernement fédéral en profite pour le mitrailler directement dans le confort de son salon.

À l'aide d'une petite ritournelle, digne d'une annonce de bière, on lui vend un espace géographique. Face à cette diarrhée publicitaire à odeur d'unité canadienne qui s'abat sur nous, que faire quand l'exaspération prend le dessus?

Zapper? Oui mais... Vous allez à la chaîne suivante, en l'occurrence TVA. Au début, vous croyez qu'il s'agit du film *Alien 3*, mais vous avez tôt fait de vous apercevoir que vous êtes victime d'un autre raid publicitaire, avec Roberta Bondar en vedette.

Un petit zap nerveux à Radio-Québec et vous n'arrivez pas à y croire en voyant un Denys Arcand, ému, discourir sur la beauté des Rocheuses, comme s'il venait de remporter la Palme d'Or à Cannes.

Petit conseil: dans un tel moment de détresse, n'allez surtout pas à CBC ou à CTV, où le pilonnage est continu.

Mais que faire pour échapper à cette attaque fédérale? C'est simple! Faites marcher votre doigt jusqu'au canal 35 et revenez

en sens inverse. Cela vous permet habituellement de revenir à votre menu original en moins de 30 secondes. Autres solutions: il y a toujours le canal météo, le télé-rencontre, et le canal téléguide...

Triste pub! Et ce n'est qu'un début, il va sans dire. Pour vendre ce pays fade, aussi plat que ses plaines de l'Ouest, on est prêt à tout. Attendez voir... Ou bien, zappez!

Jacques Côté
Québec, 17 juin 1992

Le biodôme tout un écosystème

PROPRE comme un sou neuf, comme à l'aube du sixième jour de la Création (il y manque encore le bipède central au divin projet), le Biodôme rutilé de tous ses équilibres. Les paris sont ouverts, saura-t-il mieux régler son monde qu'On l'a fit du nôtre? Ou bien, en fidèle imitation, nous donnera-t-il en primeur la lente dégradation de la planète dans le reflet déjà trouble des aquariums initiaux?

En visitant la grosse machine mise en route, j'ai été séduit comme beaucoup par la nage du canard vu de dessous. Mais je suis, comme certains, bien curieux de voir vieillir la chose, et nous avec. Sauront-ils, à dose mesurée, vaporiser la forêt laurentienne de pluies acides? Parmi les changements de température et la régulation des journées, ont-ils programmé l'amincissement gradué de la couche d'ozone? Le Saint-Laurent marin, vide de ses bélugas, est-il le fruit d'une

savante vision d'avenir de notre fleuve trop pollué?

Une première entorse déjà: sous prétexte d'ouvertures officielles, on a fait veiller les pauvres manchots beaucoup plus tard ces soirs-là que ne le prévoient les nuits antarciques en cette saison. Alors que Jean-V. Dufresne y vit gentiment copuler les tortues, moi, dès le lendemain, j'ai vu dans la cage aux castors lutiner le Doré auprès des grands bâtisseurs de barrages.

Soucieux moi aussi de mon écosystème, j'en suis sorti hanté par la précarité du monde et l'éventualité d'une prochaine Apocalypse: un simple changement d'édiles municipaux galactiques qui décideraient, dans le cadre de ne je ne sais quel 350e, de vider Dieu de son poste de directeur pour transformer notre beau biodôme terrestre en vélodrome de l'espace recyclable.

Christiane-Marie Pons
Outremont, 22 juin 1992

Je reprends du service

AU DÉBUT des années 70, lors de la création d'Oxfam-Québec, c'est avec plaisir et enthousiasme que j'ai accepté d'être le porte-parole de cet organisme. L'appui que vous avez manifesté à cette époque a permis de placer Oxfam-Québec au premier rang des organismes d'aide au développement.

Mon engagement dans Oxfam a duré quelques années, le temps de bien établir la crédibilité de l'organisme dans l'opinion publique québécoise. Par la suite, d'autres ont pris la relève. Malheureusement, comme vous, j'ai constaté que certains individus ont trahi notre confiance et ont abusé d'une façon inacceptable de leurs fonctions au point où leurs agissements ont fini par affecter sérieusement la réputation de cette belle oeuvre et par compromettre gravement sa mission humanitaire.

Devant la situation déplorable, des gens ont décidé de sauver la barque du naufrage et de redorer le blason d'Oxfam-Québec. Autour de M. Jean-Pierre Charbonneau dont la feuille de route offre toutes les garanties nécessaires actuellement, particulièrement au plan de la transparence, ces hommes et ces femmes s'activent pour redresser rapidement la situation.

Invité à reprendre du service, j'ai choisi de plonger moi aussi et d'épauler la nouvelle administration qui veut, entre autres, prioritairement, sauver la cinquantaine de projets toujours en activité. Je vous invite donc à emboîter le pas et à contribuer généreusement avec confiance.

Yvon Deschamps
Montréal, 30 juin 1992

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910

Directrice:
LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef
et directeur de l'information
Bernard Descôteaux

Directeur délégué à l'administration
André Leclerc

Rédacteur en chef adjoint
Jean Francoeur

Directeurs adjoints de l'information
Pierre Cayouette, Roch Côté

Guy Deshaies

Directeur des
publications spéciales
Pierre Beaulieu

FAIS CE QUE DOIS